

CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU JEUDI 30 JUIN 2022

COMPTE RENDU

Le jeudi 30 juin 2022 à dix-huit heures trente, le Conseil Communautaire régulièrement convoqué par lettre ou courriel du 24 juin 2022, assorti de l'ordre du jour et des notes explicatives de synthèse, conformément aux articles L.2121-10 à L.2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales, s'est réuni en salle des fêtes de l'Hôtel de Ville de Reims sous la présidence de Mme Catherine VAUTRIN, Présidente de la Communauté urbaine du Grand Reims.

M. Azzedine AIT-IHADDADENE, M. Xavier ALBERTINI, Mme Badia ALLARD, M. Jean-Marie ALLOUCHERY, M. Eric AMMEUX, M. Jacques AMMOURA, M. Paul-Vincent ARISTON, M. Bruno ARIZZI, M. Jean-Pierre ARNAUD, M. Franck ASSELIN, M. Jean-Robert AUGUSTE, M. Raymond AYALA, Mme Maryline BAILLY, M. Franck BAILLY, M. Edouard BARON, M. François BARONNET, Mme Caroline BARRÉ, M. Patrice BARRIER, Mme Marie-Hélène BASTOGNE, Mme Katia BEAUJARD, Mme Valérie BEAUVAIS, M. Patrick BEDEK, Mme Nathalie BELAMY, M. Marcel BENCIVENGO, M. Vincent BENNEZON, M. Christian BERLOT, Mme Florence BERTHON, Mme Laurence BILLY, M. Raphaël BLANCHARD, M. Francis BLIN, Mme Brigitte BLONDEAU, M. Christophe BLOT, M. Bertrand BOILLY, M. Romain BONHOMME, M. Denis BOUVILLE, M. Thierry BRIANÇON, Mme Gabrielle BRICOUT, M. Nicolas CARNOYE, M. Francky CARON, M. Philippe CHARDONNET, M. Fabien CHARPENTIER, M. David CHATILLON, Mme Valérie CHAUMET, M. Hervé CHEF, M. Conrad CHER, M. Cédric CHEVALIER, Mme Catherine CHOPART, M. Jacky CHOPIN, M. Patrice CHRETIEN, M. Dany CHRISTOPHE, M. Bruno COCHEMÉ, Mme Cécile CONREAU, M. Christophe CORBEAUX, Mme Valérie CORDEBAR, Mme Catherine COUTANT, Mme Sarah DA COSTA, M. Nicolas DARGENT, M. Alain DE CEULENEER, M. Frédéric DECHAMPS, M. Eric DELFORGE, Mme Marie DEPAQUY, Mme Laurence DEPLAINE, M. Thierry DESIRA, Mme Anny DESSOY, M. Gilles DESSOYE, Mme Anne DESVERONNIERES, M. Robert D'HARCOURT, Mme Charlotte D'HARCOURT, M. Sébastien DOLÉ, M. Alban DOMINICY, Mme Touria DOUAH, M. Jean-Luc DUBOIS, M. Thomas DUBOIS, Mme Kim DUNTZE, M. Martial DUPIN, M. Christophe DURIN, M. Cyrille DUTERNE, M. Jean-Louis FARARD, M. Jérôme FORTIER, M. Jean-Pierre FORTUNÉ, Mme Evelyne FRAEYMANVELLY, M. Régis FRANCOU, M. Claude GACHET, Mme Audrey GARDEBLEDE, M. Pascal GARNOTEL, Mme Laurence GARUS, M. Pierre GEORGIN, Mme Isabelle GERARD, M. Charles GERMAIN, M. Damien GIRARD, M. Laurent GOBINET, M. Stéphane GOMBAUD, M. Charles GOSSARD, M. Jean-Jacques GOUAULT, Mme Patricia GRAIN, M. Jean-Pierre GRISOUARD, M. Vincent GUY, M. Nicolas HABARE, M. Pascal HARLAUT, M. Dominique HENIN, M. Serge HIET, M. Alain HIRAUULT, M. Michel HUTASSE, M. André JACOB, Mme Jeanne JACQUET, M. Franck JACQUET, Mme Muriel JACQUIOT, M. Thierry JOBART, Mme Martine JOLLY, M. Michel KELLER, M. Pascal LABELLE, M. Stéphane LANG, Mme Chantal LANTENOIS, Mme Cathy LAURIN, Mme Bénédicte LE PANSE, M. Guy LECOMTE, M. Dominique LEDEME, M. Eric LEGER, M. Antoine LEMAIRE, M. Frédéric LEPAN, M. Julien LEPITRE, Mme Maryse LEQUEUX, Mme Marie-Claire LESIEUR, M. Jean LETISSIER, M. Denis LHOTELAIN, M. Pierre LHOTTE, Mme Zabbaou LIMAN, M. Thibault LOCQUART, Mme Jacqueline LOPATA, M. Pascal LORIN, Mme Colette MACQUART, M. Christophe MAHUET, Mme Catherine MALAISÉ, M. Eric MALTOT, Mme Véronique MARCHET, M. Jean MARX, M. Frédéric MASSONOT, M. Claude MAUPRIVEZ, M. Emmanuel MAZINGUE, M. Tarik MAZOUJ, M. Jean MICHEL, M. Alain MICHELON, Mme Laure MILLER, Mme Orélie MINGOLLA, Mme Nathalie MIRAVETE, M. Patrice MOREL, M. Guy MOUCHEL, Mme Agathe MOUGENOT, M. François MOURRA, M. Patrice MOUSEL, M. Francis MUNIER, Mme Marie-Bernadette NEYRINCK, M. Arnaud NININ, M. Franck NOEL, M. Dimitri OUDIN, M. Christophe PATINET, Mme Annie PERRARD, M. Jean-Claude PHILIPOT, Mme Marie-Thérèse PICOT, M. Claude PIQUARD, M. Jean-Christophe POINS, M. Denis PONCELET, M. Kevin PONCIN, Mme Sylvie PORET, M. Dominique POTAR, Mme Aline POUDRAS, Mme Nadine POULAIN, M. Eric QUENARD, Mme Evelyne QUENTIN, Mme Marie-Noëlle RAINON, M. Pierre REANT, M. Germain RENARD, M. Guy RIFFÉ, M. Arnaud ROBINET, Mme Anne-Sophie ROMAGNY, Mme Marie-Inès ROMELLE, M. Jean-Pierre RONSEAU, M. Mario ROSSI, Mme Claudine ROUSSEAU, Mme Monique ROUSSEL, M. Jean-Marc ROZE, Mme Marie ROZE, Mme Silvana SAHO-NUZZO, M. Bernard SAINTOT, M. Philippe SALMON, M. André SECONDE, M. Jean-Luc SENE, M. Michel SICRE, Mme Armelle SIMON, M. Patrick SIMON, M. Michel SUPPLY, Mme Mounya TAGGAE, M. Patrick TCHANGA, M. André TETENOIRE, M. Bernard THIERY, M. Freddy THOMAS, M. Alain TOULLEC, M. Léo TYBURCE, M. Daniel VAQUETTE, Mme Elizabeth VASSEUR, Mme Catherine VAUTRIN, M. Yann VELLY, M. Marcel VERGEZ, M. Vincent VERSTRAETE, M. Jean-Marie VIEVILLE, M. Alain WANSCHOOR, M. Philippe WATTIER, M. Bernard WEILER

Secrétaire :

Orélie MINGOLLA

Vice Secrétaire :

Patrick TCHANGA

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, décide :

CC-2022-65 : **Procès-verbal de la séance du Conseil communautaire du 31 mars 2022**
Approbation

d'adopter le procès-verbal de la séance du Conseil communautaire du 31 mars 2022.

Étaient excusés : Azzedine AIT-IHADDADENE, Eric AMMEUX, Jean-Pierre ARNAUD, Franck BAILLY, Nicolas CARNOYE, Catherine CHOPART, Alain DE CEULENEER, Jean-Luc DUBOIS, Serge HIET, Jean-Pierre JOREZ, Maryse LEQUEUX, Emmanuel MAZINGUE, Laure MILLER, Patrice MOREL, Jean-Claude PHILIPOT

Étaient absents : M. Bruno ARIZZI, M. Vincent BENNEZON, M. Christophe BLOT, M. Frédéric DECHAMPS, M. Frédéric MASSONOT, M. Daniel VAQUETTE

Étaient représentés : Zabbaou LIMAN par Léo TYBURCE, Patricia GRAIN par Eric QUENARD, Régis FRANCOU par Jacqueline LOPATA, Monique ROUSSEL par Jeanne JACQUET, Gabrielle BRICOUT par Alain WANSCHOOR, Valérie CORDEBAR par Jean-Marie ALLOUCHERY, André JACOB par Martine JOLLY, Kim DUNTZE par Elizabeth VASSEUR, Arnaud NININ par Pascal HARLAUT, Claudine ROUSSEAU par Chantal LANTENOIS, Francky CARON par Philippe SALMON, Christophe CORBEAUX par Gilles DESSOYE, Marie ROZE par Jean-Marc ROZE, Marie-Inès ROMELLE par Claude PIQUARD, Anne-Sophie ROMAGNY par Christophe MAHUET, Eric DELFORGE par Silvana SAHO-NUZZO, Frédéric LEPAN par Patrice BARRIER, Aline POUDRAS par Armelle SIMON, Tarik MAZOUJ par Claude GACHET, Philippe WATTIER par Pascal LABELLE, Charlotte D'HARCOURT par Brigitte BLONDEAU, Evelyne FRAEYMANVELLY par Charles GOSSARD, Jean-Christophe POINS par Francis MUNIER, Edouard BARON par Bénédicte LE PANSE, Jean-Pierre RONSEAU par François MOURRA, Laurence BILLY par Dimitri OUDIN, Catherine COUTANT par Alban DOMINICY, Patrick SIMON par Michel SUPPLY, Jean MARX par Audrey GARDEBLEDE, David CHATILLON par Freddy THOMAS, Laurent GOBINET par Jacques AMMOURA, Antoine LEMAIRE par Martine JOLLY, Patrice CHRETIEN par Jeanne JACQUET, Dominique LEDEME par Eric QUENARD, Jean-Jacques GOUAULT par Hervé CHEF, Fabien CHARPENTIER par Conrad CHER, Dany CHRISTOPHE par Kevin PONCIN

Étaient représentés par leur suppléant : M. Jean-Robert AUGUSTE par M. Xavier AUGUSTE, Mme Catherine MALAISÉ par M. Claude LEVEQUE, M. Jean MICHEL par M. Philippe LEVEAUX, M. Marcel BENCIVENGO par M. Yves BAUDIN, M. Patrice MOUSEL par Mme Nadia DOUSSAINT, M. Marcel VERGEZ par M. Joël LEBOURCQ, M. Christophe PATINET par M. Didier PRIMAULT

Votes : Pour : 187, Contre : 0, Abstention : 0

CC-2022-66 : **Délégation du Conseil communautaire au Bureau et à la Présidente**
Compte rendu

de prendre acte du compte-rendu des décisions prises par le Bureau communautaire et Madame la Présidente en vertu des délégations que le Conseil leur a accordées.

Étaient excusés : Azzedine AIT-IHADDADENE, Eric AMMEUX, Jean-Pierre ARNAUD, Franck BAILLY, Nicolas CARNOYE, Alain DE CEULENEER, Jean-Luc DUBOIS, Serge HIET, Jean-Pierre JOREZ, Maryse LEQUEUX, Laure MILLER, Patrice MOREL, Jean-Claude PHILIPOT

Étaient absents : M. Bruno ARIZZI, M. Vincent BENNEZON, M. Christophe BLOT, M. Frédéric DECHAMPS, M. Frédéric MASSONOT, M. Daniel VAQUETTE

Étaient représentés : Zabbaou LIMAN par Léo TYBURCE, Patricia GRAIN par Eric QUENARD, Régis FRANCOU par Jacqueline LOPATA, Monique ROUSSEL par Jeanne JACQUET, Gabrielle BRICOUT par Alain WANSCHOOR, Valérie CORDEBAR par Jean-Marie ALLOUCHERY, André JACOB par Martine JOLLY, Kim DUNTZE par Elizabeth VASSEUR, Arnaud NININ par Pascal HARLAUT, Claudine ROUSSEAU par Chantal LANTENOIS, Francky CARON par Philippe SALMON, Christophe CORBEAUX par Gilles DESSOYE, Marie ROZE par Jean-Marc ROZE, Marie-Inès ROMELLE par Claude PIQUARD, Emmanuel MAZINGUE par Catherine CHOPART, Anne-Sophie ROMAGNY par Christophe MAHUET, Eric DELFORGE par Silvana SAHO-NUZZO, Frédéric LEPAN par Patrice BARRIER, Aline POUDRAS par Armelle SIMON, Tarik MAZOUJ par Claude GACHET, Philippe WATTIER par Pascal LABELLE, Charlotte D'HARCOURT par Brigitte BLONDEAU, Evelyne FRAEYMANVELLY par Charles GOSSARD, Jean-Christophe POINS par Francis MUNIER, Edouard BARON par Bénédicte LE PANSE, Jean-Pierre RONSEAU par François MOURRA, Laurence BILLY par Dimitri OUDIN, Catherine COUTANT par Alban DOMINICY, Patrick SIMON par Michel SUPPLY, Jean MARX par Audrey GARDEBLEDE, David CHATILLON par Freddy THOMAS, Laurent GOBINET par Jacques AMMOURA, Antoine LEMAIRE par Martine JOLLY, Patrice CHRETIEN par Jeanne JACQUET, Dominique LEDEME par Eric QUENARD, Jean-Jacques GOUAULT par Hervé CHEF, Fabien CHARPENTIER par Conrad CHER, Dany CHRISTOPHE par Kevin PONCIN

Étaient représentés par leur suppléant : M. Jean-Robert AUGUSTE par M. Xavier AUGUSTE, Mme Catherine MALAISÉ par M. Claude LEVEQUE, M. Jean MICHEL par M. Philippe LEVEAUX, M. Marcel BENCIVENGO par M. Yves BAUDIN, M. Patrice MOUSEL par Mme Nadia DOUSSAINT, M. Marcel VERGEZ par M. Joël LEBOURCQ, M. Christophe PATINET par M. Didier PRIMAULT

Votes : Pour : 176, Contre : 0, Abstention : 0

N'ont pas pris part au débat et au vote : Paul-Vincent ARISTON, Maryline BAILLY, Thierry BRIANÇON, David CHATILLON, Jean-Louis FARARD, Jérôme FORTIER, Thierry JOBART, M. Philippe LEVEAUX, Véronique MARCHET, Jean-Marc ROZE, Marie ROZE, André SECONDE, Michel SICRE

CC-2022-67 : **Règlement intérieur modifié**
Adoption

d'abroger sa délibération n°CC-2020-211 du 17 décembre 2021,
d'adopter le nouveau règlement intérieur du Conseil communautaire à compter du 1^{er} juillet 2022.

Étaient excusés : Azzedine AIT-IHADDADENE, Eric AMMEUX, Jean-Pierre ARNAUD, Franck BAILLY, Nicolas CARNOYE, Alain DE CEULENEER, Jean-Luc DUBOIS, Serge HIET, Jean-Pierre JOREZ, Maryse LEQUEUX, Laure MILLER, Patrice MOREL, Jean-Claude PHILIPOT

Étaient absents : M. Bruno ARIZZI, M. Vincent BENNEZON, M. Christophe BLOT, M. Frédéric DECHAMPS, M. Frédéric MASSONOT, M. Daniel VAQUETTE

Étaient représentés : Zabbaou LIMAN par Léo TYBURCE, Patricia GRAIN par Eric QUENARD, Régis FRANCOU par Jacqueline LOPATA, Monique ROUSSEL par Jeanne JACQUET, Gabrielle BRICOUT par Alain WANSCHOOOR, Valérie CORDEBAR par Jean-Marie ALLOUCHERY, André JACOB par Martine JOLLY, Kim DUNTZE par Elizabeth VASSEUR, Arnaud NININ par Pascal HARLAUT, Claudine ROUSSEAU par Chantal LANTENOIS, Francky CARON par Philippe SALMON, Christophe CORBEAUX par Gilles DESOYE, Marie ROZE par Jean-Marc ROZE, Emmanuel MAZINGUE par Catherine CHOPART, Anne-Sophie ROMAGNY par Christophe MAHUET, Eric DELFORGE par Silvana SAHO-NUZZO, Frédéric LEPAN par Patrice BARRIER, Aline POUDRAS par Armelle SIMON, Tarik MAZOUJ par Claude GACHET, Philippe WATTIER par Pascal LABELLE, Charlotte D'HARCOURT par Brigitte BLONDEAU, Evelyne FRAEYMAN-VELLY par Charles GOSSARD, Jean-Christophe POINS par Francis MUNIER, Edouard BARON par Bénédicte LE PANSE, Jean-Pierre RONSEAU par François MOURRA, Laurence BILLY par Dimitri OUDIN, Catherine COUTANT par Alban DOMINICY, Patrick SIMON par Michel SUPPLY, Jean MARX par Audrey GARDEBLE, David CHATILLON par Freddy THOMAS, Laurent GOBINET par Jacques AMMOURA, Antoine LEMAIRE par Martine JOLLY, Patrice CHRETIEN par Jeanne JACQUET, Dominique LEDEME par Eric QUENARD, Jean-Jacques GOUAULT par Hervé CHEF, Fabien CHARPENTIER par Conrad CHER, Dany CHRISTOPHE par Kevin PONCIN

Étaient représentés par leur suppléant : M. Jean-Robert AUGUSTE par M. Xavier AUGUSTE, Mme Catherine MALAISE par M. Claude LEVEQUE, M. Jean MICHEL par M. Philippe LEVEAUX, M. Marcel BENCIVENGO par M. Yves BAUDIN, M. Patrice MOUSEL par Mme Nadia DOUSSAINT, M. Marcel VERGEZ par M. Joël LEBOURCQ, M. Christophe PATINET par M. Didier PRIMAULT

Votes : Pour : 174, Contre : 0, Abstention : 1 (Germain RENARD)

N'ont pas pris part au débat et au vote : Xavier ALBERTINI, Raymond AYALA, Christian BERLOT, Cyrille DUTERNE, Jean-Louis FARARD, Charles GOSSARD, Michel HUTASSE, Thierry JOBART, Joël LEBOURCQ, Philippe LEVEAUX, Pascal LORIN, Claude MAUPRIVEZ, Agathe MOUGENOT, Guy RIFFÉ

CC-2022-68 : **Transports Publics Urbains**
Développement d'un service public des mobilités - choix du mode de gestion
Examen du rapport (article L.1411-4 du CGCT)

d'approuver le rapport de présentation, établi en application de l'article L.1411-4 du Code Général des Collectivités Territoriales, sur le choix du principe de la gestion déléguée des services de mobilité dans le ressort territorial de la Communauté urbaine du Grand Reims,

d'autoriser Madame la Présidente à engager toutes démarches et à prendre toutes décisions utiles à l'exécution de la présente délibération, en particulier pour la mise en œuvre et le bon déroulement de la procédure de passation du contrat de concession de service public pour l'exploitation des services de mobilité de la Communauté urbaine du Grand Reims.

Étaient excusés : Eric AMMEUX, Jean-Pierre ARNAUD, Franck BAILLY, Nicolas CARNOYE, Alain DE CEULENEER, Jean-Luc DUBOIS, Serge HIET, Jean-Pierre JOREZ, Maryse LEQUEUX, Patrice MOREL, Jean-Claude PHILIPOT

Étaient absents : M. Bruno ARIZZI, M. Vincent BENNEZON, M. Christophe BLOT, M. Frédéric DECHAMPS, M. Frédéric MASSONOT, M. Daniel VAQUETTE

Étaient représentés : Zabbaou LIMAN par Léo TYBURCE, Patricia GRAIN par Eric QUENARD, Régis FRANCOU par Jacqueline LOPATA, Monique ROUSSEL par Jeanne JACQUET, Gabrielle BRICOUT par Alain WANSCHOOOR, Valérie CORDEBAR par Jean-Marie ALLOUCHERY, André JACOB par Martine JOLLY, Kim DUNTZE par Elizabeth VASSEUR, Arnaud NININ par Pascal HARLAUT, Claudine ROUSSEAU par Chantal LANTENOIS, Francky CARON par Philippe SALMON, Christophe CORBEAUX par Gilles DESOYE, Marie ROZE par Jean-Marc ROZE, Anne-Sophie ROMAGNY par Christophe MAHUET, Eric DELFORGE par Silvana SAHO-NUZZO, Frédéric LEPAN par Patrice BARRIER, Aline POUDRAS par Armelle SIMON, Tarik MAZOUJ par Claude GACHET, Philippe WATTIER par Pascal LABELLE, Charlotte D'HARCOURT par Brigitte BLONDEAU, Evelyne FRAEYMAN-VELLY par Charles GOSSARD, Jean-Christophe POINS par Francis MUNIER, Edouard BARON par Bénédicte LE PANSE, Jean-Pierre RONSEAU par François MOURRA, Laurence BILLY par Dimitri OUDIN, Catherine COUTANT par Alban DOMINICY, Patrick SIMON par Michel SUPPLY, Jean MARX par Audrey GARDEBLE, David CHATILLON par Freddy THOMAS, Laurent GOBINET par Jacques AMMOURA, Antoine LEMAIRE par Martine JOLLY, Patrice CHRETIEN par Jeanne JACQUET, Dominique LEDEME par Eric QUENARD, Jean-Jacques GOUAULT par Hervé CHEF, Fabien CHARPENTIER par Conrad CHER, Dany CHRISTOPHE par Kevin PONCIN

Étaient représentés par leur suppléant : M. Jean-Robert AUGUSTE par M. Xavier AUGUSTE, Mme Catherine MALAISE par M. Claude LEVEQUE, M. Jean MICHEL par M. Philippe LEVEAUX, M. Marcel BENCIVENGO par M. Yves BAUDIN, M. Patrice MOUSEL par Mme Nadia DOUSSAINT, M. Marcel VERGEZ par M. Joël LEBOURCQ, M. Christophe PATINET par M. Didier PRIMAULT

Détail du vote :

Recours au vote secret (vote à main levée) :

Pour : 7 Contre : 184 Abstention : 0

Votes : Pour : 156, Contre : 16 (Anny DESOY, Evelyne FRAEYMAN-VELLY, Damien GIRARD, Patricia GRAIN, André JACOB, Franck JACQUET, Jeanne JACQUET, Martine JOLLY ; Dominique LEDEME, Antoine LEMAIRE, Zabbaou LIMAN, Alain MICHELON, Didier HENRIET, Eric QUENARD, Germain RENARD, Léo TYBURCE), Abstention : 9 (Denis BOUVILLE, Patrice CHRETIEN, Nicolas HABARE, Jacqueline LOPATA, Eric MALTOT, Evelyne QUENTIN, Monique ROUSSEL, Michel SICRE, Jean-Marie VIEVILLE)

N'ont pas pris part au débat et au vote : Raymond AYALA, Marcel BENCIVENGO, Thierry BRIANÇON, Cyrille DUTERNE, Charles GOSSARD, Thierry JOBART, Joël LEBOURCQ, Philippe LEVEAUX, Didier PRIMAULT, Pierre REANT

CC-2022-69 : **Comptes de gestion 2021**

de statuer sur l'ensemble des opérations effectuées au titre de l'exercice 2021 et de fixer, conformément aux comptes de gestion, le total des opérations effectuées au cours de la gestion de l'exercice 2021 et le total des soldes figurant aux comptes de gestion à la clôture de l'exercice 2021,

de statuer sur l'exécution des budgets de l'exercice 2021, et d'arrêter, conformément aux comptes de gestion, les résultats totaux des différentes sections budgétaires,

de déclarer que les comptes de gestion dressés, pour l'exercice 2021 par Madame le Trésorier principal appellent les observations suivantes :

- les prévisions budgétaires ne sont pas conformes à celles figurant dans les comptes administratifs en ce qui concerne le chapitre 024 (recettes des cessions des immobilisations), les chapitres 040 et 042 (opérations d'ordre) et le chapitre 77 (produits exceptionnels), sur les budgets principal et annexes des ordures ménagères.

Ces observations sont sans incidence sur les montants des résultats.

Étaient excusés : Eric AMMEUX, Jean-Pierre ARNAUD, Franck BAILLY, Nicolas CARNOYE, Alain DE CEULENEER, Jean-Luc DUBOIS, Serge HIET, Jean-Pierre JOREZ, Maryse LEQUEUX, Patrice MOREL, Jean-Claude PHILIPOT

Étaient absents : M. Bruno ARIZZI, M. Vincent BENNEZON, M. Christophe BLOT, M. Frédéric DECHAMPS, M. Frédéric MASSONOT, M. Daniel VAQUETTE

Étaient représentés : Zabbaou LIMAN par Léo TYBURCE, Patricia GRAIN par Eric QUENARD, Régis FRANCOU par Jacqueline LOPATA, Monique ROUSSEL par Jeanne JACQUET, Gabrielle BRICOUT par Alain WANSCHOOOR, Valérie CORDEBAR par Jean-Marie ALLOUCHERY, André JACOB par Martine JOLLY, Kim DUNTZE par Elizabeth VASSEUR, Arnaud NININ par Pascal HARLAUT, Claudine ROUSSEAU par Chantal LANTENOIS, Francky CARON par Philippe SALMON, Christophe CORBEAUX par Gilles DESOYE, Marie ROZE par Jean-Marc ROZE, Anne-Sophie ROMAGNY par Christophe MAHUET, Eric DELFORGE par Silvana SAHO-NUZZO, Badia ALLARD par Jacques AMMOURA, Frédéric LEPAN par Patrice BARRIER, Aline POUDRAS par Armelle SIMON, Tarik MAZOUJ par Claude GACHET, Philippe WATTIER par Pascal LABELLE, Charlotte D'HARCOURT par Brigitte BLONDEAU, Evelyne FRAEYMAN-VELLY par Charles GOSSARD, Jean-Christophe POINS par Francis MUNIER, Edouard BARON par Bénédicte LE PANSE, Jean-Pierre RONSEAU par François MOURRA, Laurence BILLY par Dimitri OUDIN, Catherine COUTANT par Alban DOMINICY, Patrick SIMON par Michel SUPPLY, Jean MARX par Audrey GARDEBLE, David CHATILLON par Freddy THOMAS, Laurent GOBINET par Jacques AMMOURA, Antoine LEMAIRE par Martine JOLLY, Patrice CHRETIEN par Jeanne JACQUET, Dominique LEDEME par Eric QUENARD, Jean-Jacques GOUAULT par Hervé CHEF, Fabien CHARPENTIER par Conrad CHER, Dany CHRISTOPHE par Kevin PONCIN

Étaient représentés par leur suppléant : M. Jean-Robert AUGUSTE par M. Xavier AUGUSTE, Mme Catherine MALAISE par M. Claude LEVEQUE, M. Jean MICHEL par M. Philippe LEVEAUX, M. Marcel BENCIVENGO par M. Yves BAUDIN, M. Patrice MOUSEL par Mme Nadia DOUSSAINT, M. Marcel VERGEZ par M. Joël LEBOURCQ, M. Christophe PATINET par M. Didier PRIMAULT

Votes : Pour : 174, Contre : 0, Abstention : 0

N'ont pas pris part au débat et au vote : Badia ALLARD, Paul-Vincent ARISTON, Raymond AYALA, Yves BAUDIN, Christian BERLOT, Catherine COUTANT, Jean-Louis FARARD, Jérôme FORTIER, Charles GOSSARD, Martine JOLLY, Julien LEPITRE, Philippe LEVEAUX, Denis LHOTELAIN, Véronique MARCHET, Marie-Thérèse PICOT, Nadine POULAIN, Claudine ROUSSEAU

CC-2022-70 : **Comptes administratifs 2021**

de désigner Monsieur Jean-Pierre Fortuné, Président de séance,

d'adopter les comptes administratifs 2021 du budget principal et des budgets annexes.

Étaient excusés : Eric AMMEUX, Jean-Pierre ARNAUD, Franck BAILLY, Nicolas CARNOYE, Alain DE CEULENEER, Jean-Luc DUBOIS, Serge HIET, Jean-Pierre JOREZ, Maryse LEQUEUX, Patrice MOREL, Jean-Claude PHILIPOT

Étaient absents : M. Bruno ARIZZI, M. Vincent BENNEZON, M. Christophe BLOT, M. Frédéric DECHAMPS, M. Frédéric MASSONOT, M. Daniel VAQUETTE

Étaient représentés : Zabbaou LIMAN par Léo TYBURCE, Patricia GRAIN par Eric QUENARD, Régis FRANCOU par Jacqueline LOPATA, Monique ROUSSEL par Jeanne JACQUET, Gabrielle BRICOUT par Alain WANSCHOOOR, Valérie CORDEBAR par Jean-Marie ALLOUCHERY, André JACOB par Martine JOLLY, Kim DUNTZE par Elizabeth VASSEUR,

Arnaud NININ par Pascal HARLAUT, Claudine ROUSSEAU par Chantal LANTENOIS, Francky CARON par Philippe SALMON, Christophe CORBEAUX par Gilles DESSOYE, Marie ROZE par Jean-Marc ROZE, Anne-Sophie ROMAGNY par Christophe MAHUET, Eric DELFORGE par Silvana SAHO-NUZZO, Frédéric LEPAN par Patrice BARRIER, Aline POUDRAS par Armelle SIMON, Tarik MAZOUJ par Claude GACHET, Philippe WATTIER par Pascal LABELLE, Charlotte D'HARCOURT par Brigitte BLONDEAU, Evelyne FRAEYMAN-VELLY par Charles GOSSARD, Jean-Christophe POINS par Francis MUNIER, Edouard BARON par Bénédicte LE PANSE, Jean-Pierre RONSEAU par François MOURRA, Laurence BILLY par Dimitri OUDIN, Catherine COUTANT par Alban DOMINICY, Patrick SIMON par Michel SUPPLY, Jean MARX par Audrey GARDEBLE, David CHATILLON par Freddy THOMAS, Laurent GOBINET par Jacques AMMOURA, Antoine LEMAIRE par Martine JOLLY, Patrice CHRETIEN par Jeanne JACQUET, Dominique LEDEME par Eric QUENARD, Jean-Jacques GOUAULT par Hervé CHEF, Fabien CHARPENTIER par Conrad CHER, Dany CHRISTOPHE par Kevin PONCIN

Étaient représentés par leur suppléant : M. Jean-Robert AUGUSTE par M. Xavier AUGUSTE, Mme Catherine MALAISÉ par M. Claude LEVEQUE, M. Jean MICHEL par M. Philippe LEVEAUX, M. Marcel BENCIVENGO par M. Yves BAUDIN, M. Patrice MOUSEL par Mme Nadia DOUSSAINT, M. Marcel VERGEZ par M. Joël LEBOURCQ, M. Christophe PATINET par M. Didier PRIMAULT

Votes : Pour : 172, Contre : 0, Abstention : 5 (Patricia GRAIN, Dominique LEDEME, Zabbaou LIMAN, Eric QUENARD, Pierre REANT)

N'ont pas pris part au débat et au vote : Badia ALLARD, Raymond AYALA, Christian BERLOT, Charles GOSSARD, André JACOB, Thierry JOBART, Joël LEBOURCQ, Antoine LEMAIRE, Philippe LEVEAUX, Marie-Inès ROMELLE, Bernard THIERY, Léo TYBURCE, Catherine VAUTRIN, Jean-Marie VIEVILLE

CC-2022-71 : **Budget principal et budgets annexes M14**
Affectation des résultats de fonctionnement 2021
Reprise des résultats

de prendre acte pour chacun des budgets du montant du résultat de fonctionnement et d'investissement de l'exercice 2021 conformément au tableau,

d'affecter le résultat excédentaire de la section d'exploitation selon les modalités définies dans l'instruction budgétaire M14,

de procéder, pour chacun des budgets, à la reprise des résultats des comptes administratifs,

de réintégrer au résultat du budget principal, la part revenant à la Communauté urbaine du Grand Reims, du résultat de clôture du GIP InnoBioEco2 suite à sa dissolution,

d'inscrire ces affectations et ces reprises de résultats dans la première décision modificative 2022 aux imputations budgétaires appropriées conformément au tableau.

Étaient excusés : Eric AMMEUX, Jean-Pierre ARNAUD, Franck BAILLY, Nicolas CARNOYE, Alain DE CEULENEER, Jean-Luc DUBOIS, Serge HIET, Jean-Pierre JOREZ, Maryse LEQUEUX, Patrice MOREL, Jean-Claude PHILIPOT
Étaient absents : M. Bruno ARIZZI, M. Vincent BENNEZON, M. Christophe BLOT, M. Frédéric DECHAMPS, M. Frédéric MASSONOT, M. Daniel VAQUETTE

Étaient représentés : Zabbaou LIMAN par Léo TYBURCE, Patricia GRAIN par Eric QUENARD, Régis FRANCOU par Jacqueline LOPATA, Monique ROUSSEL par Jeanne JACQUET, Gabrielle BRICOUT par Alain WANSCHOO, Valérie CORDEBAR par Jean-Marie ALLOUCHERY, André JACOB par Martine JOLLY, Kim DUNTZE par Elizabeth VASSEUR, Arnaud NININ par Pascal HARLAUT, Claudine ROUSSEAU par Chantal LANTENOIS, Francky CARON par Philippe SALMON, Christophe CORBEAUX par Gilles DESSOYE, Marie ROZE par Jean-Marc ROZE, Anne-Sophie ROMAGNY par Christophe MAHUET, Eric DELFORGE par Silvana SAHO-NUZZO, Frédéric LEPAN par Patrice BARRIER, Aline POUDRAS par Armelle SIMON, Tarik MAZOUJ par Claude GACHET, Philippe WATTIER par Pascal LABELLE, Charlotte D'HARCOURT par Brigitte BLONDEAU, Evelyne FRAEYMAN-VELLY par Charles GOSSARD, Jean-Christophe POINS par Francis MUNIER, Edouard BARON par Bénédicte LE PANSE, Jean-Pierre RONSEAU par François MOURRA, Laurence BILLY par Dimitri OUDIN, Catherine COUTANT par Alban DOMINICY, Patrick SIMON par Michel SUPPLY, Jean MARX par Audrey GARDEBLE, David CHATILLON par Freddy THOMAS, Laurent GOBINET par Jacques AMMOURA, Antoine LEMAIRE par Martine JOLLY, Patrice CHRETIEN par Jeanne JACQUET, Dominique LEDEME par Eric QUENARD, Jean-Jacques GOUAULT par Hervé CHEF, Fabien CHARPENTIER par Conrad CHER, Dany CHRISTOPHE par Kevin PONCIN

Étaient représentés par leur suppléant : M. Jean-Robert AUGUSTE par M. Xavier AUGUSTE, Mme Catherine MALAISÉ par M. Claude LEVEQUE, M. Jean MICHEL par M. Philippe LEVEAUX, M. Marcel BENCIVENGO par M. Yves BAUDIN, M. Patrice MOUSEL par Mme Nadia DOUSSAINT, M. Marcel VERGEZ par M. Joël LEBOURCQ, M. Christophe PATINET par M. Didier PRIMAULT

Votes : Pour : 172, Contre : 0, Abstention : 5 (Patricia GRAIN, Dominique LEDEME, Zabbaou LIMAN, Eric QUENARD, Léo TYBURCE)

N'ont pas pris part au débat et au vote : Raymond AYALA, Edouard BARON, Christian BERLOT, Nicolas DARGENT, Charles GOSSARD, André JACOB, Thierry JOBART, Bénédicte LE PANSE, Antoine LEMAIRE, Marie-Claire LESIEUR, Philippe LEVEAUX, Claudine ROUSSEAU, Patrick TCHANGA, Bernard WEILER

CC-2022-72 :

Budgets annexes M4 : Transports Publics de personnes, eau potable, assainissement, Service Public d'assainissement non collectif, Camping Val de Vesle et boucle locale des télécommunications
Affectations des résultats d'exploitation 2021
Reprise des résultats

de prendre acte, pour chacun des budgets, du montant du résultat d'exploitation et d'investissement de l'exercice 2021 conformément au tableau,

d'affecter le résultat excédentaire de la section d'exploitation selon les modalités définies dans l'instruction budgétaire M4,

de procéder, pour chacun des budgets, à la reprise des résultats des comptes administratifs, d'inscrire ces affectations et ces reprises de résultats dans la première décision modificative 2022 aux imputations budgétaires appropriées conformément au tableau.

Étaient excusés : Eric AMMEUX, Jean-Pierre ARNAUD, Franck BAILLY, Nicolas CARNOYE, Alain DE CEULENEER, Jean-Luc DUBOIS, Serge HIET, Jean-Pierre JOREZ, Maryse LEQUEUX, Patrice MOREL, Jean-Claude PHILIPOT
Étaient absents : M. Bruno ARIZZI, M. Vincent BENNEZON, M. Christophe BLOT, M. Frédéric DECHAMPS, M. Frédéric MASSONOT, M. Daniel VAQUETTE

Étaient représentés : Zabbaou LIMAN par Léo TYBURCE, Patricia GRAIN par Eric QUENARD, Régis FRANCOU par Jacqueline LOPATA, Monique ROUSSEL par Jeanne JACQUET, Gabrielle BRICOUT par Alain WANSCHOO, Valérie CORDEBAR par Jean-Marie ALLOUCHERY, André JACOB par Martine JOLLY, Kim DUNTZE par Elizabeth VASSEUR, Arnaud NININ par Pascal HARLAUT, Claudine ROUSSEAU par Chantal LANTENOIS, Francky CARON par Philippe SALMON, Christophe CORBEAUX par Gilles DESSOYE, Marie ROZE par Jean-Marc ROZE, Anne-Sophie ROMAGNY par Christophe MAHUET, Eric DELFORGE par Silvana SAHO-NUZZO, Frédéric LEPAN par Patrice BARRIER, Aline POUDRAS par Armelle SIMON, Tarik MAZOUJ par Claude GACHET, Philippe WATTIER par Pascal LABELLE, Charlotte D'HARCOURT par Brigitte BLONDEAU, Evelyne FRAEYMAN-VELLY par Charles GOSSARD, Jean-Christophe POINS par Francis MUNIER, Edouard BARON par Bénédicte LE PANSE, Jean-Pierre RONSEAU par François MOURRA, Laurence BILLY par Dimitri OUDIN, Catherine COUTANT par Alban DOMINICY, Patrick SIMON par Michel SUPPLY, Jean MARX par Audrey GARDEBLE, David CHATILLON par Freddy THOMAS, Laurent GOBINET par Jacques AMMOURA, Antoine LEMAIRE par Martine JOLLY, Patrice CHRETIEN par Jeanne JACQUET, Dominique LEDEME par Eric QUENARD, Jean-Jacques GOUAULT par Hervé CHEF, Fabien CHARPENTIER par Conrad CHER, Dany CHRISTOPHE par Kevin PONCIN

Étaient représentés par leur suppléant : M. Jean-Robert AUGUSTE par M. Xavier AUGUSTE, Mme Catherine MALAISÉ par M. Claude LEVEQUE, M. Jean MICHEL par M. Philippe LEVEAUX, M. Marcel BENCIVENGO par M. Yves BAUDIN, M. Patrice MOUSEL par Mme Nadia DOUSSAINT, M. Marcel VERGEZ par M. Joël LEBOURCQ, M. Christophe PATINET par M. Didier PRIMAULT

Votes : Pour : 172, Contre : 0, Abstention : 5 (Patricia GRAIN, Dominique LEDEME, Zabbaou LIMAN, Eric QUENARD, Léo TYBURCE)

N'ont pas pris part au débat et au vote : Raymond AYALA, Edouard BARON, Christian BERLOT, Nicolas DARGENT, Charles GOSSARD, André JACOB, Thierry JOBART, Bénédicte LE PANSE, Antoine LEMAIRE, Marie-Claire LESIEUR, Philippe LEVEAUX, Claudine ROUSSEAU, Patrick TCHANGA, Bernard WEILER

CC-2022-73 : **Décision modificative 1 de 2022**

de recourir, comme modalités d'adoption de la décision modificative, à un vote par chapitre pour les sections de fonctionnement et d'investissement, sans vote formel sur chacun des chapitres,

d'adopter la décision modificative n°1 du budget principal et des budgets annexes des ordures ménagères, des transports publics de personnes, de l'eau potable, de l'assainissement, du service public d'assainissement non collectif, du phare de Verzenay, du camping de Val de Vesle, de la ZAC de Bezannes, de la Zone d'Activités Val des Bois, de l'archéologie et de la Boucle locale des télécommunications, conformément aux tableaux.

Étaient excusés : Eric AMMEUX, Jean-Pierre ARNAUD, Franck BAILLY, Nicolas CARNOYE, Alain DE CEULENEER, Jean-Luc DUBOIS, Serge HIET, Jean-Pierre JOREZ, Maryse LEQUEUX, Patrice MOREL, Jean-Claude PHILIPOT
Étaient absents : M. Bruno ARIZZI, M. Vincent BENNEZON, M. Christophe BLOT, M. Frédéric DECHAMPS, M. Frédéric MASSONOT, M. Daniel VAQUETTE

Étaient représentés : Zabbaou LIMAN par Léo TYBURCE, Patricia GRAIN par Eric QUENARD, Régis FRANCOU par Jacqueline LOPATA, Monique ROUSSEL par Jeanne JACQUET, Gabrielle BRICOUT par Alain WANSCHOO, Valérie CORDEBAR par Jean-Marie ALLOUCHERY, André JACOB par Martine JOLLY, Kim DUNTZE par Elizabeth VASSEUR, Arnaud NININ par Pascal HARLAUT, Claudine ROUSSEAU par Chantal LANTENOIS, Francky CARON par Philippe SALMON, Christophe CORBEAUX par Gilles DESSOYE, Marie ROZE par Jean-Marc ROZE, Anne-Sophie ROMAGNY par Christophe MAHUET, Eric DELFORGE par Silvana SAHO-NUZZO, Frédéric LEPAN par Patrice BARRIER, Aline POUDRAS par Armelle SIMON, Tarik MAZOUJ par Claude GACHET, Philippe WATTIER par Pascal LABELLE, Charlotte D'HARCOURT par Brigitte BLONDEAU, Evelyne FRAEYMAN-VELLY par Charles GOSSARD, Jean-Christophe POINS par Francis MUNIER, Edouard BARON par Bénédicte LE PANSE, Jean-Pierre RONSEAU par

François MOURRA, Laurence BILLY par Dimitri OUDIN, Catherine COUTANT par Alban DOMINICY, Patrick SIMON par Michel SUPPLY, Jean MARX par Audrey GARDEBLE, David CHATILLON par Freddy THOMAS, Laurent GOBINET par Jacques AMMOURA, Antoine LEMAIRE par Martine JOLLY, Patrice CHRETIEN par Jeanne JACQUET, Dominique LEDEME par Eric QUENARD, Jean-Jacques GOUAULT par Hervé CHEF, Fabien CHARPENTIER par Conrad CHER, Dany CHRISTOPHE par Kevin PONCIN

Etaient représentés par leur suppléant : M. Jean-Robert AUGUSTE par M. Xavier AUGUSTE, Mme Catherine MALAISÉ par M. Claude LEVEQUE, M. Jean MICHEL par M. Philippe LEVEAUX, M. Marcel BENCIVENGO par M. Yves BAUDIN, M. Patrice MOUSEL par Mme Nadia DOUSSAINT, M. Marcel VERGEZ par M. Joël LEBOURCQ, M. Christophe PATINET par M. Didier PRIMAULT

Votes : Pour : 174, Contre : 4 (Patricia GRAIN, Dominique LEDEME, Zabbau LIMAN, Eric QUENARD), Abstention : 0
N'ont pas pris part au débat et au vote : Catherine COUTANT, Jean-Louis FARARD, Jérôme FORTIER, Charles GERMAIN, Nicolas HABARE, Thierry JOBART, Martine JOLLY, Julien LEPITRE, Philippe LEVEAUX, Véronique MARCHET, Claude MAUPRIVEZ, Léo TYBURCE, Jean-Marie VIEVILLE

CC-2022-74 : **Fonds national de Péréquation des ressources Intercommunales et Communes**
Prélèvement

que la répartition au titre du Fonds national de Péréquation des ressources Intercommunales et Communes s'établit selon la méthode de répartition alternative dérogatoire prévue aux 2° du II des articles L.2336-3 et L.2336-5 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) entre la Communauté urbaine du Grand Reims et ses communes membres,

que le « prélèvement » qui pèse en 2022 sur l'ensemble intercommunal est pris en charge en totalité par la Communauté urbaine du Grand Reims,

d'autoriser Madame la Présidente ou toute autre personne dûment habilitée en application des articles L.2122-18, L.5211-2 et L.5211-9 du CGCT, à signer tout document se rapportant à cette répartition.

Étaient excusés : Eric AMMEUX, Jean-Pierre ARNAUD, Franck BAILLY, Nicolas CARNOYE, Alain DE CEULENEER, Jean-Luc DUBOIS, Serge HIET, Jean-Pierre JOREZ, Maryse LEQUEUX, Patrice MOREL, Jean-Claude PHILIPOT
Étaient absents : M. Bruno ARIZZI, M. Vincent BENNEZON, M. Christophe BLOT, M. Frédéric DECHAMPS, M. Frédéric MASSONOT, M. Daniel VAQUETTE

Étaient représentés : Zabbau LIMAN par Léo TYBURCE, Patricia GRAIN par Eric QUENARD, Régis FRANCOU par Jacqueline LOPATA, Monique ROUSSEL par Jeanne JACQUET, Gabrielle BRICOUT par Alain WANSCHOOR, Valérie CORDEBAR par Jean-Marie ALLOUCHERY, André JACOB par Martine JOLLY, Kim DUNTZE par Elizabeth VASSEUR, Arnaud NININ par Pascal HARLAUT, Claudine ROUSSEAU par Chantal LANTENOIS, Francky CARON par Philippe SALMON, Christophe CORBEAUX par Gilles DESSOYE, Marie ROZE par Jean-Marc ROZE, Anne-Sophie ROMAGNY par Christophe MAHUET, Eric DELFORGE par Silvana SAHO-NUZZO, Frédéric LEPAN par Patrice BARRIER, Aline POUDRAS par Armelle SIMON, Tarik MAZOUJ par Claude GACHET, Philippe WATTIER par Pascal LABELLE, Charlotte D'HARCOURT par Brigitte BLONDEAU, Evelyne FRAEYMAN-VELLY par Charles GOSSARD, Jean-Christophe POINS par Francis MUNIER, Edouard BARON par Bénédicte LE PANSE, Jean-Pierre RONSEAU par François MOURRA, Laurence BILLY par Dimitri OUDIN, Catherine COUTANT par Alban DOMINICY, Patrick SIMON par Michel SUPPLY, Jean MARX par Audrey GARDEBLE, David CHATILLON par Freddy THOMAS, Laurent GOBINET par Jacques AMMOURA, Antoine LEMAIRE par Martine JOLLY, Patrice CHRETIEN par Jeanne JACQUET, Dominique LEDEME par Eric QUENARD, Jean-Jacques GOUAULT par Hervé CHEF, Fabien CHARPENTIER par Conrad CHER, Dany CHRISTOPHE par Kevin PONCIN

Etaient représentés par leur suppléant : M. Jean-Robert AUGUSTE par M. Xavier AUGUSTE, Mme Catherine MALAISÉ par M. Claude LEVEQUE, M. Jean MICHEL par M. Philippe LEVEAUX, M. Marcel BENCIVENGO par M. Yves BAUDIN, M. Patrice MOUSEL par Mme Nadia DOUSSAINT, M. Marcel VERGEZ par M. Joël LEBOURCQ, M. Christophe PATINET par M. Didier PRIMAULT

Votes : Pour : 169, Contre : 0, Abstention : 2 (Evelyne FRAEYMAN-VELLY, Charles GOSSARD)
N'ont pas pris part au débat et au vote : Raymond AYALA, Edouard BARON, Catherine CHOPART, Catherine COUTANT, Nicolas DARGENT, Cyrille DUTERNE, Patricia GRAIN, Jean-Pierre GRISOUARD, Franck JACQUET, Thierry JOBART, Cathy LAURIN, Bénédicte LE PANSE, Dominique LEDEME, Marie-Claire LESIEUR, Philippe LEVEAUX, Véronique MARCHET, Sylvie PORET, Aline POUDRAS, Eric QUENARD, Bernard THIERY

CC-2022-75 : **Dotation de Solidarité Communautaire 2022**

d'arrêter le montant de l'enveloppe budgétaire affectée à la Dotation de Solidarité Communautaire (DSC), au titre de l'exercice 2022, à 14 029 027 €,

d'affecter une part principale au titre de l'enveloppe de DSC de 11 194 608 € répartie selon les critères ci-dessous :

- . 0.35 x population,
 - . 0.50 x potentiel fiscal,
 - . 0.15 x revenu,
- dans lesquels :

- la population correspond à la part de la population Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) de la commune qui figure sur les fiches DGF de l'année n-1, dans la population DGF de l'Etablissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI) sur la même année,

- le potentiel fiscal mesure l'insuffisance de potentiel fiscal par habitant de la commune au regard du potentiel fiscal communal moyen par habitant sur le territoire de l'EPCI. Ces données sont issues des fiches DGF de l'année n-1,

- le revenu mesure l'écart du revenu par habitant de la commune par rapport au revenu moyen par habitant de l'EPCI. Ces données sont issues des fiches DGF de l'année n-1,

- une partie de l'enveloppe est dédiée à la reconduction des engagements pris par le Conseil communautaire de l'ex communauté d'agglomération de Reims Métropole tels que définis dans la délibération CC-2015-170 du 14 décembre 2015,

de reconduire le versement de la part complémentaire n°1 au titre de l'enveloppe de DSC de 741 746 € selon les modalités définies dans sa délibération n°CC-2017-144 du 29 juin 2017 et la répartition de celle-ci entre les communes concernées,

de reconduire le versement de la part complémentaire n°2 au titre de l'enveloppe de DSC de 679 759 € créée par délibération n°CC-2018-164 du 27 septembre 2018, au titre de la compensation, pour les communes concernées, de la perte de produits totaux de Dotation Nationale de Péréquation et Dotation de Solidarité Rurale constatée entre 2017 et 2018,

de reconduire le versement de la part complémentaire n°3 au titre de l'enveloppe de DSC de 1 412 914 €, créée par délibération n°CC-2020-109 du 24 septembre 2020, au titre de la compensation, pour les communes concernées, de la perte du reversement du FPIC en 2020,

de reconduire le mécanisme de garantie permettant à chaque commune de ne pas percevoir un montant inférieur à l'enveloppe allouée en année n-1,

de verser, en une seule fois, le montant de la DSC aux communes,

de répartir l'enveloppe de DSC arrêtee au 1 et selon les modalités définies aux 2, 3, 4, 5 et 6.

Étaient excusés : Eric AMMEUX, Jean-Pierre ARNAUD, Franck BAILLY, Nicolas CARNOYE, Alain DE CEULENEER, Jean-Luc DUBOIS, Serge HIET, Jean-Pierre JOREZ, Maryse LEQUEUX, Patrice MOREL, Jean-Claude PHILIPOT
Étaient absents : M. Bruno ARIZZI, M. Vincent BENNEZON, M. Christophe BLOT, M. Frédéric DECHAMPS, M. Frédéric MASSONOT, M. Daniel VAQUETTE

Étaient représentés : Zabbau LIMAN par Léo TYBURCE, Patricia GRAIN par Eric QUENARD, Régis FRANCOU par Jacqueline LOPATA, Monique ROUSSEL par Jeanne JACQUET, Gabrielle BRICOUT par Alain WANSCHOOR, Valérie CORDEBAR par Jean-Marie ALLOUCHERY, André JACOB par Martine JOLLY, Kim DUNTZE par Elizabeth VASSEUR, Arnaud NININ par Pascal HARLAUT, Claudine ROUSSEAU par Chantal LANTENOIS, Francky CARON par Philippe SALMON, Christophe CORBEAUX par Gilles DESSOYE, Marie ROZE par Jean-Marc ROZE, Anne-Sophie ROMAGNY par Christophe MAHUET, Eric DELFORGE par Silvana SAHO-NUZZO, Frédéric LEPAN par Patrice BARRIER, Aline POUDRAS par Armelle SIMON, Tarik MAZOUJ par Claude GACHET, Philippe WATTIER par Pascal LABELLE, Charlotte D'HARCOURT par Brigitte BLONDEAU, Evelyne FRAEYMAN-VELLY par Charles GOSSARD, Jean-Christophe POINS par Francis MUNIER, Edouard BARON par Bénédicte LE PANSE, Jean-Pierre RONSEAU par François MOURRA, Laurence BILLY par Dimitri OUDIN, Catherine COUTANT par Alban DOMINICY, Patrick SIMON par Michel SUPPLY, Jean MARX par Audrey GARDEBLE, David CHATILLON par Freddy THOMAS, Laurent GOBINET par Jacques AMMOURA, Antoine LEMAIRE par Martine JOLLY, Patrice CHRETIEN par Jeanne JACQUET, Dominique LEDEME par Eric QUENARD, Jean-Jacques GOUAULT par Hervé CHEF, Fabien CHARPENTIER par Conrad CHER, Dany CHRISTOPHE par Kevin PONCIN

Etaient représentés par leur suppléant : M. Jean-Robert AUGUSTE par M. Xavier AUGUSTE, Mme Catherine MALAISÉ par M. Claude LEVEQUE, M. Jean MICHEL par M. Philippe LEVEAUX, M. Marcel BENCIVENGO par M. Yves BAUDIN, M. Patrice MOUSEL par Mme Nadia DOUSSAINT, M. Marcel VERGEZ par M. Joël LEBOURCQ, M. Christophe PATINET par M. Didier PRIMAULT

Votes : Pour : 174, Contre : 0, Abstention : 0

N'ont pas pris part au débat et au vote : Xavier ALBERTINI, Badia ALLARD, Sarah DA COSTA, Cyrille DUTERNE, Jérôme FORTIER, Patricia GRAIN, Michel HUTASSE, André JACOB, Franck JACQUET, Thierry JOBART, Dominique LEDEME, Marie-Claire LESIEUR, Philippe LEVEAUX, Véronique MARCHET, Eric QUENARD, Michel SICRE, Bernard THIERY

CC-2022-76 : **Attribution de subventions**

d'attribuer les subventions permettant d'assurer le fonctionnement et les actions des structures désignées en annexe.

Les subventions seront versées en une seule fois sauf autres dispositions figurant dans les différentes notifications de subventions.

Étaient excusés : Eric AMMEUX, Jean-Pierre ARNAUD, Franck BAILLY, Nicolas CARNOYE, Alain DE CEULENEER, Jean-Luc DUBOIS, Serge HIET, Jean-Pierre JOREZ, Maryse LEQUEUX, Patrice MOREL, Jean-Claude PHILIPOT

Étaient absents : M. Bruno ARIZZI, M. Vincent BENNEZON, M. Christophe BLOT, M. Frédéric DECHAMPS, M. Frédéric MASSONOT, M. Daniel VAQUETTE

Étaient représentés : Zabbaou LIMAN par Léo TYBURCE, Patricia GRAIN par Eric QUENARD, Régis FRANCOUE par Jacqueline LOPATA, Monique ROUSSEL par Jeanne JACQUET, Gabrielle BRICOUT par Alain WANSCHOOOR, Valérie CORDEBAR par Jean-Marie ALLOUCHERY, André JACOB par Martine JOLLY, Kim DUNTZE par Elizabeth VASSEUR, Arnaud NININ par Pascal HARLAUT, Claudine ROUSSEAU par Chantal LANTENOIS, Francky CARON par Philippe SALMON, Christophe CORBEAUX par Gilles DESSOYE, Marie ROZE par Jean-Marc ROZE, Anne-Sophie ROMAGNY par Christophe MAHUET, Eric DELFORGE par Silvana SAHO-NUZZO, Frédéric LEPAN par Patrice BARRIER, Aline POUDRAS par Armelle SIMON, Tarik MAZOUJ par Claude GACHET, Philippe WATTIER par Pascal LABELLE, Charlotte D'HARCOURT par Brigitte BLONDEAU, Evelyne FRAEYMAN-VELLY par Charles GOSSARD, Jean-Christophe POINS par Francis MUNIER, Edouard BARON par Bénédicte LE PANSE, Jean-Pierre RONSEAU par François MOURRA, Laurence BILLY par Dimitri OUDIN, Catherine COUTANT par Alban DOMINICY, Patrick SIMON par Michel SUPPLY, Jean MARX par Audrey GARDEBLE, David CHATILLON par Freddy THOMAS, Laurent GOBINET par Jacques AMMOURA, Antoine LEMAIRE par Martine JOLLY, Patrice CHRETIEN par Jeanne JACQUET, Dominique LEDEME par Eric QUENARD, Jean-Jacques GOUAULT par Hervé CHEF, Fabien CHARPENTIER par Conrad CHER, Dany CHRISTOPHE par Kevin PONCIN

Étaient représentés par leur suppléant : M. Jean-Robert AUGUSTE par M. Xavier AUGUSTE, Mme Catherine MALAISÉ par M. Claude LEVEQUE, M. Jean MICHEL par M. Philippe LEVEAUX, M. Marcel BENCIVENGO par M. Yves BAUDIN, M. Patrice MOUSEL par Mme Nadia DOUSSAINT, M. Marcel VERGEZ par M. Joël LEBOURCQ, M. Christophe PATINET par M. Didier PRIMAULT

Votes : Pour : 155, Contre : 0, Abstention : 2 (Yves BAUDIN, Damien GIRARD)

N'ont pas pris part au débat et au vote : Badia ALLARD, Paul-Vincent ARISTON, Marie-Hélène BASTOGNE, Valérie BEAUVAIS, Patrick BEDEK, Florence BERTHON, Romain BONHOMME, Thierry BRIANÇON, Francky CARON, Fabien CHARPENTIER, Cédric CHEVALIER, Anny DESSOY, Anne DESVERONNIERES, Nadia DOUSSAINT, Evelyne FRAEYMAN-VELLY, Claude GACHET, Charles GOSSARD, Jean-Jacques GOUAULT, Jean-Pierre GRISOUARD, Michel HUTASSE, André JACOB, Thierry JOBART, Martine JOLLY, Chantal LANTENOIS, Joël LEBOURCQ, Claude MAUPRIVEZ, Tarik MAZOUJ, Nadine POULAIN, Pierre REANT, Mario ROSSI, Philippe SALMON, Michel SICRE, Bernard THIERY, Jean-Marie VIEVILLE

CC-2022-77 : **Admission en non valeur**

d'admettre en non-valeur les créances irrécouvrables dont les montants s'élèvent à 905,52 € TTC pour le budget principal, 82 753,39 € HT pour le budget eau et 79 799,86 € HT pour le budget assainissement.

Étaient excusés : Eric AMMEUX, Jean-Pierre ARNAUD, Franck BAILLY, Nicolas CARNOYE, Alain DE CEULENEER, Jean-Luc DUBOIS, Serge HIET, Jean-Pierre JOREZ, Maryse LEQUEUX, Patrice MOREL, Jean-Claude PHILIPOT

Étaient absents : M. Bruno ARIZZI, M. Vincent BENNEZON, M. Christophe BLOT, M. Frédéric DECHAMPS, M. Frédéric MASSONOT, M. Daniel VAQUETTE

Étaient représentés : Zabbaou LIMAN par Léo TYBURCE, Patricia GRAIN par Eric QUENARD, Régis FRANCOUE par Jacqueline LOPATA, Monique ROUSSEL par Jeanne JACQUET, Gabrielle BRICOUT par Alain WANSCHOOOR, Valérie CORDEBAR par Jean-Marie ALLOUCHERY, André JACOB par Martine JOLLY, Kim DUNTZE par Elizabeth VASSEUR, Arnaud NININ par Pascal HARLAUT, Claudine ROUSSEAU par Chantal LANTENOIS, Francky CARON par Philippe SALMON, Christophe CORBEAUX par Gilles DESSOYE, Marie ROZE par Jean-Marc ROZE, Anne-Sophie ROMAGNY par Christophe MAHUET, Eric DELFORGE par Silvana SAHO-NUZZO, Frédéric LEPAN par Patrice BARRIER, Aline POUDRAS par Armelle SIMON, Tarik MAZOUJ par Claude GACHET, Philippe WATTIER par Pascal LABELLE, Charlotte D'HARCOURT par Brigitte BLONDEAU, Evelyne FRAEYMAN-VELLY par Charles GOSSARD, Jean-Christophe POINS par Francis MUNIER, Edouard BARON par Bénédicte LE PANSE, Jean-Pierre RONSEAU par François MOURRA, Laurence BILLY par Dimitri OUDIN, Catherine COUTANT par Alban DOMINICY, Patrick SIMON par Michel SUPPLY, Jean MARX par Audrey GARDEBLE, David CHATILLON par Freddy THOMAS, Laurent GOBINET par Jacques AMMOURA, Antoine LEMAIRE par Martine JOLLY, Patrice CHRETIEN par Jeanne JACQUET, Dominique LEDEME par Eric QUENARD, Jean-Jacques GOUAULT par Hervé CHEF, Fabien CHARPENTIER par Conrad CHER, Dany CHRISTOPHE par Kevin PONCIN

Étaient représentés par leur suppléant : M. Jean-Robert AUGUSTE par M. Xavier AUGUSTE, Mme Catherine MALAISÉ par M. Claude LEVEQUE, M. Jean MICHEL par M. Philippe LEVEAUX, M. Marcel BENCIVENGO par M. Yves BAUDIN, M. Patrice MOUSEL par Mme Nadia DOUSSAINT, M. Marcel VERGEZ par M. Joël LEBOURCQ, M. Christophe PATINET par M. Didier PRIMAULT

Votes : Pour : 178, Contre : 1 (Thibault LOCQUARD), Abstention : 2 (Martine JOLLY, Antoine LEMAIRE)

N'ont pas pris part au débat et au vote : Florence BERTHON, Anny DESSOY, Cyrille DUTERNE, Evelyne FRAEYMAN-VELLY, André JACOB, Cathy LAURIN, Denis LHOTELAIN, Zabbaou LIMAN, Didier PRIMAULT, Guy RIFFÉ

CC-2022-78 : **Créances éteintes**

d'admettre, en créances éteintes, les montants de 11 667,04 HT € pour le budget eau et 15 982,84 HT € pour le budget assainissement.

Étaient excusés : Eric AMMEUX, Jean-Pierre ARNAUD, Franck BAILLY, Nicolas CARNOYE, Alain DE CEULENEER, Jean-Luc DUBOIS, Serge HIET, Jean-Pierre JOREZ, Maryse LEQUEUX, Patrice MOREL, Jean-Claude PHILIPOT

Étaient absents : M. Bruno ARIZZI, M. Vincent BENNEZON, M. Christophe BLOT, M. Frédéric DECHAMPS, M. Frédéric MASSONOT, M. Daniel VAQUETTE

Étaient représentés : Zabbaou LIMAN par Léo TYBURCE, Patricia GRAIN par Eric QUENARD, Régis FRANCOUE par Jacqueline LOPATA, Monique ROUSSEL par Jeanne JACQUET, Gabrielle BRICOUT par Alain WANSCHOOOR, Valérie CORDEBAR par Jean-Marie ALLOUCHERY, André JACOB par Martine JOLLY, Kim DUNTZE par Elizabeth VASSEUR, Arnaud NININ par Pascal HARLAUT, Claudine ROUSSEAU par Chantal LANTENOIS, Francky CARON par Philippe SALMON, Christophe CORBEAUX par Gilles DESSOYE, Marie ROZE par Jean-Marc ROZE, Marie-Inès ROMELLE par Claude PIQUARD, Eric DELFORGE par Silvana SAHO-NUZZO, Frédéric LEPAN par Patrice BARRIER, Aline POUDRAS par Armelle SIMON, Tarik MAZOUJ par Claude GACHET, Philippe WATTIER par Pascal LABELLE, Charlotte D'HARCOURT par Brigitte BLONDEAU, Evelyne FRAEYMAN-VELLY par Charles GOSSARD, Jean-Christophe POINS par Francis MUNIER, Edouard BARON par Bénédicte LE PANSE, Jean-Pierre RONSEAU par François MOURRA, Laurence BILLY par Dimitri OUDIN, Catherine COUTANT par Alban DOMINICY, Patrick SIMON par Michel SUPPLY, Jean MARX par Audrey GARDEBLE, David CHATILLON par Freddy THOMAS, Laurent GOBINET par Jacques AMMOURA, Antoine LEMAIRE par Martine JOLLY, Patrice CHRETIEN par Jeanne JACQUET, Dominique LEDEME par Eric QUENARD, Jean-Jacques GOUAULT par Hervé CHEF, Fabien CHARPENTIER par Conrad CHER, Dany CHRISTOPHE par Kevin PONCIN

Étaient représentés par leur suppléant : M. Jean-Robert AUGUSTE par M. Xavier AUGUSTE, Mme Catherine MALAISÉ par M. Claude LEVEQUE, M. Jean MICHEL par M. Philippe LEVEAUX, M. Marcel BENCIVENGO par M. Yves BAUDIN, M. Patrice MOUSEL par Mme Nadia DOUSSAINT, M. Marcel VERGEZ par M. Joël LEBOURCQ, M. Christophe PATINET par M. Didier PRIMAULT

Votes : Pour : 178, Contre : 1 (Thibault LOCQUARD), Abstention : 2 (Martine JOLLY, Antoine LEMAIRE)

N'ont pas pris part au débat et au vote : Florence BERTHON, Anny DESSOY, Cyrille DUTERNE, Evelyne FRAEYMAN-VELLY, André JACOB, Cathy LAURIN, Denis LHOTELAIN, Zabbaou LIMAN, Didier PRIMAULT, Guy RIFFÉ

CC-2022-79 : **Pôle Beine-Bourgogne - Accueil périscolaire** **Pôle du Tardenois Accueil de loisirs sans hébergement** **Tarifs 2022** **Complément**

de modifier sa délibération n°CC-2021-300 du 16 décembre 2021 relative aux tarifs pour l'année 2022 des services communautaires, de fixer :

- un tarif de 0,50 € pour le service d'accueil périscolaire supplémentaire de 18h à 18h30 à compter de la rentrée scolaire 2022 afin d'étendre l'amplitude horaire des accueils périscolaires du soir (y compris sur le mercredi périscolaire) sur le pôle Beine-Bourgogne,
- les tarifs, afin de mettre en place un accueil de loisirs sans hébergement géré en régie par la Communauté urbaine du Grand Reims sur le groupe scolaire de Ville en Tardenois, pour les petites et grandes vacances à compter de juillet 2022.

Étaient excusés : Eric AMMEUX, Jean-Pierre ARNAUD, Franck BAILLY, Nicolas CARNOYE, Alain DE CEULENEER, Frédéric DECHAMPS, Jean-Luc DUBOIS, Serge HIET, Jean-Pierre JOREZ, Maryse LEQUEUX, Patrice MOREL, Jean-Claude PHILIPOT

Étaient absents : M. Bruno ARIZZI, M. Vincent BENNEZON, M. Christophe BLOT, M. Frédéric MASSONOT, M. Daniel VAQUETTE

Étaient représentés : Zabbaou LIMAN par Léo TYBURCE, Patricia GRAIN par Eric QUENARD, Régis FRANCOUE par Jacqueline LOPATA, Monique ROUSSEL par Jeanne JACQUET, Gabrielle BRICOUT par Alain WANSCHOOOR, Valérie CORDEBAR par Jean-Marie ALLOUCHERY, André JACOB par Martine JOLLY, Kim DUNTZE par Elizabeth VASSEUR, Arnaud NININ par Pascal HARLAUT, Claudine ROUSSEAU par Chantal LANTENOIS, Francky CARON par Philippe SALMON, Christophe CORBEAUX par Gilles DESSOYE, Pierre LHOTTE par Michel KELLER, Marie ROZE par Jean-Marc ROZE, Anne-Sophie ROMAGNY par Christophe MAHUET, Eric DELFORGE par Silvana SAHO-NUZZO, Frédéric LEPAN par Patrice BARRIER, Aline POUDRAS par Armelle SIMON, Tarik MAZOUJ par Claude GACHET, Philippe WATTIER par Pascal LABELLE, Charlotte D'HARCOURT par Brigitte BLONDEAU, Evelyne FRAEYMAN-VELLY par Charles GOSSARD, Jean-Christophe POINS par Francis MUNIER, Edouard BARON par Bénédicte LE PANSE, Jean-Pierre RONSEAU par François MOURRA, Laurence BILLY par Dimitri OUDIN, Catherine COUTANT par Alban DOMINICY, Patrick SIMON par Michel SUPPLY, Jean MARX par Audrey GARDEBLE, David CHATILLON par Freddy THOMAS, Laurent GOBINET par Jacques AMMOURA, Antoine LEMAIRE par Martine JOLLY, Patrice CHRETIEN par Jeanne JACQUET, Dominique LEDEME par Eric QUENARD, Jean-Jacques GOUAULT par Hervé CHEF, Fabien CHARPENTIER par Conrad CHER, Dany CHRISTOPHE par Kevin PONCIN

Étaient représentés par leur suppléant : M. Jean-Robert AUGUSTE par M. Xavier AUGUSTE, Mme Catherine MALAISÉ par M. Claude LEVEQUE, M. Jean MICHEL par M. Philippe LEVEAUX, M. Marcel BENCIVENGO par M. Yves BAUDIN, M. Patrice MOUSEL par Mme Nadia DOUSSAINT, M. Marcel VERGEZ par M. Joël LEBOURCQ, M. Christophe PATINET par M. Didier PRIMAULT

Votes : Pour : 171, Contre : 0, Abstention : 1 (Azzedine AIT-IHADDADENE)

N'ont pas pris part au débat et au vote : Paul-Vincent ARISTON, Raymond AYALA, François BARONNET, Marie-Hélène BASTOGNE, Christian BERLOT, Florence BERTHON, Romain BONHOMME, Anny DESSOY, Charlotte D'HARCOURT, Alban DOMINICY, Evelyne FRAEYMAN-VELLY, Charles GOSSARD, Thierry JOBART, Bénédicte LE PANSE, Julien LEPITRE, Denis LHOTELAIN, Emmanuel MAZINGUE, Franck NOEL, Pierre REANT

CC-2022-80 :

Innovact by Semia
Attribution de subvention
Convention d'objectifs 2022

d'attribuer une subvention de 165 000 €, pour l'année 2022, à l'association Semia, d'autoriser Madame la Présidente à signer la convention relative au portage de l'activité d'incubation Innovact by Sémia, avec l'association Semia, pour l'année 2022.

Étaient excusés : Eric AMMEUX, Jean-Pierre ARNAUD, Franck BAILLY, Nicolas CARNOYE, Alain DE CEULENEER, Jean-Luc DUBOIS, Serge HIET, Jean-Pierre JOREZ, Maryse LEQUEUX, Patrice MOREL, Jean-Claude PHILIPOT
Étaient absents : M. Bruno ARIZZI, M. Vincent BENNEZON, M. Christophe BLOT, M. Frédéric DECHAMPS, M. Frédéric MASSONOT, M. Daniel VAQUETTE

Étaient représentés : Zabbaou LIMAN par Léo TYBURCE, Patricia GRAIN par Eric QUENARD, Régis FRANCOUE par Jacqueline LOPATA, Monique ROUSSEL par Jeanne JACQUET, Gabrielle BRICOUT par Alain WANSCHOOOR, Valérie CORDEBAR par Jean-Marie ALLOUCHERY, André JACOB par Martine JOLLY, Kim DUNTZE par Elizabeth VASSEUR, Arnaud NININ par Pascal HARLAUT, Claudine ROUSSEAU par Chantal LANTENOIS, Francky CARON par Philippe SALMON, Christophe CORBEAUX par Gilles DESSOYE, Pierre LHOTTE par Michel KELLER, Marie ROZE par Jean-Marc ROZE, Anne-Sophie ROMAGNY par Christophe MAHUET, Eric DELFORGE par Silvana SAHO-NUZZO, Frédéric LEPAN par Patrice BARRIER, Aline POUDRAS par Armelle SIMON, Tarik MAZOUJ par Claude GACHET, Philippe WATTIER par Pascal LABELLE, Charlotte D'HARCOURT par Brigitte BLONDEAU, Evelyne FRAEYMAN-VELLY par Charles GOSSARD, Jean-Christophe POINS par Francis MUNIER, Edouard BARON par Bénédicte LE PANSE, Jean-Pierre RONSEAU par François MOURRA, Laurence BILLY par Dimitri OUDIN, Catherine COUTANT par Alban DOMINICY, Patrick SIMON par Michel SUPPLY, Jean MARX par Audrey GARDEBLED, David CHATILLON par Freddy THOMAS, Laurent GOBINET par Jacques AMMOURA, Antoine LEMAIRE par Martine JOLLY, Patrice CHRETIEN par Jeanne JACQUET, Dominique LEDEME par Eric QUENARD, Jean-Jacques GOUAULT par Hervé CHEF, Fabien CHARPENTIER par Conrad CHER, Dany CHRISTOPHE par Kevin PONCIN

Étaient représentés par leur suppléant : M. Jean-Robert AUGUSTE par M. Xavier AUGUSTE, Mme Catherine MALAISÉ par M. Claude LEVEQUE, M. Jean MICHEL par M. Philippe LEVEAUX, M. Marcel BENCIVENGO par M. Yves BAUDIN, M. Patrice MOUSEL par Mme Nadia DOUSSAINT, M. Marcel VERGEZ par M. Joël LEBOURCQ, M. Christophe PATINET par M. Didier PRIMAULT

Votes : Pour : 172, Contre : 0, Abstention : 0

N'ont pas pris part au débat et au vote : Badia ALLARD, Paul-Vincent ARISTON, François BARONNET, Yves BAUDIN, Thierry BRIANÇON, Fabien CHARPENTIER, Catherine CHOPART, Cyrille DUTERNE, Damien GIRARD, Stéphane GOMBAUD, Julien LEPITRE, Denis LHOTELAIN, Eric MALTOT, Claude MAUPRIVEZ, Dominique POTAR, Nadine POULAIN, Marie-Inès ROMELLE, Claudine ROUSSEAU, Léo TYBURCE

CC-2022-81 :

Réseau entreprendre en Champagne-Ardenne
Fonds de prêts de l'association
Attribution de subvention
Convention de partenariat 2022

d'attribuer une subvention de 20 000 €, au titre de l'année 2022, au fonds de prêts du Réseau Entreprendre en Champagne-Ardenne, d'autoriser Madame la Présidente à signer la convention 2022 avec le Réseau Entreprendre en Champagne Ardenne.

Étaient excusés : Eric AMMEUX, Jean-Pierre ARNAUD, Franck BAILLY, Nicolas CARNOYE, Alain DE CEULENEER, Jean-Luc DUBOIS, Serge HIET, Jean-Pierre JOREZ, Maryse LEQUEUX, Patrice MOREL, Jean-Claude PHILIPOT
Étaient absents : M. Bruno ARIZZI, M. Vincent BENNEZON, M. Christophe BLOT, M. Frédéric DECHAMPS, M. Frédéric MASSONOT, M. Daniel VAQUETTE

Étaient représentés : Zabbaou LIMAN par Léo TYBURCE, Patricia GRAIN par Eric QUENARD, Régis FRANCOUE par Jacqueline LOPATA, Monique ROUSSEL par Jeanne JACQUET, Gabrielle BRICOUT par Alain WANSCHOOOR, Valérie CORDEBAR par Jean-Marie ALLOUCHERY, André JACOB par Martine JOLLY, Kim DUNTZE par Elizabeth VASSEUR, Arnaud NININ par Pascal HARLAUT, Claudine ROUSSEAU par Chantal LANTENOIS, Francky CARON par Philippe SALMON, Christophe CORBEAUX par Gilles DESSOYE, Pierre LHOTTE par Michel KELLER, Marie ROZE par Jean-Marc ROZE, Anne-Sophie ROMAGNY par Christophe MAHUET, Eric DELFORGE par Silvana SAHO-NUZZO, Frédéric LEPAN par Patrice BARRIER, Aline POUDRAS par Armelle SIMON, Tarik MAZOUJ par Claude GACHET, Philippe WATTIER par Pascal LABELLE, Charlotte D'HARCOURT par Brigitte BLONDEAU, Evelyne FRAEYMAN-VELLY par Charles GOSSARD, Jean-Christophe POINS par Francis MUNIER, Edouard BARON par Bénédicte LE PANSE, Jean-Pierre RONSEAU par François MOURRA, Laurence BILLY par Dimitri OUDIN, Catherine COUTANT par Alban DOMINICY, Patrick SIMON par Michel SUPPLY, Jean MARX par Audrey GARDEBLED, David CHATILLON par Freddy THOMAS, Laurent GOBINET par Jacques AMMOURA, Antoine LEMAIRE par Martine JOLLY, Patrice CHRETIEN par Jeanne JACQUET, Dominique LEDEME par Eric QUENARD, Jean-Jacques GOUAULT par Hervé CHEF, Fabien CHARPENTIER par Conrad CHER, Dany CHRISTOPHE par Kevin PONCIN

Étaient représentés par leur suppléant : M. Jean-Robert AUGUSTE par M. Xavier AUGUSTE, Mme Catherine MALAISÉ par M. Claude LEVEQUE, M. Jean MICHEL par M. Philippe LEVEAUX, M. Marcel BENCIVENGO par M. Yves BAUDIN, M. Patrice MOUSEL par Mme Nadia DOUSSAINT, M. Marcel VERGEZ par M. Joël LEBOURCQ, M. Christophe PATINET par M. Didier PRIMAULT

Votes : Pour : 173, Contre : 0, Abstention : 0

N'ont pas pris part au débat et au vote : Badia ALLARD, Paul-Vincent ARISTON, Xavier AUGUSTE, Raymond AYALA, François BARONNET, Catherine CHOPART, Catherine COUTANT, Sarah DA COSTA, Anny DESSOY, Cyrille DUTERNE, Nicolas HABARE, Franck JACQUET, Thierry JOBART, Denis LHOTELAIN, Dimitri OUDIN, Dominique POTAR, Nadine POULAIN, Claudine ROUSSEAU

CC-2022-82 :

Ma thèse en 180 secondes
Attribution du 1er prix de la finale territoriale
Edition 2022

d'attribuer, dans le cadre de la finale territoriale « Champagne-Ardenne » du concours national « Ma Thèse en 180 secondes », édition 2022, le 1^{er} Prix « Grand Reims » d'une valeur de 1 000 €, attribué à Madame Cléopée Van Maele, lauréate désignée par le jury spécialement réuni à cet effet,

d'autoriser Madame la Présidente à attribuer le prix de la Communauté urbaine du Grand Reims décerné par un jury, dans le cadre du concours national « Ma Thèse en 180 secondes », à compter de l'édition 2023.

Étaient excusés : Eric AMMEUX, Jean-Pierre ARNAUD, Franck BAILLY, Nicolas CARNOYE, Alain DE CEULENEER, Jean-Luc DUBOIS, Serge HIET, Jean-Pierre JOREZ, Maryse LEQUEUX, Patrice MOREL, Jean-Claude PHILIPOT
Étaient absents : M. Bruno ARIZZI, M. Vincent BENNEZON, M. Christophe BLOT, M. Frédéric DECHAMPS, M. Frédéric MASSONOT, M. Daniel VAQUETTE

Étaient représentés : Zabbaou LIMAN par Léo TYBURCE, Patricia GRAIN par Eric QUENARD, Régis FRANCOUE par Jacqueline LOPATA, Monique ROUSSEL par Jeanne JACQUET, Gabrielle BRICOUT par Alain WANSCHOOOR, Valérie CORDEBAR par Jean-Marie ALLOUCHERY, André JACOB par Martine JOLLY, Kim DUNTZE par Elizabeth VASSEUR, Arnaud NININ par Pascal HARLAUT, Claudine ROUSSEAU par Chantal LANTENOIS, Francky CARON par Philippe SALMON, Christophe CORBEAUX par Gilles DESSOYE, Pierre LHOTTE par Michel KELLER, Marie ROZE par Jean-Marc ROZE, Anne-Sophie ROMAGNY par Christophe MAHUET, Eric DELFORGE par Silvana SAHO-NUZZO, Frédéric LEPAN par Patrice BARRIER, Aline POUDRAS par Armelle SIMON, Tarik MAZOUJ par Claude GACHET, Philippe WATTIER par Pascal LABELLE, Charlotte D'HARCOURT par Brigitte BLONDEAU, Evelyne FRAEYMAN-VELLY par Charles GOSSARD, Jean-Christophe POINS par Francis MUNIER, Edouard BARON par Bénédicte LE PANSE, Jean-Pierre RONSEAU par François MOURRA, Laurence BILLY par Dimitri OUDIN, Catherine COUTANT par Alban DOMINICY, Patrick SIMON par Michel SUPPLY, Jean MARX par Audrey GARDEBLED, David CHATILLON par Freddy THOMAS, Laurent GOBINET par Jacques AMMOURA, Antoine LEMAIRE par Martine JOLLY, Patrice CHRETIEN par Jeanne JACQUET, Dominique LEDEME par Eric QUENARD, Jean-Jacques GOUAULT par Hervé CHEF, Fabien CHARPENTIER par Conrad CHER, Dany CHRISTOPHE par Kevin PONCIN

Étaient représentés par leur suppléant : M. Jean-Robert AUGUSTE par M. Xavier AUGUSTE, Mme Catherine MALAISÉ par M. Claude LEVEQUE, M. Jean MICHEL par M. Philippe LEVEAUX, M. Marcel BENCIVENGO par M. Yves BAUDIN, M. Patrice MOUSEL par Mme Nadia DOUSSAINT, M. Marcel VERGEZ par M. Joël LEBOURCQ, M. Christophe PATINET par M. Didier PRIMAULT

Votes : Pour : 177, Contre : 0, Abstention : 0

N'ont pas pris part au débat et au vote : Badia ALLARD, Paul-Vincent ARISTON, Edouard BARON, Sarah DA COSTA, Anny DESSOY, Evelyne FRAEYMAN-VELLY, Damien GIRARD, André JACOB, Thierry JOBART, Martine JOLLY, Chantal LANTENOIS, Antoine LEMAIRE, Denis LHOTELAIN, Dimitri OUDIN

CC-2022-83 :

BioValley France
Adhésion
Désignation

d'autoriser Madame la Présidente à adhérer au pôle de compétitivité BioValley France, moyennant une cotisation annuelle d'un montant de 5 000 € pour 2022, d'autoriser Madame la Présidente à signer la demande d'adhésion, de désigner Madame Patricia Durin comme représentante de la Communauté urbaine du Grand Reims.

Étaient excusés : Eric AMMEUX, Jean-Pierre ARNAUD, Franck BAILLY, Nicolas CARNOYE, Alain DE CEULENEER, Jean-Luc DUBOIS, Serge HIET, Jean-Pierre JOREZ, Maryse LEQUEUX, Patrice MOREL, Jean-Claude PHILIPOT
Étaient absents : M. Bruno ARIZZI, M. Vincent BENNEZON, M. Christophe BLOT, M. Frédéric DECHAMPS, M. Frédéric MASSONOT, M. Daniel VAQUETTE

Étaient représentés : Zabbaou LIMAN par Léo TYBURCE, Patricia GRAIN par Eric QUENARD, Régis FRANCOUE par Jacqueline LOPATA, Monique ROUSSEL par Jeanne JACQUET, Gabrielle BRICOUT par Alain WANSCHOOOR, Valérie CORDEBAR par Jean-Marie ALLOUCHERY, André JACOB par Martine JOLLY, Kim DUNTZE par Elizabeth VASSEUR, Arnaud NININ par Pascal HARLAUT, Claudine ROUSSEAU par Chantal LANTENOIS, Francky CARON par Philippe SALMON, Christophe CORBEAUX par Gilles DESSOYE, Pierre LHOTTE par Michel KELLER, Marie ROZE par Jean-Marc ROZE, Anne-Sophie ROMAGNY par Christophe MAHUET, Eric DELFORGE par Silvana SAHO-NUZZO, Frédéric LEPAN par Patrice BARRIER, Aline POUDRAS par Armelle SIMON, Tarik MAZOUJ par Claude GACHET, Philippe WATTIER par Pascal LABELLE, Charlotte D'HARCOURT par Brigitte BLONDEAU, Evelyne FRAEYMAN-VELLY par Charles GOSSARD, Jean-Christophe POINS par Francis MUNIER, Edouard BARON par Bénédicte LE PANSE, Jean-

Pierre RONSEAU par François MOURRA, Laurence BILLY par Dimitri OUDIN, Catherine COUTANT par Alban DOMINICY, Patrick SIMON par Michel SUPPLY, Jean MARX par Audrey GARDEBLED, David CHATILLON par Freddy THOMAS, Laurent GOBINET par Jacques AMMOURA, Antoine LEMAIRE par Martine JOLLY, Patrice CHRETIEN par Jeanne JACQUET, Dominique LEDEME par Eric QUENARD, Jean-Jacques GOUAULT par Hervé CHEF, Fabien CHARPENTIER par Conrad CHER, Dany CHRISTOPHE par Kevin PONCIN

Etaient représentés par leur suppléant : M. Jean-Robert AUGUSTE par M. Xavier AUGUSTE, Mme Catherine MALAISE par M. Claude LEVEQUE, M. Jean MICHEL par M. Philippe LEVEAUX, M. Marcel BENCIVENGO par M. Yves BAUDIN, M. Patrice MOUSEL par Mme Nadia DOUSSAINT, M. Marcel VERGEZ par M. Joël LEBOURCQ, M. Christophe PATINET par M. Didier PRIMAULT

Votes : Pour : 178, Contre : 0, Abstention : 1 (Nicolas DARGENT)

N'ont pas pris part au débat et au vote : Paul-Vincent ARISTON, Yves BAUDIN, Thierry BRIANÇON, Anny DESSOY, Patricia DURIN, Franck JACQUET, Thierry JOBART, Julien LEPITRE, Denis LHOTELAIN, Jean-Christophe POINS, Pierre REANT, Léo TYBURCE

CC-2022-84 : **Projet de stratégie bas carbone valant Plan Climat Air Énergie Territorial**
Approbation et saisine du Préfet, de la Région et de la MRAe

d'approuver le projet de Stratégie bas carbone de la Communauté urbaine du Grand Reims valant Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET),

d'autoriser Madame la Présidente :

- à transmettre le projet de stratégie bas carbone au Préfet de Région et au Président du Conseil Régional,
- à saisir la Mission Régionale d'Autorité environnementale pour recueillir l'avis de l'Autorité environnementale,
- à signer tout document afférent.

Étaient excusés : Eric AMMEUX, Jean-Pierre ARNAUD, Franck BAILLY, Nicolas CARNOYE, Alain DE CEULENEER, Jean-Luc DUBOIS, Serge HIET, Jean-Pierre JOREZ, Maryse LEQUEUX, Patrice MOREL, Jean-Claude PHILIPOT

Étaient absents : M. Bruno ARIZZI, M. Vincent BENNEZON, M. Christophe BLOT, M. Frédéric DECHAMPS, M. Frédéric MASSONOT, M. Daniel VAQUETTE

Étaient représentés : Zabbaou LIMAN par Léo TYBURCE, Patricia GRAIN par Eric QUENARD, Régis FRANCOUE par Jacqueline LOPATA, Monique ROUSSEL par Jeanne JACQUET, Gabrielle BRICOUT par Alain WANSCHOOOR, Valérie CORDEBAR par Jean-Marie ALLOUCHERY, André JACOB par Martine JOLLY, Kim DUNTZE par Elizabeth VASSEUR, Arnaud NININ par Pascal HARLAUT, Claudine ROUSSEAU par Chantal LANTENOIS, Francky CARON par Philippe SALMON, Christophe CORBEAUX par Gilles DESSOYE, Pierre LHOTTE par Michel KELLER, Marie ROZE par Jean-Marc ROZE, Anne-Sophie ROMAGNY par Christophe MAHUET, Eric DELFORGE par Silvana SAHO-NUZZO, Frédéric LEPAN par Patrice BARRIER, Aline POUDRAS par Armelle SIMON, Tarik MAZOUJ par Claude GACHET, Philippe WATTIER par Pascal LABELLE, Charlotte D'HARCOURT par Brigitte BLONDEAU, Evelyne FRAEYMAN-VELLY par Charles GOSSARD, Jean-Christophe POINS par Francis MUNIER, Edouard BARON par Bénédicte LE PANSE, Jean-Pierre RONSEAU par François MOURRA, Laurence BILLY par Dimitri OUDIN, Catherine COUTANT par Alban DOMINICY, Patrick SIMON par Michel SUPPLY, Jean MARX par Audrey GARDEBLED, David CHATILLON par Freddy THOMAS, Laurent GOBINET par Jacques AMMOURA, Antoine LEMAIRE par Martine JOLLY, Patrice CHRETIEN par Jeanne JACQUET, Dominique LEDEME par Eric QUENARD, Jean-Jacques GOUAULT par Hervé CHEF, Fabien CHARPENTIER par Conrad CHER, Dany CHRISTOPHE par Kevin PONCIN

Etaient représentés par leur suppléant : M. Jean-Robert AUGUSTE par M. Xavier AUGUSTE, Mme Catherine MALAISE par M. Claude LEVEQUE, M. Jean MICHEL par M. Philippe LEVEAUX, M. Marcel BENCIVENGO par M. Yves BAUDIN, M. Patrice MOUSEL par Mme Nadia DOUSSAINT, M. Marcel VERGEZ par M. Joël LEBOURCQ, M. Christophe PATINET par M. Didier PRIMAULT

Votes : Pour : 172, Contre : 1 (Nicolas HABARE), Abstention : 9 (Damien GIRARD, Patricia GRAIN, André JACOB, Martine JOLLY, Dominique LEDEME, Antoine LEMAIRE, Zabbaou LIMAN, Thibault LOCQUARD, Eric QUENARD)

N'ont pas pris part au débat et au vote : Paul-Vincent ARISTON, Raymond AYALA, Christian BERLOT, Franck JACQUET, Julien LEPITRE, Denis LHOTELAIN, Sylvie PORET, Michel SICRE, Léo TYBURCE

CC-2022-85 : **Rénovation énergétique de l'habitat**
Accompagnement des ménages
Règlement d'attribution des primes exceptionnelles "mode de chauffage bas carbone"
Approbation

d'approuver le règlement d'attribution des primes exceptionnelles concernant les modes de chauffage bas carbone,

de solliciter le comité technique de l'OPAH pour l'évaluation des demandes de subventions.

Les dépenses correspondantes seront imputées au budget principal dans la limite d'une enveloppe de 100 000 €.

Étaient excusés : Eric AMMEUX, Jean-Pierre ARNAUD, Franck BAILLY, Nicolas CARNOYE, Alain DE CEULENEER, Jean-Luc DUBOIS, Serge HIET, Jean-Pierre JOREZ, Maryse LEQUEUX, Patrice MOREL, Jean-Claude PHILIPOT

Étaient absents : M. Bruno ARIZZI, M. Vincent BENNEZON, M. Christophe BLOT, M. Frédéric DECHAMPS, M. Frédéric MASSONOT, M. Daniel VAQUETTE

Étaient représentés : Zabbaou LIMAN par Léo TYBURCE, Patricia GRAIN par Eric QUENARD, Régis FRANCOUE par Jacqueline LOPATA, Monique ROUSSEL par Jeanne JACQUET, Gabrielle BRICOUT par Alain WANSCHOOOR, Valérie CORDEBAR par Jean-Marie ALLOUCHERY, André JACOB par Martine JOLLY, Kim DUNTZE par Elizabeth VASSEUR, Arnaud NININ par Pascal HARLAUT, Claudine ROUSSEAU par Chantal LANTENOIS, Francky CARON par Philippe SALMON, Christophe CORBEAUX par Gilles DESSOYE, Pierre LHOTTE par Michel KELLER, Marie ROZE par Jean-Marc ROZE, Anne-Sophie ROMAGNY par Christophe MAHUET, Eric DELFORGE par Silvana SAHO-NUZZO, Badia ALLARD par Jacques AMMOURA, Frédéric LEPAN par Patrice BARRIER, Aline POUDRAS par Armelle SIMON, Tarik MAZOUJ par Claude GACHET, Philippe WATTIER par Pascal LABELLE, Charlotte D'HARCOURT par Brigitte BLONDEAU, Evelyne FRAEYMAN-VELLY par Charles GOSSARD, Jean-Christophe POINS par Francis MUNIER, Edouard BARON par Bénédicte LE PANSE, Jean-Pierre RONSEAU par François MOURRA, Laurence BILLY par Dimitri OUDIN, Catherine COUTANT par Alban DOMINICY, Patrick SIMON par Michel SUPPLY, Jean MARX par Audrey GARDEBLED, David CHATILLON par Freddy THOMAS, Laurent GOBINET par Jacques AMMOURA, Antoine LEMAIRE par Martine JOLLY, Patrice CHRETIEN par Jeanne JACQUET, Dominique LEDEME par Eric QUENARD, Jean-Jacques GOUAULT par Hervé CHEF, Fabien CHARPENTIER par Conrad CHER, Dany CHRISTOPHE par Kevin PONCIN

Etaient représentés par leur suppléant : M. Jean-Robert AUGUSTE par M. Xavier AUGUSTE, Mme Catherine MALAISE par M. Claude LEVEQUE, M. Jean MICHEL par M. Philippe LEVEAUX, M. Marcel BENCIVENGO par M. Yves BAUDIN, M. Patrice MOUSEL par Mme Nadia DOUSSAINT, M. Marcel VERGEZ par M. Joël LEBOURCQ, M. Christophe PATINET par M. Didier PRIMAULT

Votes : Pour : 183, Contre : 0, Abstention : 0

N'ont pas pris part au débat et au vote : François BARONNET, Michel HUTASSE, Bénédicte LE PANSE, Zabbaou LIMAN, Germain RENARD, Patrick TCHANGA, Bernard THIERY, Léo TYBURCE

CC-2022-86 : **Démarche "éco-défis"**
Convention partenariale avec la Chambre des métiers et de l'artisanat

d'approuver l'engagement de la Communauté urbaine du Grand Reims dans la démarche des éco-défis mis en œuvre par la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Région Grand Est,

d'autoriser Madame la Présidente à signer la convention afférente.

Les dépenses correspondantes seront imputées au budget principal dans la limite d'une enveloppe de 1 247 € et au budget annexe « déchets » dans une enveloppe analogue.

Étaient excusés : Eric AMMEUX, Jean-Pierre ARNAUD, Franck BAILLY, Nicolas CARNOYE, Alain DE CEULENEER, Jean-Luc DUBOIS, Serge HIET, Jean-Pierre JOREZ, Maryse LEQUEUX, Patrice MOREL, Jean-Claude PHILIPOT

Étaient absents : M. Bruno ARIZZI, M. Vincent BENNEZON, M. Christophe BLOT, M. Frédéric DECHAMPS, M. Frédéric MASSONOT, M. Daniel VAQUETTE

Étaient représentés : Zabbaou LIMAN par Léo TYBURCE, Patricia GRAIN par Eric QUENARD, Régis FRANCOUE par Jacqueline LOPATA, Monique ROUSSEL par Jeanne JACQUET, Gabrielle BRICOUT par Alain WANSCHOOOR, Valérie CORDEBAR par Jean-Marie ALLOUCHERY, André JACOB par Martine JOLLY, Kim DUNTZE par Elizabeth VASSEUR, Arnaud NININ par Pascal HARLAUT, Claudine ROUSSEAU par Chantal LANTENOIS, Francky CARON par Philippe SALMON, Christophe CORBEAUX par Gilles DESSOYE, Pierre LHOTTE par Michel KELLER, Marie ROZE par Jean-Marc ROZE, Anne-Sophie ROMAGNY par Christophe MAHUET, Eric DELFORGE par Silvana SAHO-NUZZO, Badia ALLARD par Jacques AMMOURA, Frédéric LEPAN par Patrice BARRIER, Aline POUDRAS par Armelle SIMON, Tarik MAZOUJ par Claude GACHET, Philippe WATTIER par Pascal LABELLE, Charlotte D'HARCOURT par Brigitte BLONDEAU, Evelyne FRAEYMAN-VELLY par Charles GOSSARD, Jean-Christophe POINS par Francis MUNIER, Edouard BARON par Bénédicte LE PANSE, Jean-Pierre RONSEAU par François MOURRA, Laurence BILLY par Dimitri OUDIN, Catherine COUTANT par Alban DOMINICY, Patrick SIMON par Michel SUPPLY, Jean MARX par Audrey GARDEBLED, David CHATILLON par Freddy THOMAS, Laurent GOBINET par Jacques AMMOURA, Antoine LEMAIRE par Martine JOLLY, Patrice CHRETIEN par Jeanne JACQUET, Dominique LEDEME par Eric QUENARD, Jean-Jacques GOUAULT par Hervé CHEF, Fabien CHARPENTIER par Conrad CHER, Dany CHRISTOPHE par Kevin PONCIN

Etaient représentés par leur suppléant : M. Jean-Robert AUGUSTE par M. Xavier AUGUSTE, Mme Catherine MALAISE par M. Claude LEVEQUE, M. Jean MICHEL par M. Philippe LEVEAUX, M. Marcel BENCIVENGO par M. Yves BAUDIN, M. Patrice MOUSEL par Mme Nadia DOUSSAINT, M. Marcel VERGEZ par M. Joël LEBOURCQ, M. Christophe PATINET par M. Didier PRIMAULT

Votes : Pour : 178, Contre : 0, Abstention : 0

N'ont pas pris part au débat et au vote : Azzedine AIT-IHADDADENE, Jacques AMMOURA, Anny DESSOY, Jérôme FORTIER, Charles GOSSARD, Michel HUTASSE, Thierry JOBART, Zabbaou LIMAN, Claudine ROUSSEAU, André SECONDÉ, Michel SICRE, Léo TYBURCE, Alain WANSCHOOOR

CC-2022-87 : **Conservatoire d'espaces naturels de Champagne-Ardenne**
Convention de partenariat 2022-2026

d'autoriser Madame la Présidente à signer la convention avec le Conservatoire d'Espaces Naturels de Champagne-Ardenne fixant les modalités d'intervention et de partenariat en matière de biodiversité et de gestion conservatoire des espaces naturels.

Étaient excusés : Eric AMMEUX, Jean-Pierre ARNAUD, Franck BAILLY, Nicolas CARNOYE, Alain DE CEULENEER, Jean-Luc DUBOIS, Serge HIET, Jean-Pierre JOREZ, Maryse LEQUEUX, Patrice MOREL, Jean-Claude PHILIPOT
 Étaient absents : M. Bruno ARIZZI, M. Vincent BENNEZON, M. Christophe BLOT, M. Frédéric DECHAMPS, M. Frédéric MASSONOT, M. Daniel VAQUETTE

Étaient représentés : Zabbau LIMAN par Léo TYBURCE, Patricia GRAIN par Eric QUENARD, Régis FRANCOUE par Jacqueline LOPATA, Monique ROUSSEL par Jeanne JACQUET, Gabrielle BRICOUT par Alain WANSCHOOOR, Valérie CORDEBAR par Jean-Marie ALLOUCHERY, André JACOB par Martine JOLLY, Kim DUNTZE par Elizabeth VASSEUR, Arnaud NININ par Pascal HARLAUT, Claudine ROUSSEAU par Chantal LANTENOIS, Francky CARON par Philippe SALMON, Christophe CORBEAUX par Gilles DESOYE, Pierre LHOTTE par Michel KELLER, Marie ROZE par Jean-Marc ROZE, Anne-Sophie ROMAGNY par Christophe MAHUET, Eric DELFORGE par Silvana SAHO-NUZZO, Badia ALLARD par Jacques AMMOURA, Frédéric LEPAN par Patrice BARRIER, Aline POUDRAS par Armelle SIMON, Tarik MAZOUJ par Claude GACHET, Philippe WATTIER par Pascal LABELLE, Charlotte D'HARCOURT par Brigitte BLONDEAU, Evelyne FRAEYMAN-VELLY par Charles GOSSARD, Jean-Christophe POINS par Francis MUNIER, Edouard BARON par Bénédicte LE PANSE, Jean-Pierre RONSEAU par François MOURRA, Laurence BILLY par Dimitri OUDIN, Catherine COUTANT par Alban DOMINICY, Patrick SIMON par Michel SUPLY, Jean MARX par Audrey GARDEBLED, David CHATILLON par Freddy THOMAS, Laurent GOBINET par Jacques AMMOURA, Antoine LEMAIRE par Martine JOLLY, Patrice CHRETIEN par Jeanne JACQUET, Dominique LEDEME par Eric QUENARD, Jean-Jacques GOUAULT par Hervé CHEF, Fabien CHARPENTIER par Conrad CHER, Dany CHRISTOPHE par Kevin PONCIN

Étaient représentés par leur suppléant : M. Jean-Robert AUGUSTE par M. Xavier AUGUSTE, Mme Catherine MALAISÉ par M. Claude LEVEQUE, M. Jean MICHEL par M. Philippe LEVEAUX, M. Marcel BENCIVENGO par M. Yves BAUDIN, M. Patrice MOUSEL par Mme Nadia DOUSSAINT, M. Marcel VERGEZ par M. Joël LEBOURCQ, M. Christophe PATINET par M. Didier PRIMAULT

Votes : Pour : 180, Contre : 0, Abstention : 0

N'ont pas pris part au débat et au vote : Edouard BARON, François BARONNET, Yves BAUDIN, Christian BERLOT, Thierry BRIANÇON, Fabien CHARPENTIER, Anny DESSOY, Bénédicte LE PANSE, Marie-Thérèse PICOT, Patrick TCHANGA, Bernard WEILER

CC-2022-88 : **Conservatoire d'espaces naturels de Champagne-Ardenne**
Réserves Naturelles Régionales
Subvention de fonctionnement 2022

d'attribuer une subvention de fonctionnement de 9 970 € au Conservatoire d'Espaces Naturels de Champagne-Ardenne pour contribuer au financement des opérations de gestion durable des deux Réserves Naturelles Régionales du territoire du Grand Reims.

Étaient excusés : Eric AMMEUX, Jean-Pierre ARNAUD, Franck BAILLY, Nicolas CARNOYE, Alain DE CEULENEER, Jean-Luc DUBOIS, Serge HIET, Jean-Pierre JOREZ, Maryse LEQUEUX, Patrice MOREL, Jean-Claude PHILIPOT
 Étaient absents : M. Bruno ARIZZI, M. Vincent BENNEZON, M. Christophe BLOT, M. Frédéric DECHAMPS, M. Frédéric MASSONOT, M. Daniel VAQUETTE

Étaient représentés : Zabbau LIMAN par Léo TYBURCE, Patricia GRAIN par Eric QUENARD, Régis FRANCOUE par Jacqueline LOPATA, Monique ROUSSEL par Jeanne JACQUET, Gabrielle BRICOUT par Alain WANSCHOOOR, Valérie CORDEBAR par Jean-Marie ALLOUCHERY, André JACOB par Martine JOLLY, Kim DUNTZE par Elizabeth VASSEUR, Arnaud NININ par Pascal HARLAUT, Claudine ROUSSEAU par Chantal LANTENOIS, Francky CARON par Philippe SALMON, Christophe CORBEAUX par Gilles DESOYE, Pierre LHOTTE par Michel KELLER, Marie ROZE par Jean-Marc ROZE, Anne-Sophie ROMAGNY par Christophe MAHUET, Eric DELFORGE par Silvana SAHO-NUZZO, Badia ALLARD par Jacques AMMOURA, Frédéric LEPAN par Patrice BARRIER, Aline POUDRAS par Armelle SIMON, Tarik MAZOUJ par Claude GACHET, Philippe WATTIER par Pascal LABELLE, Charlotte D'HARCOURT par Brigitte BLONDEAU, Evelyne FRAEYMAN-VELLY par Charles GOSSARD, Jean-Christophe POINS par Francis MUNIER, Edouard BARON par Bénédicte LE PANSE, Jean-Pierre RONSEAU par François MOURRA, Laurence BILLY par Dimitri OUDIN, Catherine COUTANT par Alban DOMINICY, Patrick SIMON par Michel SUPLY, Jean MARX par Audrey GARDEBLED, David CHATILLON par Freddy THOMAS, Laurent GOBINET par Jacques AMMOURA, Antoine LEMAIRE par Martine JOLLY, Patrice CHRETIEN par Jeanne JACQUET, Dominique LEDEME par Eric QUENARD, Jean-Jacques GOUAULT par Hervé CHEF, Fabien CHARPENTIER par Conrad CHER, Dany CHRISTOPHE par Kevin PONCIN

Étaient représentés par leur suppléant : M. Jean-Robert AUGUSTE par M. Xavier AUGUSTE, Mme Catherine MALAISÉ par M. Claude LEVEQUE, M. Jean MICHEL par M. Philippe LEVEAUX, M. Marcel BENCIVENGO par M. Yves BAUDIN, M. Patrice MOUSEL par Mme Nadia DOUSSAINT, M. Marcel VERGEZ par M. Joël LEBOURCQ, M. Christophe PATINET par M. Didier PRIMAULT

Votes : Pour : 180, Contre : 0, Abstention : 0

N'ont pas pris part au débat et au vote : Edouard BARON, François BARONNET, Yves BAUDIN, Christian BERLOT, Thierry BRIANÇON, Fabien CHARPENTIER, Anny DESSOY, Bénédicte LE PANSE, Marie-Thérèse PICOT, Patrick TCHANGA, Bernard WEILER

CC-2022-89 : **Pôle de compétitivité Fibres-Energivie**
Adhésion
Désignation

d'adhérer au pôle de compétitivité Fibres-Energivie, moyennant une cotisation de 1000 € pour l'année 2022/2023,

d'autoriser Madame la Présidente à signer la demande d'adhésion et tout document afférent, de désigner Madame Anne Desveronnières représentante de la Communauté urbaine du Grand Reims.

Étaient excusés : Eric AMMEUX, Jean-Pierre ARNAUD, Franck BAILLY, Nicolas CARNOYE, Alain DE CEULENEER, Jean-Luc DUBOIS, Serge HIET, Jean-Pierre JOREZ, Maryse LEQUEUX, Patrice MOREL, Jean-Claude PHILIPOT
 Étaient absents : M. Bruno ARIZZI, M. Vincent BENNEZON, M. Christophe BLOT, M. Frédéric DECHAMPS, M. Frédéric MASSONOT, M. Daniel VAQUETTE

Étaient représentés : Zabbau LIMAN par Léo TYBURCE, Patricia GRAIN par Eric QUENARD, Régis FRANCOUE par Jacqueline LOPATA, Monique ROUSSEL par Jeanne JACQUET, Gabrielle BRICOUT par Alain WANSCHOOOR, Valérie CORDEBAR par Jean-Marie ALLOUCHERY, André JACOB par Martine JOLLY, Kim DUNTZE par Elizabeth VASSEUR, Arnaud NININ par Pascal HARLAUT, Claudine ROUSSEAU par Chantal LANTENOIS, Francky CARON par Philippe SALMON, Christophe CORBEAUX par Gilles DESOYE, Pierre LHOTTE par Michel KELLER, Marie ROZE par Jean-Marc ROZE, Anne-Sophie ROMAGNY par Christophe MAHUET, Eric DELFORGE par Silvana SAHO-NUZZO, Badia ALLARD par Jacques AMMOURA, Frédéric LEPAN par Patrice BARRIER, Aline POUDRAS par Armelle SIMON, Tarik MAZOUJ par Claude GACHET, Philippe WATTIER par Pascal LABELLE, Charlotte D'HARCOURT par Brigitte BLONDEAU, Evelyne FRAEYMAN-VELLY par Charles GOSSARD, Jean-Christophe POINS par Francis MUNIER, Edouard BARON par Bénédicte LE PANSE, Jean-Pierre RONSEAU par François MOURRA, Laurence BILLY par Dimitri OUDIN, Catherine COUTANT par Alban DOMINICY, Patrick SIMON par Michel SUPLY, Jean MARX par Audrey GARDEBLED, David CHATILLON par Freddy THOMAS, Laurent GOBINET par Jacques AMMOURA, Franck JACQUET par Azzedine AIT-DAHADDADENE, Antoine LEMAIRE par Martine JOLLY, Patrice CHRETIEN par Jeanne JACQUET, Dominique LEDEME par Eric QUENARD, Jean-Jacques GOUAULT par Hervé CHEF, Fabien CHARPENTIER par Conrad CHER, Dany CHRISTOPHE par Kevin PONCIN

Étaient représentés par leur suppléant : M. Jean-Robert AUGUSTE par M. Xavier AUGUSTE, Mme Catherine MALAISÉ par M. Claude LEVEQUE, M. Jean MICHEL par M. Philippe LEVEAUX, M. Marcel BENCIVENGO par M. Yves BAUDIN, M. Patrice MOUSEL par Mme Nadia DOUSSAINT, M. Marcel VERGEZ par M. Joël LEBOURCQ, M. Christophe PATINET par M. Didier PRIMAULT

Votes : Pour : 184, Contre : 0, Abstention : 1 (Nicolas DARGENT)

N'ont pas pris part au débat et au vote : Yves BAUDIN, Christian BERLOT, Anny DESSOY, Anne DESVERONNIERES, Dominique HENIN, Chantal LANTENOIS

CC-2022-90 : **Transports Publics Urbains**
Contrat de concession
Homologation des tarifs 2022-2023

d'homologuer les tarifs des transports publics urbains applicables aux usagers à compter du 1^{er} août 2022 selon le tableau ci-après :

		Tarifs applicables à partir du 1 ^{er} août 2021		Tarifs applicables à partir du 1 ^{er} août 2022	
Gamme tout public et scolaires		Tarifs € HT	Tarifs € TTC	Tarifs € HT	Tarifs € TTC
Tickets					
1	Titre unitaire et SMS	1,41	1,55	1,50	1,65
2	Carnet de 10 tickets 1heure	11,55	12,70	11,86	13,05
3	Titre journée	4,00	4,40	4,00	4,40
4	Carnet de 2 tickets 1heure	2,59	2,85	2,68	2,95
Abonnements					
Abonnements mensuels					
5	Etudiant	27,00	29,70	27,00	29,70
6	Tarif normal	35,91	39,50	36,27	39,90
7	Sénior	28,73	31,60	29,00	31,90
Abonnements annuels scolaires					
8	Junior 2AR	146,18	160,80	146,18	160,80
9	Junior illimité	236,45	260,10	236,45	260,10
10	Junior 3	298,18	328,00	298,18	328,00
Abonnements annuels					
11	Etudiants	242,39	266,63	243,00	267,30
12	Tarif normal	359,09	395,00	362,73	399,00

13	Sénior	272,91	300,20	275,50	303,05
Titres Groupes					
14	Journée 7 pers max	6,23	6,85	6,23	6,85
15	Journée jusqu'à 40 personnes	28,05	30,85	28,05	30,85

Autres titres					
Abonnements intermodaux					
Abonnement mensuel					
1	Pass Actif REIMS/ PRESTO	34,09	37,50	34,09	37,50
Abonnement hebdomadaire					
2	Pass Actif REIMS/ PRESTO	11,23	12,35	11,23	12,35
Abonnement annuel					
3	Pass actif REIMS/ PRESTO	340,91	375,00	340,91	375,00
Titre PDE					
4	Carte PDE	1,15	1,27	1,15	1,27
Titre estival jeune					
5	Reims Vital Eté*	7,55	8,30	8,18	9,00
Titres Groupes scolaires et centre aérées					
6	Journée 7 pers max	3,00	3,30	3,00	3,30
7	Journée jusqu'à 40 personnes	15,00	16,50	15,00	16,50
Titres sociaux					
		€HT	€TTC	€HT	€TTC
8	Vermeil	14,77	16,25	14,77	16,25
9	Émeraude	30,00	33,00	30,00	33,00
10	Champagne CSS	34,55	38,00	34,55	38,00
Titres gratuits					
11	Sésame	0,00	0,00	0,00	0,00
12	Turquoise	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Diamant	0,00	0,00	0,00	0,00
14	ANECAH	0,00	0,00	0,00	0,00
15	Service	0,00	0,00	0,00	0,00

Autres					
1	Frais de dossier prélèvement automatique	3,64	4,00	3,64	4,00
2	Ticket souple rechargeable	0,14	0,15	0,14	0,15
3	Carte GrandR	4,55	5,00	4,55	5,00
4	Pénalité de sortie d'un abonnement	63,64	70,00	63,64	70,00
5	Tarif P+R	Tous les titres du réseau sur la carte Grand R donnent accès à l'utilisation des P+R.		Tous les titres du réseau sur la carte Grand R donnent accès à l'utilisation des P+R.	
6	Frais de support technique du ticket SMS	0,14	0,15	0,14	0,15
7	Ticket souple rechargeable vendu à bord	0,41	0,45	0,32	0,35

* : nouveau tarif du titre Reims Vital Eté à compter de l'Eté 2023

Étaient excusés : Eric AMMEUX, Jean-Pierre ARNAUD, Franck BAILLY, Nicolas CARNOYE, Alain DE CEULENEER, Jean-Luc DUBOIS, Serge HIET, Jean-Pierre JOREZ, Maryse LEQUEUX, Patrice MOREL, Jean-Claude PHILIPOT

Étaient absents : M. Bruno ARIZZI, M. Vincent BENNEZON, M. Christophe BLOT, M. Frédéric DECHAMPS, M. Frédéric MASSONOT, M. Daniel VAQUETTE

Étaient représentés : Zabbau LIMAN par Léo TYBURCE, Patricia GRAIN par Eric QUENARD, Régis FRANCOU par Jacqueline LOPATA, Monique ROUSSEL par Jeanne JACQUET, Gabrielle BRICOUT par Alain WANSCHOOR, Valérie CORDEBAR par Jean-Marie ALLOUCHERY, André JACOB par Martine JOLLY, Kim DUNTZE par Elizabeth VASSEUR, Arnaud NININ par Pascal HARLAUT, Claudine ROUSSEAU par Chantal LANTENOIS, Francky CARON par Philippe SALMON, Christophe CORBEAUX par Gilles DESSOYE, Pierre LHOTTE par Michel KELLER, Marie ROZE par Jean-Marc ROZE, Anne-Sophie ROMAGNY par Christophe MAHUET, Eric DELFORGE par Silvana SAHO-NUZZO, Badia ALLARD par Jacques AMMOURA, Frédéric LEPAN par Patrice BARRIER, Aline POUDRAS par Armelle SIMON, Tarik MAZOUJ par Claude GACHET, Philippe WATTIER par Pascal LABELLE, Charlotte D'HARCOURT par Brigitte BLONDEAU, Evelyne FRAEYMAN-VELLY par Charles GOSSARD, Jean-Christophe POINS par Francis MUNIER, Edouard BARON par Bénédicte LE PANSE, Jean-Pierre RONSEAU par François MOURRA, Laurence BILLY par Dimitri OUDIN, Catherine COUTANT par Alban DOMINICY, Patrick SIMON par Michel SUPPLY, Jean MARX par Audrey GARDEBLED, David CHATILLON par Freddy THOMAS, Laurent GOBINET par Jacques AMMOURA, Franck JACQUET par Azzedine AIT-IHADDADENE, Antoine LEMAIRE par Martine JOLLY, Patrice CHRETIEN par Jeanne JACQUET, Dominique LEDEME par Eric QUENARD, Jean-Jacques GOUAULT par Hervé CHEF, Fabien CHARPENTIER par Conrad CHER, Dany CHRISTOPHE par Kevin PONCIN

Étaient représentés par leur suppléant : M. Jean-Robert AUGUSTE par M. Xavier AUGUSTE, Mme Catherine MALAISE par M. Claude LEVEQUE, M. Jean MICHEL par M. Philippe LEVEAUX, M. Marcel BENCIVENGO par M. Yves BAUDIN, M. Patrice MOUSEL par Mme Nadia DOUSSAINT, M. Marcel VERGEZ par M. Joël LEBOURCQ, M. Christophe PATINET par M. Didier PRIMAULT

Votes : Pour : 175, Contre : 5 (Patricia GRAIN, Dominique LEDEME, Zabbau LIMAN, Eric QUENARD, Léo TYBURCE), Abstention : 0

N'ont pas pris part au débat et au vote : Yves BAUDIN, Christian BERLOT, Anny DESSOY, Audrey GARDEBLED, Michel HUTASSE, Chantal LANTENOIS, Bénédicte LE PANSE, Véronique MARCHET, Jean MARX, Arnaud NININ, Pierre REANT

CC-2022-91 :

Transports Publics Urbains

Participation financière de la Ville de Bétheny au montant du titre

Junior

Convention tripartite

d'autoriser Madame la Présidente à signer la convention tripartite avec la Ville de Bétheny et la société MARS, relative à la participation financière de la commune concernée au montant du titre Junior.

Étaient excusés : Eric AMMEUX, Jean-Pierre ARNAUD, Franck BAILLY, Nicolas CARNOYE, Alain DE CEULENEER, Jean-Luc DUBOIS, Serge HIET, Jean-Pierre JOREZ, Maryse LEQUEUX, Patrice MOREL, Jean-Claude PHILIPOT

Étaient absents : M. Bruno ARIZZI, M. Vincent BENNEZON, M. Christophe BLOT, M. Frédéric DECHAMPS, M. Frédéric MASSONOT, M. Daniel VAQUETTE

Étaient représentés : Zabbau LIMAN par Léo TYBURCE, Patricia GRAIN par Eric QUENARD, Régis FRANCOU par Jacqueline LOPATA, Monique ROUSSEL par Jeanne JACQUET, Gabrielle BRICOUT par Alain WANSCHOOR, Valérie CORDEBAR par Jean-Marie ALLOUCHERY, André JACOB par Martine JOLLY, Kim DUNTZE par Elizabeth VASSEUR, Arnaud NININ par Pascal HARLAUT, Claudine ROUSSEAU par Chantal LANTENOIS, Francky CARON par Philippe SALMON, Christophe CORBEAUX par Gilles DESSOYE, Pierre LHOTTE par Michel KELLER, Marie ROZE par Jean-Marc ROZE, Anne-Sophie ROMAGNY par Christophe MAHUET, Eric DELFORGE par Silvana SAHO-NUZZO, Badia ALLARD par Jacques AMMOURA, Frédéric LEPAN par Patrice BARRIER, Aline POUDRAS par Armelle SIMON, Tarik MAZOUJ par Claude GACHET, Philippe WATTIER par Pascal LABELLE, Charlotte D'HARCOURT par Brigitte BLONDEAU, Evelyne FRAEYMAN-VELLY par Charles GOSSARD, Jean-Christophe POINS par Francis MUNIER, Edouard BARON par Bénédicte LE PANSE, Jean-Pierre RONSEAU par François MOURRA, Laurence BILLY par Dimitri OUDIN, Catherine COUTANT par Alban DOMINICY, Patrick SIMON par Michel SUPPLY, Jean MARX par Audrey GARDEBLED, David CHATILLON par Freddy THOMAS, Laurent GOBINET par Jacques AMMOURA, Franck JACQUET par Azzedine AIT-IHADDADENE, Antoine LEMAIRE par Martine JOLLY, Patrice CHRETIEN par Jeanne JACQUET, Dominique LEDEME par Eric QUENARD, Jean-Jacques GOUAULT par Hervé CHEF, Fabien CHARPENTIER par Conrad CHER, Dany CHRISTOPHE par Kevin PONCIN

Étaient représentés par leur suppléant : M. Jean-Robert AUGUSTE par M. Xavier AUGUSTE, Mme Catherine MALAISE par M. Claude LEVEQUE, M. Jean MICHEL par M. Philippe LEVEAUX, M. Marcel BENCIVENGO par M. Yves BAUDIN, M. Patrice MOUSEL par Mme Nadia DOUSSAINT, M. Marcel VERGEZ par M. Joël LEBOURCQ, M. Christophe PATINET par M. Didier PRIMAULT

Votes : Pour : 178, Contre : 0, Abstention : 0

N'ont pas pris part au débat et au vote : Yves BAUDIN, Catherine COUTANT, Nicolas DARGENT, Alban DOMINICY, Thierry JOBART, Chantal LANTENOIS, Bénédicte LE PANSE, Zabbau LIMAN, Véronique MARCHET, Claude MAUPRIVEZ, Arnaud NININ, Pierre REANT, Jean-Marie VIEVILLE

CC-2022-92 :

Reims Habitat
Investissement sur du patrimoine locatif intermédiaire
Garantie d'emprunt

d'accorder sa garantie à hauteur de 100 % pour le remboursement de prêts d'un montant total de 34 M€ souscrits par l'Emprunteur, selon les caractéristiques financières et aux charges et conditions des avenants aux contrats de prêts référencés LLN.REIMS HABITAT2060, LLN.REIMSHABITAT2070, LLN.REIMSHABITAT2061, et LLN.REIMSHABITAT2071, Lesdits avenants aux contrats sont joints en annexe et font partie intégrante de la présente délibération.

d'apporter sa garantie aux conditions suivantes :

- la garantie de la Communauté urbaine du Grand Reims est accordée pour la durée totale des prêts et jusqu'au complet remboursement de ceux-ci et porte sur l'ensemble des sommes contractuellement dues par l'Emprunteur dont il ne se serait pas acquitté à la date d'exigibilité,
 - sur notification de l'impayé par lettre simple de l'emprunteur, la Communauté urbaine du Grand Reims s'engage dans les meilleurs délais à se substituer à l'Emprunteur pour son paiement, en renonçant au bénéfice de discussion et sans jamais opposer le défaut de ressources nécessaires à ce règlement,
 - la Communauté urbaine du Grand Reims s'engage pendant toute la durée du prêt à libérer, en cas de besoin, des ressources suffisantes pour couvrir les charges du prêt,
- d'autoriser Madame la Présidente à signer avec le représentant accrédité de l'Emprunteur tout acte et document lié à la garantie d'emprunt.

Étaient excusés : Eric AMMEUX, Jean-Pierre ARNAUD, Franck BAILLY, Nicolas CARNOYE, Alain DE CEULENEER, Jean-Luc DUBOIS, Serge HIET, Jean-Pierre JOREZ, Maryse LEQUEUX, Patrice MOREL, Jean-Claude PHILIPOT
Étaient absents : M. Bruno ARIZZI, M. Vincent BENNEZON, M. Christophe BLOT, M. Frédéric DECHAMPS, M. Frédéric MASSONOT, M. Daniel VAQUETTE

Étaient représentés : Zabbauo LIMAN par Léo TYBURCE, Patricia GRAIN par Eric QUENARD, Régis FRANCOUE par Jacqueline LOPATA, Monique ROUSSEL par Jeanne JACQUET, Gabrielle BRICOUT par Alain WANSCHOOOR, Valérie CORDEBAR par Jean-Marie ALLOUCHERY, André JACOB par Martine JOLLY, Kim DUNTZE par Elizabeth VASSEUR, Arnaud NININ par Pascal HARLAUT, Claudine ROUSSEAU par Chantal LANTENOIS, Francky CARON par Philippe SALMON, Christophe CORBEAUX par Gilles DESSOYE, Pierre LHOTTE par Michel KELLER, Marie ROZE par Jean-Marc ROZE, Anne-Sophie ROMAGNY par Christophe MAHUET, Eric DELFORGE par Silvana SAHO-NUZZO, Badia ALLARD par Jacques AMMOURA, Frédéric LEPAN par Patrice BARRIER, Aline POUDRAS par Armelle SIMON, Tarik MAZOUJ par Claude GACHET, Philippe WATTIER par Pascal LABELLE, Charlotte D'HARCOURT par Brigitte BLONDEAU, Evelyne FRAEYMAN-VELLY par Charles GOSSARD, Jean-Christophe POINS par Francis MUNIER, Edouard BARON par Bénédicte LE PANSE, Jean-Pierre RONSEAU par François MOURRA, Laurence BILLY par Dimitri OUDIN, Catherine COUTANT par Alban DOMINICY, Patrick SIMON par Michel SUPLY, Jean MARX par Audrey GARDEBLED, David CHATILLON par Freddy THOMAS, Laurent GOBINET par Jacques AMMOURA, Franck JACQUET par Azzedine AIT-IHADDADENE, Antoine LEMAIRE par Martine JOLLY, Patrice CHRETIEN par Jeanne JACQUET, Dominique LEDEME par Eric QUENARD, Jean-Jacques GOUAULT par Hervé CHEF, Fabien CHARPENTIER par Conrad CHER, Dany CHRISTOPHE par Kevin PONCIN

Étaient représentés par leur suppléant : M. Jean-Robert AUGUSTE par M. Xavier AUGUSTE, Mme Catherine MALAISÉ par M. Claude LEVEQUE, M. Jean MICHEL par M. Philippe LEVEAUX, M. Marcel BENCIVENGO par M. Yves BAUDIN, M. Patrice MOUSEL par Mme Nadia DOUSSAINT, M. Marcel VERGEZ par M. Joël LEBOURCQ, M. Christophe PATINET par M. Didier PRIMAULT

Votes : Pour : 161, Contre : 0, Abstention : 3 (Azzedine AIT-IHADDADENE, Franck JACQUET, Philippe LEVEAUX)
N'ont pas pris part au débat et au vote : Xavier ALBERTINI, Badia ALLARD, Raymond AYALA, Yves BAUDIN, Nathalie BELAMY, Christian BERLOT, Raphaël BLANCHARD, Francky CARON, Anny DESSOY, Anne DESVERONNIERES, Michel HUTASSE, Chantal LANTENOIS, Cathy LAURIN, Pierre LHOTTE, Eric MALTOT, Franck NOEL, Sylvie PORET, Dominique POTAR, Evelyne QUENTIN, Claudine ROUSSEAU, Philippe SALMON, Michel SICRE, Patrick TCHANGA, Alain TOULLEC, Léo TYBURCE, Vincent VERSTRAETE, Alain WANSCHOOOR

CC-2022-93 :

Association ouvrière des Compagnons du Devoir et du Tour de France
Foyer Rémois
Attribution de subvention
Convention de financement

d'attribuer, au Foyer Rémois, une subvention d'investissement d'un montant de 150 000 €, répartie à hauteur de 50 000 € en 2022 et 100 000 € en 2023, d'autoriser Madame la Présidente à signer la convention de financement avec l'association ouvrière des compagnons du devoir et du tour de France et Le Foyer Rémois.

Étaient excusés : Eric AMMEUX, Jean-Pierre ARNAUD, Franck BAILLY, Nicolas CARNOYE, Alain DE CEULENEER, Jean-Luc DUBOIS, Serge HIET, Jean-Pierre JOREZ, Maryse LEQUEUX, Patrice MOREL, Jean-Claude PHILIPOT
Étaient absents : M. Bruno ARIZZI, M. Vincent BENNEZON, M. Christophe BLOT, M. Frédéric DECHAMPS, M. Frédéric MASSONOT, M. Daniel VAQUETTE

Étaient représentés : Zabbauo LIMAN par Léo TYBURCE, Patricia GRAIN par Eric QUENARD, Régis FRANCOUE par Jacqueline LOPATA, Monique ROUSSEL par Jeanne JACQUET, Gabrielle BRICOUT par Alain WANSCHOOOR, Valérie CORDEBAR par Jean-Marie ALLOUCHERY, André JACOB par Martine JOLLY, Kim DUNTZE par Elizabeth VASSEUR, Arnaud NININ par Pascal HARLAUT, Claudine ROUSSEAU par Chantal LANTENOIS, Francky CARON par Philippe SALMON, Christophe CORBEAUX par Gilles DESSOYE, Pierre LHOTTE par Michel KELLER, Marie ROZE par Jean-Marc ROZE, Anne-Sophie ROMAGNY par Christophe MAHUET, Eric DELFORGE par Silvana SAHO-NUZZO, Badia ALLARD par Jacques AMMOURA, Frédéric LEPAN par Patrice BARRIER, Aline POUDRAS par Armelle SIMON, Tarik MAZOUJ par Claude GACHET, Philippe WATTIER par Pascal LABELLE, Charlotte D'HARCOURT par Brigitte BLONDEAU, Evelyne FRAEYMAN-VELLY par Charles GOSSARD, Jean-Christophe POINS par Francis MUNIER, Edouard BARON par Bénédicte LE PANSE, Jean-Pierre RONSEAU par François MOURRA, Laurence BILLY par Dimitri OUDIN, Catherine COUTANT par Alban DOMINICY, Patrick SIMON par Michel SUPLY, Jean MARX par Audrey GARDEBLED, David CHATILLON par Freddy THOMAS, Laurent GOBINET par Jacques AMMOURA, Franck JACQUET par Azzedine AIT-IHADDADENE, Antoine LEMAIRE par Martine JOLLY, Patrice CHRETIEN par Jeanne JACQUET, Dominique LEDEME par Eric QUENARD, Jean-Jacques GOUAULT par Hervé CHEF, Fabien CHARPENTIER par Conrad CHER, Dany CHRISTOPHE par Kevin PONCIN

Étaient représentés par leur suppléant : M. Jean-Robert AUGUSTE par M. Xavier AUGUSTE, Mme Catherine MALAISÉ par M. Claude LEVEQUE, M. Jean MICHEL par M. Philippe LEVEAUX, M. Marcel BENCIVENGO par M. Yves BAUDIN, M. Patrice MOUSEL par Mme Nadia DOUSSAINT, M. Marcel VERGEZ par M. Joël LEBOURCQ, M. Christophe PATINET par M. Didier PRIMAULT

Votes : Pour : 177, Contre : 0, Abstention : 1 (Damien GIRARD)

N'ont pas pris part au débat et au vote : Paul-Vincent ARISTON, Edouard BARON, Cédric CHEVALIER, Sarah DA COSTA, Nicolas DARGENT, Eric DELFORGE, Anny DESSOY, Alban DOMINICY, Jérôme FORTIER, Jeanne JACQUET, Marie-Claire LESIEUR, Pierre REANT, Michel SICRE

CC-2022-94 :

Contrat de Ville de la Communauté urbaine du Grand Reims
Programmation 2022
Attribution de subventions

d'approuver la programmation d'actions, au titre de l'année 2022, du Contrat de Ville 2015-2022, d'attribuer des subventions aux porteurs de 5 actions, pour un coût total de 55 600 €, dont 37 100 € dans le cadre des conventions d'objectifs signées en 2020.

Étaient excusés : Eric AMMEUX, Jean-Pierre ARNAUD, Franck BAILLY, Nicolas CARNOYE, Alain DE CEULENEER, Jean-Luc DUBOIS, Serge HIET, Jean-Pierre JOREZ, Maryse LEQUEUX, Patrice MOREL, Jean-Claude PHILIPOT
Étaient absents : M. Bruno ARIZZI, M. Vincent BENNEZON, M. Christophe BLOT, M. Frédéric DECHAMPS, M. Frédéric MASSONOT, M. Daniel VAQUETTE

Étaient représentés : Zabbauo LIMAN par Léo TYBURCE, Patricia GRAIN par Eric QUENARD, Régis FRANCOUE par Jacqueline LOPATA, Monique ROUSSEL par Jeanne JACQUET, Gabrielle BRICOUT par Alain WANSCHOOOR, Valérie CORDEBAR par Jean-Marie ALLOUCHERY, André JACOB par Martine JOLLY, Kim DUNTZE par Elizabeth VASSEUR, Arnaud NININ par Pascal HARLAUT, Claudine ROUSSEAU par Chantal LANTENOIS, Francky CARON par Philippe SALMON, Christophe CORBEAUX par Gilles DESSOYE, Pierre LHOTTE par Michel KELLER, Marie ROZE par Jean-Marc ROZE, Anne-Sophie ROMAGNY par Christophe MAHUET, Eric DELFORGE par Silvana SAHO-NUZZO, Badia ALLARD par Jacques AMMOURA, Frédéric LEPAN par Patrice BARRIER, Aline POUDRAS par Armelle SIMON, Tarik MAZOUJ par Claude GACHET, Philippe WATTIER par Pascal LABELLE, Charlotte D'HARCOURT par Brigitte BLONDEAU, Evelyne FRAEYMAN-VELLY par Charles GOSSARD, Jean-Christophe POINS par Francis MUNIER, Edouard BARON par Bénédicte LE PANSE, Jean-Pierre RONSEAU par François MOURRA, Laurence BILLY par Dimitri OUDIN, Catherine COUTANT par Alban DOMINICY, Patrick SIMON par Michel SUPLY, Jean MARX par Audrey GARDEBLED, David CHATILLON par Freddy THOMAS, Laurent GOBINET par Jacques AMMOURA, Franck JACQUET par Azzedine AIT-IHADDADENE, Antoine LEMAIRE par Martine JOLLY, Patrice CHRETIEN par Jeanne JACQUET, Dominique LEDEME par Eric QUENARD, Jean-Jacques GOUAULT par Hervé CHEF, Fabien CHARPENTIER par Conrad CHER, Dany CHRISTOPHE par Kevin PONCIN

Étaient représentés par leur suppléant : M. Jean-Robert AUGUSTE par M. Xavier AUGUSTE, Mme Catherine MALAISÉ par M. Claude LEVEQUE, M. Jean MICHEL par M. Philippe LEVEAUX, M. Marcel BENCIVENGO par M. Yves BAUDIN, M. Patrice MOUSEL par Mme Nadia DOUSSAINT, M. Marcel VERGEZ par M. Joël LEBOURCQ, M. Christophe PATINET par M. Didier PRIMAULT

Votes : Pour : 175, Contre : 0, Abstention : 0

N'ont pas pris part au débat et au vote : Paul-Vincent ARISTON, Yves BAUDIN, Patrick BEDEK, Thierry BRIANÇON, Catherine COUTANT, Eric DELFORGE, Anny DESSOY, Thierry JOBART, Denis LHOTELAIN, Zabbauo LIMAN, Franck NOEL, Pierre REANT, Mario ROSSI, Monique ROUSSEL, Mounya TAGGAE, Léo TYBURCE

CC-2022-95 :

Stratégie territoriale de sécurité et de prévention de la délinquance
Programmation 2022
Attribution de subventions aux associations
Avenant n°3 avec l'association Le Mars

d'approuver la deuxième partie du programme d'actions de prévention et de lutte contre la délinquance soutenu par la Communauté urbaine du Grand Reims, au titre de l'année 2022, d'attribuer des subventions aux porteurs de projets, pour un montant total de 26 500 € dont 20 000 € dans le cadre des conventions d'objectifs signées en 2020, d'autoriser Madame la Présidente à signer l'avenant n°3 avec le Mars.

Étaient excusés : Eric AMMEUX, Jean-Pierre ARNAUD, Franck BAILLY, Nicolas CARNOYE, Alain DE CEULENEER, Jean-Luc DUBOIS, Serge HIET, Jean-Pierre JOREZ, Maryse LEQUEUX, Patrice MOREL, Jean-Claude PHILIPOT
Étaient absents : M. Bruno ARIZZI, M. Vincent BENNEZON, M. Christophe BLOT, M. Frédéric DECHAMPS, M. Frédéric MASSONOT, M. Daniel VAQUETTE

Étaient représentés : Zabbaou LIMAN par Léo TYBURCE, Patricia GRAIN par Eric QUENARD, Régis FRANCOUE par Jacqueline LOPATA, Monique ROUSSEL par Jeanne JACQUET, Gabrielle BRICOUT par Alain WANSCHOOOR, Valérie CORDEBAR par Jean-Marie ALLOUCHERY, André JACOB par Martine JOLLY, Kim DUNTZE par Elizabeth VASSEUR, Arnaud NININ par Pascal HARLAUT, Claudine ROUSSEAU par Chantal LANTENOIS, Francky CARON par Philippe SALMON, Christophe CORBEAUX par Gilles DESOYE, Pierre LHOTTE par Michel KELLER, Marie ROZE par Jean-Marc ROZE, Anne-Sophie ROMAGNY par Christophe MAHUET, Eric DELFORGE par Silvana SAHO-NUZZO, Badia ALLARD par Jacques AMMOURA, Frédéric LEPAN par Patrice BARRIER, Aline POUDRAS par Armelle SIMON, Tarik MAZOUJ par Claude GACHET, Philippe WATTIER par Pascal LABELLE, Charlotte D'HARCOURT par Brigitte BLONDEAU, Evelyne FRAEYMAN-VELLY par Charles GOSSARD, Jean-Christophe POINS par Francis MUNIER, Edouard BARON par Bénédicte LE PANSE, Jean-Pierre RONSEAU par François MOURRA, Laurence BILLY par Dimitri OUDIN, Catherine COUTANT par Alban DOMINICY, Patrick SIMON par Michel SUPPLY, Jean MARX par Audrey GARDEBLED, David CHATILLON par Freddy THOMAS, Laurent GOBINET par Jacques AMMOURA, Franck JACQUET par Azzedine AIT-IHADDADENE, Antoine LEMAIRE par Martine JOLLY, Patrice CHRETIEN par Jeanne JACQUET, Dominique LEDEME par Eric QUENARD, Jean-Jacques GOUAULT par Hervé CHEF, Fabien CHARPENTIER par Conrad CHER, Dany CHRISTOPHE par Kevin PONCIN

Étaient représentés par leur suppléant : M. Jean-Robert AUGUSTE par M. Xavier AUGUSTE, Mme Catherine MALAISÉ par M. Claude LEVEQUE, M. Jean MICHEL par M. Philippe LEVEAUX, M. Marcel BENCIVENGO par M. Yves BAUDIN, M. Patrice MOUSEL par Mme Nadia DOUSSAINT, M. Marcel VERGEZ par M. Joël LEBOURCQ, M. Christophe PATINET par M. Didier PRIMAULT

Votes : Pour : 173, Contre : 0, Abstention : 0

N'ont pas pris part au débat et au vote : Edouard BARON, Christian BERLOT, Conrad CHER, Cécile CONREAU, Eric DELFORGE, Anny DESOY, Kim DUNTZE, Jean-Louis FARARD, Evelyne FRAEYMAN-VELLY, Charles GOSSARD, Pascal HARLAUT, Michel HUTASSE, Muriel JACQUIOT, Bénédicte LE PANSE, Eric LEGER, Pierre REANT, Claudine ROUSSEAU, Philippe WATTIER

CC-2022-96 :

Conseiller numérique
Conventions de prestations de service avec les communes de Fismes, Gueux, Jonchery-sur-Vesle et Muizon

d'autoriser Madame la Présidente à signer les conventions de prestations de service avec les communes de Fismes, Gueux, Jonchery/Vesle et Muizon.

Étaient excusés : Eric AMMEUX, Jean-Pierre ARNAUD, Franck BAILLY, Nicolas CARNOYE, Alain DE CEULENEER, Jean-Luc DUBOIS, Serge HIET, Jean-Pierre JOREZ, Maryse LEQUEUX, Patrice MOREL, Jean-Claude PHILIPOT
Étaient absents : M. Bruno ARIZZI, M. Vincent BENNEZON, M. Christophe BLOT, M. Frédéric DECHAMPS, M. Frédéric MASSONOT, M. Daniel VAQUETTE

Étaient représentés : Zabbaou LIMAN par Léo TYBURCE, Patricia GRAIN par Eric QUENARD, Régis FRANCOUE par Jacqueline LOPATA, Monique ROUSSEL par Jeanne JACQUET, Gabrielle BRICOUT par Alain WANSCHOOOR, Valérie CORDEBAR par Jean-Marie ALLOUCHERY, André JACOB par Martine JOLLY, Kim DUNTZE par Elizabeth VASSEUR, Arnaud NININ par Pascal HARLAUT, Claudine ROUSSEAU par Chantal LANTENOIS, Francky CARON par Philippe SALMON, Christophe CORBEAUX par Gilles DESOYE, Pierre LHOTTE par Michel KELLER, Marie ROZE par Jean-Marc ROZE, Anne-Sophie ROMAGNY par Christophe MAHUET, Eric DELFORGE par Silvana SAHO-NUZZO, Badia ALLARD par Jacques AMMOURA, Frédéric LEPAN par Patrice BARRIER, Aline POUDRAS par Armelle SIMON, Tarik MAZOUJ par Claude GACHET, Philippe WATTIER par Pascal LABELLE, Charlotte D'HARCOURT par Brigitte BLONDEAU, Evelyne FRAEYMAN-VELLY par Charles GOSSARD, Jean-Christophe POINS par Francis MUNIER, Edouard BARON par Bénédicte LE PANSE, Jean-Pierre RONSEAU par François MOURRA, Laurence BILLY par Dimitri OUDIN, Catherine COUTANT par Alban DOMINICY, Patrick SIMON par Michel SUPPLY, Jean MARX par Audrey GARDEBLED, David CHATILLON par Freddy THOMAS, Laurent GOBINET par Jacques AMMOURA, Franck JACQUET par Azzedine AIT-IHADDADENE, Antoine LEMAIRE par Martine JOLLY, Patrice CHRETIEN par Jeanne JACQUET, Dominique LEDEME par Eric QUENARD, Jean-Jacques GOUAULT par Hervé CHEF, Fabien CHARPENTIER par Conrad CHER, Dany CHRISTOPHE par Kevin PONCIN

Étaient représentés par leur suppléant : M. Jean-Robert AUGUSTE par M. Xavier AUGUSTE, Mme Catherine MALAISÉ par M. Claude LEVEQUE, M. Jean MICHEL par M. Philippe LEVEAUX, M. Marcel BENCIVENGO par M. Yves BAUDIN,

M. Patrice MOUSEL par Mme Nadia DOUSSAINT, M. Marcel VERGEZ par M. Joël LEBOURCQ, M. Christophe PATINET par M. Didier PRIMAULT

Votes : Pour : 154, Contre : 0, Abstention : 0

N'ont pas pris part au débat et au vote : Paul-Vincent ARISTON, Yves BAUDIN, Nathalie BELAMY, Christian BERLOT, Raphaël BLANCHARD, Thierry BRIANÇON, Dany CHRISTOPHE, Catherine COUTANT, Eric DELFORGE, Alban DOMINICY, Cyrille DUTERNE, Jean-Louis FARARD, Jérôme FORTIER, Charles GOSSARD, Michel HUTASSE, Thierry JOBART, Marie-Claire LESIEUR, Denis LHOTELAIN, Véronique MARCHET, Claude MAUPRIVEZ, Arnaud NININ, Dimitri OUDIN, Marie-Thérèse PICOT, Denis PONCELET, Kevin PONCIN, Sylvie PORET, Didier PRIMAULT, Pierre REANT, Marie-Inès ROMELLE, Claudine ROUSSEAU, Michel SICRE, Armelle SIMON, Mounya TAGGAE, Patrick TCHANGA, Bernard THIERY, Jean-Marie VIEVILLE, Bernard WEILER

CC-2022-97 :

Règlement intérieur des accueils périscolaires en régie
Adoption

d'adopter le règlement intérieur des accueils périscolaires gérés en régie par la Communauté urbaine du Grand Reims.

Étaient excusés : Eric AMMEUX, Jean-Pierre ARNAUD, Franck BAILLY, Nicolas CARNOYE, Alain DE CEULENEER, Jean-Luc DUBOIS, Serge HIET, Jean-Pierre JOREZ, Maryse LEQUEUX, Patrice MOREL, Jean-Claude PHILIPOT
Étaient absents : M. Bruno ARIZZI, M. Vincent BENNEZON, M. Christophe BLOT, M. Frédéric DECHAMPS, M. Frédéric MASSONOT, M. Daniel VAQUETTE

Étaient représentés : Zabbaou LIMAN par Léo TYBURCE, Patricia GRAIN par Eric QUENARD, Régis FRANCOUE par Jacqueline LOPATA, Monique ROUSSEL par Jeanne JACQUET, Gabrielle BRICOUT par Alain WANSCHOOOR, Valérie CORDEBAR par Jean-Marie ALLOUCHERY, André JACOB par Martine JOLLY, Kim DUNTZE par Elizabeth VASSEUR, Arnaud NININ par Pascal HARLAUT, Claudine ROUSSEAU par Chantal LANTENOIS, Francky CARON par Philippe SALMON, Christophe CORBEAUX par Gilles DESOYE, Pierre LHOTTE par Michel KELLER, Marie ROZE par Jean-Marc ROZE, Anne-Sophie ROMAGNY par Christophe MAHUET, Eric DELFORGE par Silvana SAHO-NUZZO, Badia ALLARD par Jacques AMMOURA, Frédéric LEPAN par Patrice BARRIER, Aline POUDRAS par Armelle SIMON, Tarik MAZOUJ par Claude GACHET, Philippe WATTIER par Pascal LABELLE, Charlotte D'HARCOURT par Brigitte BLONDEAU, Evelyne FRAEYMAN-VELLY par Charles GOSSARD, Jean-Christophe POINS par Francis MUNIER, Edouard BARON par Bénédicte LE PANSE, Jean-Pierre RONSEAU par François MOURRA, Laurence BILLY par Dimitri OUDIN, Catherine COUTANT par Alban DOMINICY, Patrick SIMON par Michel SUPPLY, Jean MARX par Audrey GARDEBLED, David CHATILLON par Freddy THOMAS, Laurent GOBINET par Jacques AMMOURA, Franck JACQUET par Azzedine AIT-IHADDADENE, Antoine LEMAIRE par Martine JOLLY, Patrice CHRETIEN par Jeanne JACQUET, Dominique LEDEME par Eric QUENARD, Jean-Jacques GOUAULT par Hervé CHEF, Fabien CHARPENTIER par Conrad CHER, Dany CHRISTOPHE par Kevin PONCIN

Étaient représentés par leur suppléant : M. Jean-Robert AUGUSTE par M. Xavier AUGUSTE, Mme Catherine MALAISÉ par M. Claude LEVEQUE, M. Jean MICHEL par M. Philippe LEVEAUX, M. Marcel BENCIVENGO par M. Yves BAUDIN, M. Patrice MOUSEL par Mme Nadia DOUSSAINT, M. Marcel VERGEZ par M. Joël LEBOURCQ, M. Christophe PATINET par M. Didier PRIMAULT

Votes : Pour : 185, Contre : 0, Abstention : 0

N'ont pas pris part au débat et au vote : Paul-Vincent ARISTON, Nathalie BELAMY, Alban DOMINICY, Michel HUTASSE, Muriel JACQUIOT, Claudine ROUSSEAU

CC-2022-98 :

Regroupement pédagogique intercommunal avec les communes de Gueux, Muizon et Tinqueux
Conventions

d'autoriser Madame la Présidente à signer les nouvelles conventions de répartition financière des charges supportées pour les regroupements pédagogiques intercommunaux avec les communes de Gueux, Muizon, et Tinqueux.

Étaient excusés : Eric AMMEUX, Jean-Pierre ARNAUD, Franck BAILLY, Nicolas CARNOYE, Alain DE CEULENEER, Jean-Luc DUBOIS, Serge HIET, Jean-Pierre JOREZ, Maryse LEQUEUX, Patrice MOREL, Jean-Claude PHILIPOT
Étaient absents : M. Bruno ARIZZI, M. Vincent BENNEZON, M. Christophe BLOT, M. Frédéric DECHAMPS, M. Frédéric MASSONOT, M. Daniel VAQUETTE

Étaient représentés : Zabbaou LIMAN par Léo TYBURCE, Patricia GRAIN par Eric QUENARD, Régis FRANCOUE par Jacqueline LOPATA, Monique ROUSSEL par Jeanne JACQUET, Gabrielle BRICOUT par Alain WANSCHOOOR, Valérie CORDEBAR par Jean-Marie ALLOUCHERY, André JACOB par Martine JOLLY, Kim DUNTZE par Elizabeth VASSEUR, Arnaud NININ par Pascal HARLAUT, Claudine ROUSSEAU par Chantal LANTENOIS, Francky CARON par Philippe SALMON, Christophe CORBEAUX par Gilles DESOYE, Pierre LHOTTE par Michel KELLER, Marie ROZE par Jean-Marc ROZE, Anne-Sophie ROMAGNY par Christophe MAHUET, Eric DELFORGE par Silvana SAHO-NUZZO, Badia ALLARD par Jacques AMMOURA, Frédéric LEPAN par Patrice BARRIER, Aline POUDRAS par Armelle SIMON, Tarik MAZOUJ par Claude GACHET, Philippe WATTIER par Pascal LABELLE, Charlotte D'HARCOURT par Brigitte BLONDEAU, Evelyne FRAEYMAN-VELLY par Charles GOSSARD, Jean-Christophe POINS par Francis MUNIER, Edouard BARON par Bénédicte LE PANSE, Jean-Pierre RONSEAU par François MOURRA, Laurence BILLY par Dimitri OUDIN, Catherine COUTANT par Alban DOMINICY, Patrick SIMON par Michel SUPPLY, Jean MARX par Audrey GARDEBLED, David CHATILLON par Freddy THOMAS, Laurent GOBINET par Jacques AMMOURA, Franck JACQUET par Azzedine AIT-IHADDADENE, Antoine LEMAIRE par Martine JOLLY, Patrice CHRETIEN par Jeanne JACQUET,

Dominique LEDEME par Eric QUENARD, Jean-Jacques GOUAULT par Hervé CHEF, Fabien CHARPENTIER par Conrad CHER, Dany CHRISTOPHE par Kevin PONCIN
Étaient représentés par leur suppléant : M. Jean-Robert AUGUSTE par M. Xavier AUGUSTE, Mme Catherine MALAÏSÉ par M. Claude LEVEQUE, M. Jean MICHEL par M. Philippe LEVEAUX, M. Marcel BENCIVENGO par M. Yves BAUDIN, M. Patrice MOUSEL par Mme Nadia DOUSSAINT, M. Marcel VERGEZ par M. Joël LEBOURCQ, M. Christophe PATINET par M. Didier PRIMAULT
Votes : Pour : 176, Contre : 0, Abstention : 0
N'ont pas pris part au débat et au vote : Christian BERLOT, Thierry BRIANÇON, Patrice CHRETIEN, Catherine COUTANT, Nicolas DARGENT, Cyrille DUTERNE, Jeanne JACQUET, Thierry JOBART, Laure MILLER, Sylvie PORET, Pierre REANT, Jean-Marc ROZE, Marie ROZE, Bernard THIERY, Léo TYBURCE

CC-2022-99 :

Commune de Pontfaverger
Accueil au service de restauration
Convention avec le Département
Avenant n°1

d'autoriser Madame la Présidente à signer, avec le Département de la Marne et le Collège de Pontfaverger, l'avenant n°1 de la convention relative à l'accueil au service de restauration, à la préparation et à la fourniture des repas pour les élèves du 1er degré du groupe scolaire de Pontfaverger et les élèves élémentaires de l'école de Saint-Masmes par le collège Pierre Souverville.

Étaient excusés : Eric AMMEUX, Jean-Pierre ARNAUD, Franck BAILLY, Nicolas CARNOYE, Alain DE CEULENEER, Jean-Luc DUBOIS, Serge HIET, Jean-Pierre JOREZ, Maryse LEQUEUX, Patrice MOREL, Jean-Claude PHILIPOT
Étaient absents : M. Bruno ARIZZI, M. Vincent BENNEZON, M. Christophe BLOT, M. Frédéric DECHAMPS, M. Frédéric MASSONOT, M. Daniel VAQUETTE
Étaient représentés : Zabbau LIMAN par Léo TYBURCE, Patricia GRAIN par Eric QUENARD, Régis FRANCOUE par Jacqueline LOPATA, Monique ROUSSEL par Jeanne JACQUET, Gabrielle BRICOUT par Alain WANSCHOOR, Valérie CORDEBAR par Jean-Marie ALLOUCHERY, André JACOB par Martine JOLLY, Kim DUNTZE par Elizabeth VASSEUR, Arnaud NININ par Pascal HARLAUT, Claudine ROUSSEAUX par Chantal LANTENOIS, Francky CARON par Philippe SALMON, Christophe CORBEAUX par Gilles DESOYE, Pierre LHOTTE par Michel KELLER, Marie ROZE par Jean-Marc ROZE, Anne-Sophie ROMAGNY par Christophe MAHUET, Eric DELFORGE par Silvana SAHO-NUZZO, Badia ALLARD par Jacques AMMOURA, Frédéric LEPAN par Patrice BARRIER, Aline POUDRAS par Armelle SIMON, Tarik MAZOUJ par Claude GACHET, Philippe WATTIER par Pascal LABELLE, Charlotte D'HARCOURT par Brigitte BLONDEAU, Evelyne FRAEYMAN-VELLY par Charles GOSSARD, Jean-Christophe POINS par Francis MUNIER, Edouard BARON par Bénédicte LE PANSE, Jean-Pierre RONSEAUX par François MOURRA, Laurence BILLY par Dimitri OUDIN, Catherine COUTANT par Alban DOMINICY, Patrick SIMON par Michel SUPPLY, Jean MARX par Audrey GARDEBLED, David CHATILLON par Freddy THOMAS, Laurent GOBINET par Jacques AMMOURA, Franck JACQUET par Azzedine AIT-IHADDADENE, Antoine LEMAIRE par Martine JOLLY, Patrice CHRETIEN par Jeanne JACQUET, Dominique LEDEME par Eric QUENARD, Jean-Jacques GOUAULT par Hervé CHEF, Fabien CHARPENTIER par Conrad CHER, Dany CHRISTOPHE par Kevin PONCIN
Étaient représentés par leur suppléant : M. Jean-Robert AUGUSTE par M. Xavier AUGUSTE, Mme Catherine MALAÏSÉ par M. Claude LEVEQUE, M. Jean MICHEL par M. Philippe LEVEAUX, M. Marcel BENCIVENGO par M. Yves BAUDIN, M. Patrice MOUSEL par Mme Nadia DOUSSAINT, M. Marcel VERGEZ par M. Joël LEBOURCQ, M. Christophe PATINET par M. Didier PRIMAULT
Votes : Pour : 162, Contre : 0, Abstention : 2 (Azzedine AIT-IHADDADENE, Franck JACQUET)
N'ont pas pris part au débat et au vote : Edouard BARON, Yves BAUDIN, Raphaël BLANCHARD, Francky CARON, Conrad CHER, Cécile CONREAU, Sarah DA COSTA, Marie DEPAQUY, Kim DUNTZE, Jean-Pierre FORTUNÉ, Claude GACHET, Charles GERMAIN, Stéphane LANG, Chantal LANTENOIS, Bénédicte LE PANSE, Jean MARX, Tarik MAZOUJ, Laure MILLER, Agathe MOUGENOT, Marie-Thérèse PICOT, Claude PIQUARD, Didier PRIMAULT, Pierre REANT, Mario ROSSI, Jean-Marc ROZE, Philippe SALMON, Vincent VERSTRAETE

CC-2022-100 :

Association Yoopi Accueil de loisirs Val de Vesle
et Association familles Rurales Les 8 Villages
Attribution de subventions
Conventions d'objectifs triennale 2022-2024
Avenants

d'attribuer des subventions complémentaires :

- d'un montant de 6 000 € au profit de l'association Yoopi Accueil de loisirs Val de Vesle,
 - et d'un montant de 28 000 € au profit de l'association Les 8 Villages - Hulotte à Rosnay,
- au titre de l'exercice 2022,

d'autoriser Madame la Présidente à signer les avenants aux conventions pluriannuelles d'objectifs 2022-2024 relatives à l'organisation des accueils de loisirs sur les temps périscolaires et extrascolaires des deux associations.

Étaient excusés : Eric AMMEUX, Jean-Pierre ARNAUD, Franck BAILLY, Nicolas CARNOYE, Alain DE CEULENEER, Jean-Luc DUBOIS, Serge HIET, Jean-Pierre JOREZ, Maryse LEQUEUX, Patrice MOREL, Jean-Claude PHILIPOT
Étaient absents : M. Bruno ARIZZI, M. Vincent BENNEZON, M. Christophe BLOT, M. Frédéric DECHAMPS, M. Frédéric MASSONOT, M. Daniel VAQUETTE
Étaient représentés : Zabbau LIMAN par Léo TYBURCE, Patricia GRAIN par Eric QUENARD, Régis FRANCOUE par Jacqueline LOPATA, Monique ROUSSEL par Jeanne JACQUET, Gabrielle BRICOUT par Alain WANSCHOOR, Valérie CORDEBAR par Jean-Marie ALLOUCHERY, André JACOB par Martine JOLLY, Kim DUNTZE par Elizabeth VASSEUR, Arnaud NININ par Pascal HARLAUT, Claudine ROUSSEAUX par Chantal LANTENOIS, Francky CARON par Philippe SALMON, Christophe CORBEAUX par Gilles DESOYE, Pierre LHOTTE par Michel KELLER, Marie ROZE par Jean-Marc ROZE, Anne-Sophie ROMAGNY par Christophe MAHUET, Eric DELFORGE par Silvana SAHO-NUZZO, Badia ALLARD par Jacques AMMOURA, Frédéric LEPAN par Patrice BARRIER, Aline POUDRAS par Armelle SIMON, Tarik MAZOUJ par Claude GACHET, Philippe WATTIER par Pascal LABELLE, Charlotte D'HARCOURT par Brigitte BLONDEAU, Evelyne FRAEYMAN-VELLY par Charles GOSSARD, Jean-Christophe POINS par Francis MUNIER, Edouard BARON par Bénédicte LE PANSE, Jean-Pierre RONSEAUX par François MOURRA, Laurence BILLY par Dimitri OUDIN, Catherine COUTANT par Alban DOMINICY, Patrick SIMON par Michel SUPPLY, Jean MARX par Audrey GARDEBLED, David CHATILLON par Freddy THOMAS, Laurent GOBINET par Jacques AMMOURA, Franck JACQUET par Azzedine AIT-IHADDADENE, Antoine LEMAIRE par Martine JOLLY, Patrice CHRETIEN par Jeanne JACQUET, Dominique LEDEME par Eric QUENARD, Jean-Jacques GOUAULT par Hervé CHEF, Fabien CHARPENTIER par Conrad CHER, Dany CHRISTOPHE par Kevin PONCIN
Étaient représentés par leur suppléant : M. Jean-Robert AUGUSTE par M. Xavier AUGUSTE, Mme Catherine MALAÏSÉ par M. Claude LEVEQUE, M. Jean MICHEL par M. Philippe LEVEAUX, M. Marcel BENCIVENGO par M. Yves BAUDIN, M. Patrice MOUSEL par Mme Nadia DOUSSAINT, M. Marcel VERGEZ par M. Joël LEBOURCQ, M. Christophe PATINET par M. Didier PRIMAULT
Votes : Pour : 178, Contre : 0, Abstention : 0
N'ont pas pris part au débat et au vote : Paul-Vincent ARISTON, Raymond AYALA, Brigitte BLONDEAU, Sarah DA COSTA, Anny DESOY, Charlotte D'HARCOURT, Michel KELLER, Stéphane LANG, Chantal LANTENOIS, Cathy LAURIN, Marie-Claire LESIEUR, Pierre REANT, Claudine ROUSSEAUX

CC-2022-101 :

Contrat de Délégation de Service Public pour l'exploitation de
l'Aérodrome de Reims-Prunay 2020-2024
Prise en compte des dispositions de la loi confortant le respect des
principes de la république
Avenant n° 1

d'autoriser Madame la Présidente à signer l'avenant n°1 au contrat de Délégation de Service Public avec la SAS EDEIS Concessions, prenant en compte les dispositions de la loi confortant le respect des principes de la République dans le contrat de Délégation de Service Public pour l'exploitation de l'Aérodrome de Reims-Prunay.

Étaient excusés : Eric AMMEUX, Jean-Pierre ARNAUD, Franck BAILLY, Nicolas CARNOYE, Alain DE CEULENEER, Jean-Luc DUBOIS, Serge HIET, Jean-Pierre JOREZ, Maryse LEQUEUX, Patrice MOREL, Jean-Claude PHILIPOT
Étaient absents : M. Bruno ARIZZI, M. Vincent BENNEZON, M. Christophe BLOT, M. Frédéric DECHAMPS, M. Frédéric MASSONOT, M. Daniel VAQUETTE
Étaient représentés : Zabbau LIMAN par Léo TYBURCE, Patricia GRAIN par Eric QUENARD, Régis FRANCOUE par Jacqueline LOPATA, Monique ROUSSEL par Jeanne JACQUET, Gabrielle BRICOUT par Alain WANSCHOOR, Valérie CORDEBAR par Jean-Marie ALLOUCHERY, André JACOB par Martine JOLLY, Stéphane LANG par Bénédicte LE PANSE, Kim DUNTZE par Elizabeth VASSEUR, Arnaud NININ par Pascal HARLAUT, Claudine ROUSSEAUX par Chantal LANTENOIS, Francky CARON par Philippe SALMON, Christophe CORBEAUX par Gilles DESOYE, Pierre LHOTTE par Michel KELLER, Marie ROZE par Jean-Marc ROZE, Anne-Sophie ROMAGNY par Christophe MAHUET, Eric DELFORGE par Silvana SAHO-NUZZO, Badia ALLARD par Jacques AMMOURA, Frédéric LEPAN par Patrice BARRIER, Aline POUDRAS par Armelle SIMON, Tarik MAZOUJ par Claude GACHET, Philippe WATTIER par Pascal LABELLE, Charlotte D'HARCOURT par Brigitte BLONDEAU, Evelyne FRAEYMAN-VELLY par Charles GOSSARD, Jean-Christophe POINS par Francis MUNIER, Edouard BARON par Bénédicte LE PANSE, Jean-Pierre RONSEAUX par François MOURRA, Laurence BILLY par Dimitri OUDIN, Catherine COUTANT par Alban DOMINICY, Patrick SIMON par Michel SUPPLY, Jean MARX par Audrey GARDEBLED, David CHATILLON par Freddy THOMAS, Laurent GOBINET par Jacques AMMOURA, Franck JACQUET par Azzedine AIT-IHADDADENE, Antoine LEMAIRE par Martine JOLLY, Patrice CHRETIEN par Jeanne JACQUET, Dominique LEDEME par Eric QUENARD, Jean-Jacques GOUAULT par Hervé CHEF, Fabien CHARPENTIER par Conrad CHER, Dany CHRISTOPHE par Kevin PONCIN
Étaient représentés par leur suppléant : M. Jean-Robert AUGUSTE par M. Xavier AUGUSTE, Mme Catherine MALAÏSÉ par M. Claude LEVEQUE, M. Jean MICHEL par M. Philippe LEVEAUX, M. Marcel BENCIVENGO par M. Yves BAUDIN, M. Patrice MOUSEL par Mme Nadia DOUSSAINT, M. Marcel VERGEZ par M. Joël LEBOURCQ, M. Christophe PATINET par M. Didier PRIMAULT
Votes : Pour : 176, Contre : 0, Abstention : 4 (André JACOB, Franck JACQUET, Martine JOLLY, Antoine LEMAIRE)
N'ont pas pris part au débat et au vote : Christian BERLOT, Raphaël BLANCHARD, Thierry BRIANÇON, Catherine COUTANT, Anny DESOY, Michel HUTASSE, Véronique MARCHET, Arnaud NININ, Claudine ROUSSEAUX, Patrick TCHANGA, Bernard THIERY

CC-2022-102 : Coordination nationale des conseils de développement
Adhésion
Désignation

d'autoriser Madame la Présidente à signer la convention d'adhésion à la coordination nationale des conseil de développement moyennant une cotisation fixée, pour l'année 2022, à 1 540,53 €. Selon les statuts de cette association, Madame la Présidente du Conseil de développement est désignée membre de droit de l'Assemblée générale de l'association.

Étaient excusés : Eric AMMEUX, Jean-Pierre ARNAUD, Franck BAILLY, Nicolas CARNOYE, Alain DE CEULENEER, Jean-Luc DUBOIS, Serge HIET, Jean-Pierre JOREZ, Maryse LEQUEUX, Patrice MOREL, Jean-Claude PHILIPOT
Étaient absents : M. Bruno ARIZZI, M. Vincent BENNEZON, M. Christophe BLOT, M. Frédéric DECHAMPS, M. Frédéric MASSONOT, M. Daniel VAQUETTE

Étaient représentés : Zabbau LIMAN par Léo TYBURCE, Patricia GRAIN par Eric QUENARD, Régis FRANQUE par Jacqueline LOPATA, Monique ROUSSEL par Jeanne JACQUET, Gabrielle BRICOUT par Alain WANSCHOOR, Valérie CORDEBAR par Jean-Marie ALLOUCHERY, André JACOB par Martine JOLLY, Stéphane LANG par Bénédicte LE PANSE, Kim DUNTZE par Elizabeth VASSEUR, Arnaud NININ par Pascal HARLAUT, Claudine ROUSSEAU par Chantal LANTENOIS, Francky CARON par Philippe SALMON, Christophe CORBEAUX par Gilles DESSOYE, Pierre LHOTTE par Michel KELLER, Marie ROZE par Jean-Marc ROZE, Anne-Sophie ROMAGNY par Christophe MAHUET, Eric DELFORGE par Silvana SAHO-NUZZO, Badia ALLARD par Jacques AMMOURA, Frédéric LEPAN par Patrice BARRIER, Aline POUDRAS par Armelle SIMON, Tarik MAZOUJ par Claude GACHET, Philippe WATTIER par Pascal LABELLE, Charlotte D'HARCOURT par Brigitte BLONDEAU, Evelyne FRAEYMAN-VELLY par Charles GOSSARD, Jean-Christophe POINS par Francis MUNIER, Edouard BARON par Bénédicte LE PANSE, Jean-Pierre RONSEAU par François MOURRA, Laurence BILLY par Dimitri OUDIN, Catherine COUTANT par Alban DOMINICY, Patrick SIMON par Michel SUPPLY, Jean MARX par Audrey GARDEBLEU, David CHATILLON par Freddy THOMAS, Laurent GOBINET par Jacques AMMOURA, Franck JACQUET par Azzedine AIT-DAHADDADENE, Antoine LEMAIRE par Martine JOLLY, Patrice CHRETIEN par Jeanne JACQUET, Dominique LEDEME par Eric QUENARD, Jean-Jacques GOUAULT par Hervé CHEF, Fabien CHARPENTIER par Conrad CHER, Dany CHRISTOPHE par Kevin PONGIN

Étaient représentés par leur suppléant : M. Jean-Robert AUGUSTE par M. Xavier AUGUSTE, Mme Catherine MALAISÉ par M. Claude LEVEQUE, M. Jean MICHEL par M. Philippe LEVEAUX, M. Marcel BENCIVENGO par M. Yves BAUDIN, M. Patrice MOUSEL par Mme Nadia DOUSSAINT, M. Marcel VERGEZ par M. Joël LEBOURCQ, M. Christophe PATINET par M. Didier PRIMAUT

Votes : Pour : 183, Contre : 0, Abstention : 0

N'ont pas pris part au débat et au vote : Raymond AYALA, Edouard BARON, François BARONNET, Yves BAUDIN, Catherine COUTANT, Anny DESSOY, Charles GERMAIN, Michel SICRE

CC-2022-103 : Etat des emplois
Modifications

de modifier l'état des emplois comme suit :

- de transformer :
 - au pôle territorial Fismes, Ardre et Vesle, au secteur scolaire, deux postes d'agent territorial spécialisé des écoles maternelles à temps non complet en deux postes à temps complet afin de faire face à l'évolution des besoins du service,
 - au pôle territorial Vesle et Coteaux de la Montagne de Reims, un poste d'adjoint technique à temps non complet en poste d'agent territorial spécialisé des écoles maternelles à temps non complet en vue de nommer son occupant, lauréat du concours, qui assure les fonctions d'accompagnement à l'éducation de l'enfant,
 - au service ressources en information géographique, un poste d'agent de maîtrise vacant en poste de technicien territorial afin de répondre au besoin du service,
 - à la direction de l'urbanisme, planification, aménagement et archéologie :
 - . un poste d'adjoint technique en poste d'agent de maîtrise en vue de promouvoir son occupant, inscrit sur la liste d'aptitude dans le cadre de la promotion interne 2021, et dont l'évolution des missions en matière de politiques publiques d'aménagement et de développement territorial permet cette nomination,
 - . au service archéologique, un poste d'attaché de conservation du patrimoine en poste d'attaché territorial conformément aux dispositions de la loi n° 2009-972 du 3 août 2009 relative à la mobilité et aux parcours professionnels dans la fonction publique,
 - . au service instruction des autorisations du droit des sols (ADS) et des déclarations d'intention d'aliéner (DIA), un poste de rédacteur en poste d'adjoint administratif en vue de mettre en adéquation le grade du poste avec les missions de son nouvel occupant,
 - à la mission ville et territoire durables, fabrique des espaces publics, un poste d'adjoint technique vacant en poste de technicien en vue de renforcer les missions d'expertise dans la gestion de

dossiers complexes,

- à la direction de l'eau et de l'assainissement :
 - . au service « exploitation et travaux – secteur ouest », un poste d'adjoint administratif en poste de rédacteur en vue de nommer son occupant lauréat du concours et dont la technicité des tâches et les nouvelles missions d'encadrement permettent cette nomination,
 - . à la direction adjointe de la régie, un poste d'adjoint administratif vacant en poste d'adjoint technique pour la gestion des accès de la station d'épuration et du magasin,
- à la direction des moyens généraux et mobiles, au service achats et approvisionnements, un poste d'adjoint administratif vacant en poste d'agent de maîtrise « acheteur approvisionneur »,
- au centre de coopération, conseil et coordination (C3C) ressources, un poste d'attaché territorial vacant en poste de rédacteur en vue de renforcer le secteur des marchés publics,
 - de créer, par redéploiement de postes vacants :
 - au pôle territorial Vallée de la Suippe, pour le service petite enfance, par transformation d'un poste d'assistant socio-éducatif à temps complet, un poste d'éducateur de jeunes enfants à temps complet pour assurer les fonctions de responsable de crèche afin de respecter les obligations contenues dans le décret n°2021-1131 du 30 août 2021 relatif aux assistants maternels et aux établissements d'accueil de jeunes enfants,
 - aux pôles territoriaux, pour les secteurs scolaire et périscolaire, par transformation de postes d'adjoint technique à temps non complet, quatre postes d'adjoint technique à temps complet en vue de la création d'un premier pool de remplaçants de deux agents pour les pôles territoriaux Fismes, Ardre et Vesle et Nord Champenois et d'un second pool de remplaçants de deux agents pour les pôles territoriaux Champagne Vesle et du Tardenois afin de réduire le recours aux demandes de remplacement,
 - à la direction de l'eau et de l'assainissement, à la direction adjointe de la régie, par transformation d'un poste d'ingénieur en chef, un poste d'ingénieur dans le cadre de la mise en place des opérateurs d'importance vitale (OIV) dont l'occupant sera chargé entre autres de la sécurisation des données, du déploiement d'outils de suivi « intelligents »,
 - à la direction des systèmes d'information et des télécommunications, un poste d'ingénieur dans le cadre de la mise en place des opérateurs d'importance vitale (OIV) dont l'occupant sera responsable de la sécurité du système d'information,
 - à la direction de la politique de la ville, renouvellement urbain et logement, par transformation de deux postes d'animateur à temps non complet, deux postes de rédacteur instructeur, dans le cadre de la reprise par la Communauté urbaine du Grand Reims de la délégation de type 3 des aides à la pierre – volet habitat, conformément aux délibérations n° CC-2021-23 du 25 mars 2021 et n° CC-2022-32 du 31 mars 2022,
- au secrétariat général, un poste d'adjoint administratif pour renforcer les secteurs administratif et comptable,
 - de rémunérer :
 - à la direction des ressources humaines, l'occupant de l'emploi de psychologue-médiateur(trice) par référence à l'indice majoré fixe afférent au 6^e échelon du grade de psychologue territorial, en vigueur à la date de la présente délibération, avec le régime indemnitaire correspondant aux fonctions exercées,
 - à la direction juridique :
 - . au secteur assistance commande publique, l'occupant de l'emploi de responsable du secteur en charge du suivi des analyses et du contentieux par référence à l'indice majoré fixe afférent au 4^e échelon du grade d'attaché territorial, en vigueur à la date de la présente délibération, avec le régime indemnitaire correspondant aux fonctions exercées,
 - . à la direction adjointe de la commande publique, l'occupant de l'emploi de responsable de la veille juridique du secteur réglementation des contrats par référence à l'indice majoré fixe afférent au 2^e échelon du grade d'attaché territorial, en vigueur à la date de la présente délibération, avec le régime indemnitaire correspondant aux fonctions exercées,
 - d'autoriser Madame la Présidente à signer un contrat sur le fondement de l'article L.332-8 2° du Code général de la fonction publique pour le recrutement :
- à la direction de la direction voirie, circulation et éclairage, au service maîtrise d'ouvrage ingénierie, d'un(e) chargé(e) d'opérations de voirie, sur un poste vacant existant au tableau des emplois figurant à l'annexe 1. Cet emploi existant au tableau des emplois devrait être pourvu par voie statutaire. Cependant, compte tenu de la nature même des fonctions exercées et en raison de l'absence de candidatures de titulaires adaptées, malgré la publicité de la vacance d'emploi,

le recrutement sur ledit emploi s'effectuera par voie contractuelle par référence à l'indice majoré fixe afférent au 2^e échelon du grade de technicien territorial, en vigueur à la date de la présente délibération, avec le régime indemnitaire correspondant aux fonctions exercées,

- à la direction du protocole, d'un(e) chargé(e) de protocole, sur un poste vacant existant au tableau des emplois figurant à l'annexe 1. Cet emploi existant au tableau des emplois devrait être pourvu par voie statutaire. Cependant, compte tenu de la nature même des fonctions exercées et en raison de l'absence de candidatures de titulaires adaptées, malgré la publicité de la vacance d'emploi, le recrutement sur ledit emploi s'effectuera par voie contractuelle par référence à l'indice majoré fixe afférent au 2^e échelon du grade d'attaché territorial, en vigueur à la date de la présente délibération, avec le régime indemnitaire correspondant aux fonctions exercées,
- au centre de coopération, conseil et coordination (C3C) développement et services à la population, d'un(e) instructeur(trice) des marchés publics, sur un poste vacant existant au tableau des emplois figurant à l'annexe 1. Cet emploi existant au tableau des emplois devrait être pourvu par voie statutaire. Cependant, compte tenu de la nature même des fonctions exercées et en raison de l'absence de candidatures de titulaires adaptées, malgré la publicité de la vacance d'emploi, le recrutement sur ledit emploi s'effectuera par voie contractuelle par référence à l'indice majoré fixe afférent au 1^{er} échelon du grade de rédacteur territorial, en vigueur à la date de la présente délibération, avec le régime indemnitaire correspondant aux fonctions exercées,
- à la direction de l'événementiel et de la communication managériale, un(e) chargé(e) de communication sur un poste vacant existant au tableau des emplois figurant à l'annexe 1. Cet emploi existant au tableau des emplois devrait être pourvu par voie statutaire. Cependant, compte tenu de la nature même des fonctions exercées et en raison de l'absence de candidatures de titulaires adaptées, malgré la publicité de la vacance d'emploi, le recrutement sur ledit emploi s'effectuera par voie contractuelle par référence à l'indice majoré fixe afférent au 3^e échelon du grade d'attaché territorial, en vigueur à la date de la présente délibération, avec le régime indemnitaire correspondant aux fonctions exercées.
- de recruter conformément aux articles L. 332-24 à L. 332-26 du Code général de la fonction publique, pour mener à bien un projet ou une opération identifiés, par contrat à durée déterminée dont l'échéance est la réalisation du projet ou de l'opération :
- au pôle territorial Fismes Ardre et Vesle, dans le cadre du plan de relance porté par France Services, un(e) conseiller(ère) numérique, qui sera rémunéré(e) par référence à un indice majoré de la grille indiciaire du grade d'adjoint d'animation soit entre l'indice majoré 340 et l'indice majoré 382, en vigueur à la date de la présente délibération, avec le régime indemnitaire correspondant aux fonctions exercées. Ce contrat bénéficiera d'un financement de l'Etat à hauteur de 80 %,
- de fixer la liste des emplois non permanents créés en application des articles L. 332-23, 1^o et 2^o et L.332-24 à L.332-26 du Code général de la fonction publique (annexe 2).

Étaient excusés : Eric AMMEUX, Jean-Pierre ARNAUD, Franck BAILLY, Nicolas CARNOYE, Alain DE CEULENEER, Jean-Luc DUBOIS, Serge HIET, Jean-Pierre JOREZ, Maryse LEQUEUX, Patrice MOREL, Jean-Claude PHILIPOT
Étaient absents : M. Bruno ARIZZI, M. Vincent BENNEZON, M. Christophe BLOT, M. Frédéric DECHAMPS, M. Frédéric MASSONOT, M. Daniel VAQUETTE

Étaient représentés : Zabbaou LIMAN par Léo TYBURCE, Patricia GRAIN par Eric QUENARD, Régis FRANCOUE par Jacqueline LOPATA, Monique ROUSSEL par Jeanne JACQUET, Gabrielle BRICOUT par Alain WANSCHOOR, Valérie CORDEBAR par Jean-Marie ALLOUCHERY, André JACOB par Martine JOLLY, Stéphane LANG par Bénédicte LE PANSE, Kim DUNTZE par Elizabeth VASSEUR, Arnaud NININ par Pascal HARLAUT, Claudine ROUSSEAU par Chantal LANTENOIS, Francky CARON par Philippe SALMON, Christophe CORBEAUX par Gilles DESSOYE, Pierre LHOTTE par Michel KELLER, Marie ROZE par Jean-Marc ROZE, Anne-Sophie ROMAGNY par Christophe MAHUET, Eric DELFORGE par Silvana SAHO-NUZZO, Badia ALLARD par Jacques AMMOURA, Frédéric LEPAN par Patrice BARRIER, Aline POUDRAS par Armelle SIMON, Tarik MAZOUJ par Claude GACHET, Philippe WATTIER par Pascal LABELLE, Charlotte D'HARCOURT par Brigitte BLONDEAU, Evelyne FRAEYMAN-VELLY par Charles GOSSARD, Jean-Christophe POINS par Francis MUNIER, Edouard BARON par Bénédicte LE PANSE, Jean-Pierre RONSEAU par François MOURRA, Laurence BILLY par Dimitri OUDIN, Catherine COUTANT par Alban DOMINICY, Patrick SIMON par Michel SUPPLY, Jean MARX par Audrey GARDEBLE, David CHATILLON par Freddy THOMAS, Laurent GOBINET par Jacques AMMOURA, Franck JACQUET par Azzedine AIT-IHADDADENE, Antoine LEMAIRE par Martine JOLLY, Patrice CHRETIEN par Jeanne JACQUET, Dominique LEDEME par Eric QUENARD, Jean-Jacques GOUAULT par Hervé CHEF, Fabien CHARPENTIER par Conrad CHER, Dany CHRISTOPHE par Kevin PONCIN
Étaient représentés par leur suppléant : M. Jean-Robert AUGUSTE par M. Xavier AUGUSTE, Mme Catherine MALAISÉ par M. Claude LEVEQUE, M. Jean MICHEL par M. Philippe LEVEAUX, M. Marcel BENCIVENGO par M. Yves BAUDIN, M. Patrice MOUSEL par Mme Nadia DOUSSAINT, M. Marcel VERGEZ par M. Joël LEBOURCQ, M. Christophe PATINET par M. Didier PRIMAULT

Votes : Pour : 170, Contre : 0, Abstention : 5 (Patricia GRAIN, Dominique LEDEME, Zabbaou LIMAN, Eric QUENARD, Léo TYBURCE)

N'ont pas pris part au débat et au vote : Paul-Vincent ARISTON, Edouard BARON, Marie-Hélène BASTOGNE, Yves BAUDIN, Christian BERLOT, Alban DOMINICY, Nadia DOUSSAINT, Charles GOSSARD, Pascal LABELLE, Stéphane LANG, Cathy LAURIN, Véronique MARCHET, Sylvie PORET, Patrick TCHANGA, André TETENOIRE, Philippe WATTIER

CC-2022-104 : **Emploi des agents en situation de handicap** **Rapport 2021**

de prendre acte du rapport relatif à l'emploi des travailleurs en situation de handicap au sein des services communautaires au 31 décembre 2021.

Étaient excusés : Eric AMMEUX, Jean-Pierre ARNAUD, Franck BAILLY, Nicolas CARNOYE, Alain DE CEULENEER, Jean-Luc DUBOIS, Serge HIET, Jean-Pierre JOREZ, Maryse LEQUEUX, Patrice MOREL, Jean-Claude PHILIPOT
Étaient absents : M. Bruno ARIZZI, M. Vincent BENNEZON, M. Christophe BLOT, M. Frédéric DECHAMPS, M. Frédéric MASSONOT, M. Daniel VAQUETTE

Étaient représentés : Zabbaou LIMAN par Léo TYBURCE, Patricia GRAIN par Eric QUENARD, Régis FRANCOUE par Jacqueline LOPATA, Monique ROUSSEL par Jeanne JACQUET, Gabrielle BRICOUT par Alain WANSCHOOR, Valérie CORDEBAR par Jean-Marie ALLOUCHERY, André JACOB par Martine JOLLY, Stéphane LANG par Bénédicte LE PANSE, Kim DUNTZE par Elizabeth VASSEUR, Arnaud NININ par Pascal HARLAUT, Claudine ROUSSEAU par Chantal LANTENOIS, Francky CARON par Philippe SALMON, Christophe CORBEAUX par Gilles DESSOYE, Pierre LHOTTE par Michel KELLER, Marie ROZE par Jean-Marc ROZE, Anne-Sophie ROMAGNY par Christophe MAHUET, Eric DELFORGE par Silvana SAHO-NUZZO, Badia ALLARD par Jacques AMMOURA, Frédéric LEPAN par Patrice BARRIER, Aline POUDRAS par Armelle SIMON, Tarik MAZOUJ par Claude GACHET, Philippe WATTIER par Pascal LABELLE, Charlotte D'HARCOURT par Brigitte BLONDEAU, Evelyne FRAEYMAN-VELLY par Charles GOSSARD, Jean-Christophe POINS par Francis MUNIER, Edouard BARON par Bénédicte LE PANSE, Jean-Pierre RONSEAU par François MOURRA, Laurence BILLY par Dimitri OUDIN, Catherine COUTANT par Alban DOMINICY, Patrick SIMON par Michel SUPPLY, Jean MARX par Audrey GARDEBLE, David CHATILLON par Freddy THOMAS, Laurent GOBINET par Jacques AMMOURA, Franck JACQUET par Azzedine AIT-IHADDADENE, Antoine LEMAIRE par Martine JOLLY, Patrice CHRETIEN par Jeanne JACQUET, Dominique LEDEME par Eric QUENARD, Jean-Jacques GOUAULT par Hervé CHEF, Fabien CHARPENTIER par Conrad CHER, Dany CHRISTOPHE par Kevin PONCIN

Étaient représentés par leur suppléant : M. Jean-Robert AUGUSTE par M. Xavier AUGUSTE, Mme Catherine MALAISÉ par M. Claude LEVEQUE, M. Jean MICHEL par M. Philippe LEVEAUX, M. Marcel BENCIVENGO par M. Yves BAUDIN, M. Patrice MOUSEL par Mme Nadia DOUSSAINT, M. Marcel VERGEZ par M. Joël LEBOURCQ, M. Christophe PATINET par M. Didier PRIMAULT

Votes : Pour : 167, Contre : 1 (Tarik MAZOUJ), Abstention : 0

N'ont pas pris part au débat et au vote : Jean-Marie ALLOUCHERY, Paul-Vincent ARISTON, Raymond AYALA, François BARONNET, Catherine COUTANT, Sarah DA COSTA, Nicolas DARGENT, Jean DEPAQUY, Pierre GEORGIN, Charles GERMAIN, André JACOB, Martine JOLLY, Antoine LEMAIRE, Jean LETISSIER, Denis LHOTELAIN, Zabbaou LIMAN, Thibault LOCQUARD, Arnaud NININ, Pierre REANT, Germain RENARD, Marie-Inès ROMELLE, Patrick TCHANGA, Léo TYBURCE

CC-2022-105 : **Majoration rémunération apprentissage infra-bac**

d'appliquer une majoration à la rémunération des apprentis préparant un diplôme de niveau infra-bac afin de permettre à des personnes âgées de 16 à 29 ans révolus et sans limite d'âge pour certaines catégories de travailleurs dont les personnes reconnues handicapées, de se former tout en bénéficiant d'une rémunération attractive,
d'appliquer une majoration de 10 points pour les diplômes de niveau infra-bac.

Étaient excusés : Eric AMMEUX, Jean-Pierre ARNAUD, Franck BAILLY, Nicolas CARNOYE, Alain DE CEULENEER, Jean-Luc DUBOIS, Jean-Pierre GRISOUARD, Serge HIET, Jean-Pierre JOREZ, Maryse LEQUEUX, Patrice MOREL, Jean-Claude PHILIPOT

Étaient absents : M. Bruno ARIZZI, M. Vincent BENNEZON, M. Christophe BLOT, M. Frédéric DECHAMPS, M. Frédéric MASSONOT, M. Daniel VAQUETTE

Étaient représentés : Zabbaou LIMAN par Léo TYBURCE, Patricia GRAIN par Eric QUENARD, Régis FRANCOUE par Jacqueline LOPATA, Monique ROUSSEL par Jeanne JACQUET, Gabrielle BRICOUT par Alain WANSCHOOR, Valérie CORDEBAR par Jean-Marie ALLOUCHERY, André JACOB par Martine JOLLY, Stéphane LANG par Bénédicte LE PANSE, Kim DUNTZE par Elizabeth VASSEUR, Arnaud NININ par Pascal HARLAUT, Claudine ROUSSEAU par Chantal LANTENOIS, Francky CARON par Philippe SALMON, Christophe CORBEAUX par Gilles DESSOYE, Pierre LHOTTE par Michel KELLER, Marie ROZE par Jean-Marc ROZE, Anne-Sophie ROMAGNY par Christophe MAHUET, Eric DELFORGE par Silvana SAHO-NUZZO, Badia ALLARD par Jacques AMMOURA, Frédéric LEPAN par Patrice BARRIER, Aline POUDRAS par Armelle SIMON, Tarik MAZOUJ par Claude GACHET, Philippe WATTIER par Pascal LABELLE, Charlotte D'HARCOURT par Brigitte BLONDEAU, Evelyne FRAEYMAN-VELLY par Charles GOSSARD, Jean-Christophe POINS par Francis MUNIER, Edouard BARON par Bénédicte LE PANSE, Jean-Pierre RONSEAU par François MOURRA, Laurence BILLY par Dimitri OUDIN, Catherine COUTANT par Alban DOMINICY, Patrick SIMON par Michel SUPPLY, Jean MARX par Audrey GARDEBLE, David CHATILLON par Freddy THOMAS, Laurent GOBINET par Jacques AMMOURA, Franck JACQUET par Azzedine AIT-IHADDADENE, Antoine LEMAIRE par Martine JOLLY,

Patrice CHRETIEN par Jeanne JACQUET, Dominique LEDEME par Eric QUENARD, Jean-Jacques GOUAULT par Hervé CHEF, Fabien CHARPENTIER par Conrad CHER, Dany CHRISTOPHE par Kevin PONCIN
Etaient représentés par leur suppléant : M. Jean-Robert AUGUSTE par M. Xavier AUGUSTE, Mme Catherine MALAISÉ par M. Claude LEVEQUE, M. Jean MICHEL par M. Philippe LEVEAUX, M. Marcel BENCIVENGO par M. Yves BAUDIN, M. Patrice MOUSEL par Mme Nadia DOUSSAINT, M. Marcel VERGEZ par M. Joël LEBOURCQ, M. Christophe PATINET par M. Didier PRIMAULT

Votes : Pour : 169, Contre : 0, Abstention : 0

N'ont pas pris part au débat et au vote : Raymond AYALA, Christian BERLOT, Brigitte BLONDEAU, Thierry BRIANÇON, Charlotte D'HARCOURT, Alban DOMINICY, Cyrille DUTERNE, Evelyne FRAEYMAN-VELLY, Vincent GUY, André JACOB, Martine JOLLY, Cathy LAURIN, Antoine LEMAIRE, Marie-Claire LESIEUR, Denis LHOTTE, Claude MAUPRIVEZ, Arnaud NININ, Marie-Thérèse PICOT, Germain RENARD, Monique ROUSSEL, Jean-Marie VIEVILLE

CC-2022-106 : **Règlement du temps de travail** **Compléments**

de compléter ses délibérations n°CC-2021-152 du 24 juin 2021 et n°CC-2021-325 du 16 décembre 2021,

d'adopter les règlements du temps de travail tels que modifiés ainsi que les adaptations nécessaires aux différents services et directions fonctionnant selon des modalités atypiques.

Étaient excusés : Eric AMMEUX, Jean-Pierre ARNAUD, Franck BAILLY, Nicolas CARNOYE, Alain DE CEULENEER, Jean-Luc DUBOIS, Jean-Pierre GRISOUARD, Serge HIET, Jean-Pierre JOREZ, Maryse LEQUEUX, Patrice MOREL, Jean-Claude PHILIPOT

Étaient absents : M. Bruno ARIZZI, M. Vincent BENNEZON, M. Christophe BLOT, M. Frédéric DECHAMPS, M. Frédéric MASSONOT, M. Daniel VAQUETTE

Étaient représentés : Zabbaou LIMAN par Léo TYBURCE, Patricia GRAIN par Eric QUENARD, Régis FRANCOU par Jacqueline LOPATA, Monique ROUSSEL par Jeanne JACQUET, Gabrielle BRICOUT par Alain WANSCHOOR, Valérie CORDEBAR par Jean-Marie ALLOUCHERY, André JACOB par Martine JOLLY, Stéphane LANG par Bénédicte LE PANSE, Kim DUNTZE par Elizabeth VASSEUR, Arnaud NININ par Pascal HARLAUT, Claudine ROUSSEAU par Chantal LANTENOIS, Francky CARON par Philippe SALMON, Christophe CORBEAUX par Gilles DESSOYE, Pierre LHOTTE par Michel KELLER, Marie ROZE par Jean-Marc ROZE, Anne-Sophie ROMAGNY par Christophe MAHUET, Eric DELFORGE par Silvana SAHO-NUZZO, Badia ALLARD par Jacques AMMOURA, Frédéric LEPAN par Patrice BARRIER, Aline POUDRAS par Armelle SIMON, Tarik MAZOUJ par Claude GACHET, Philippe WATTIER par Pascal LABELLE, Charlotte D'HARCOURT par Brigitte BLONDEAU, Evelyne FRAEYMAN-VELLY par Charles GOSSARD, Jean-Christophe POINS par Francis MUNIER, Edouard BARON par Bénédicte LE PANSE, Jean-Pierre RONSEAU par François MOURRA, Laurence BILLY par Dimitri OUDIN, Catherine COUTANT par Alban DOMINICY, Patrick SIMON par Michel SUPPLY, Jean MARX par Audrey GARDEBLE, David CHATILLON par Freddy THOMAS, Laurent GOBINET par Jacques AMMOURA, Franck JACQUET par Azzedine AIT-IHADDADENE, Antoine LEMAIRE par Martine JOLLY, Patrice CHRETIEN par Jeanne JACQUET, Dominique LEDEME par Eric QUENARD, Jean-Jacques GOUAULT par Hervé CHEF, Fabien CHARPENTIER par Conrad CHER, Dany CHRISTOPHE par Kevin PONCIN

Etaient représentés par leur suppléant : M. Jean-Robert AUGUSTE par M. Xavier AUGUSTE, Mme Catherine MALAISÉ par M. Claude LEVEQUE, M. Jean MICHEL par M. Philippe LEVEAUX, M. Marcel BENCIVENGO par M. Yves BAUDIN, M. Patrice MOUSEL par Mme Nadia DOUSSAINT, M. Marcel VERGEZ par M. Joël LEBOURCQ, M. Christophe PATINET par M. Didier PRIMAULT

Votes : Pour : 173, Contre : 0, Abstention : 3 (Patricia GRAIN, Dominique LEDEME, Eric QUENARD)

N'ont pas pris part au débat et au vote : Paul-Vincent ARISTON, Yves BAUDIN, Christian BERLOT, Brigitte BLONDEAU, Sarah DA COSTA, Nicolas DARGENT, Charlotte D'HARCOURT, Cyrille DUTERNE, Michel HUTASSE, Stéphane LANG, Cathy LAURIN, Bénédicte LE PANSE, Claude MAUPRIVEZ, Pierre REANT

CC-2022-107 : **Office de Tourisme du Grand Reims** **Convention d'objectifs 2022** **Attribution de subventions**

d'attribuer à l'Office de Tourisme du Grand Reims :

- une subvention de fonctionnement de 2 616 284 € correspondant à la somme du reversement de la taxe de séjour et du montant de la subvention de fonctionnement,
- une subvention de fonctionnement complémentaire de 29 000 € pour la gestion des haltes-nautiques de Reims et de Sillery.

d'autoriser Madame la Présidente à signer la convention d'objectifs 2022 avec l'Office de Tourisme du Grand Reims.

Étaient excusés : Eric AMMEUX, Jean-Pierre ARNAUD, Franck BAILLY, Nicolas CARNOYE, Alain DE CEULENEER, Jean-Luc DUBOIS, Jean-Pierre GRISOUARD, Serge HIET, Jean-Pierre JOREZ, Maryse LEQUEUX, Patrice MOREL, Jean-Claude PHILIPOT

Étaient absents : M. Bruno ARIZZI, M. Vincent BENNEZON, M. Christophe BLOT, M. Frédéric DECHAMPS, M. Frédéric MASSONOT, M. Daniel VAQUETTE

Étaient représentés : Zabbaou LIMAN par Léo TYBURCE, Patricia GRAIN par Eric QUENARD, Régis FRANCOU par Jacqueline LOPATA, Monique ROUSSEL par Jeanne JACQUET, Gabrielle BRICOUT par Alain WANSCHOOR, Valérie

CORDEBAR par Jean-Marie ALLOUCHERY, André JACOB par Martine JOLLY, Stéphane LANG par Bénédicte LE PANSE, Kim DUNTZE par Elizabeth VASSEUR, Arnaud NININ par Pascal HARLAUT, Claudine ROUSSEAU par Chantal LANTENOIS, Francky CARON par Philippe SALMON, Christophe CORBEAUX par Gilles DESSOYE, Pierre LHOTTE par Michel KELLER, Marie ROZE par Jean-Marc ROZE, Anne-Sophie ROMAGNY par Christophe MAHUET, Eric DELFORGE par Silvana SAHO-NUZZO, Badia ALLARD par Jacques AMMOURA, Frédéric LEPAN par Patrice BARRIER, Aline POUDRAS par Armelle SIMON, Tarik MAZOUJ par Claude GACHET, Philippe WATTIER par Pascal LABELLE, Charlotte D'HARCOURT par Brigitte BLONDEAU, Evelyne FRAEYMAN-VELLY par Charles GOSSARD, Jean-Christophe POINS par Francis MUNIER, Edouard BARON par Bénédicte LE PANSE, Jean-Pierre RONSEAU par François MOURRA, Laurence BILLY par Dimitri OUDIN, Catherine COUTANT par Alban DOMINICY, Patrick SIMON par Michel SUPPLY, Jean MARX par Audrey GARDEBLE, David CHATILLON par Freddy THOMAS, Laurent GOBINET par Jacques AMMOURA, Franck JACQUET par Azzedine AIT-IHADDADENE, Antoine LEMAIRE par Martine JOLLY, Patrice CHRETIEN par Jeanne JACQUET, Dominique LEDEME par Eric QUENARD, Jean-Jacques GOUAULT par Hervé CHEF, Fabien CHARPENTIER par Conrad CHER, Dany CHRISTOPHE par Kevin PONCIN

Etaient représentés par leur suppléant : M. Jean-Robert AUGUSTE par M. Xavier AUGUSTE, Mme Catherine MALAISÉ par M. Claude LEVEQUE, M. Jean MICHEL par M. Philippe LEVEAUX, M. Marcel BENCIVENGO par M. Yves BAUDIN, M. Patrice MOUSEL par Mme Nadia DOUSSAINT, M. Marcel VERGEZ par M. Joël LEBOURCQ, M. Christophe PATINET par M. Didier PRIMAULT

Votes : Pour : 129, Contre : 0, Abstention : 2 (Denis BOUDVILLE, Philippe LEVEAUX)

N'ont pas pris part au débat et au vote : Paul-Vincent ARISTON, Maryline BAILLY, Yves BAUDIN, Valérie BEAUVAIS, Patrick BEDEK, Christian BERLOT, Laurence BILLY, Raphaël BLANCHARD, Brigitte BLONDEAU, Thierry BRIANÇON, Francky CARON, Patrice CHRETIEN, Sarah DA COSTA, Nicolas DARGENT, Marie DEPAQUY, Anny DESSOY, Charlotte D'HARCOURT, Touria DOUAH, Thomas DUBOIS, Cyrille DUTERNE, Jean-Louis FARARD, Jean-Pierre FORTUNE, Evelyne FRAEYMAN-VELLY, Claude GACHET, Charles GERMAIN, Charles GOSSARD, Alain HIRAUT, Michel HUTASSE, Jeanne JACQUET, Thierry JOBART, Pascal LABELLE, Chantal LANTENOIS, Eric LEGER, Marie-Claire LESIEUR, Denis LHOTTE, Zabbaou LIMAN, Véronique MARCHET, Claude MAUPRIVEZ, Tarik MAZOUJ, Arnaud NININ, Dimitri OUDIN, Marie-Thérèse PICOT, Aline POUDRAS, Didier PRIMAULT, Eric QUENARD, Pierre REANT, Germain RENARD, Arnaud ROBINET, Mario ROSSI, Philippe SALMON, Armelle SIMON, Mounya TAGGAE, Patrick TCHANGA, Bernard THIERY, Léo TYBURCE, Catherine VAUTRIN, Yann VELLY, Bernard WEILER

CC-2022-108 : **Règlement de voirie de la Communauté urbaine du Grand Reims** **Adoption**

d'adopter le règlement de voirie.

Étaient excusés : Eric AMMEUX, Jean-Pierre ARNAUD, Franck BAILLY, Nicolas CARNOYE, Alain DE CEULENEER, Jean-Luc DUBOIS, Jean-Pierre GRISOUARD, Serge HIET, Jean-Pierre JOREZ, Maryse LEQUEUX, Patrice MOREL, Jean-Claude PHILIPOT

Étaient absents : M. Bruno ARIZZI, M. Vincent BENNEZON, M. Christophe BLOT, M. Frédéric DECHAMPS, M. Frédéric MASSONOT, M. Daniel VAQUETTE

Étaient représentés : Zabbaou LIMAN par Léo TYBURCE, Patricia GRAIN par Eric QUENARD, Régis FRANCOU par Jacqueline LOPATA, Monique ROUSSEL par Jeanne JACQUET, Gabrielle BRICOUT par Alain WANSCHOOR, Valérie CORDEBAR par Jean-Marie ALLOUCHERY, André JACOB par Martine JOLLY, Stéphane LANG par Bénédicte LE PANSE, Kim DUNTZE par Elizabeth VASSEUR, Arnaud NININ par Pascal HARLAUT, Claudine ROUSSEAU par Chantal LANTENOIS, Francky CARON par Philippe SALMON, Christophe CORBEAUX par Gilles DESSOYE, Pierre LHOTTE par Michel KELLER, Marie ROZE par Jean-Marc ROZE, Anne-Sophie ROMAGNY par Christophe MAHUET, Eric DELFORGE par Silvana SAHO-NUZZO, Badia ALLARD par Jacques AMMOURA, Frédéric LEPAN par Patrice BARRIER, Aline POUDRAS par Armelle SIMON, Tarik MAZOUJ par Claude GACHET, Philippe WATTIER par Pascal LABELLE, Charlotte D'HARCOURT par Brigitte BLONDEAU, Evelyne FRAEYMAN-VELLY par Charles GOSSARD, Jean-Christophe POINS par Francis MUNIER, Edouard BARON par Bénédicte LE PANSE, Jean-Pierre RONSEAU par François MOURRA, Laurence BILLY par Dimitri OUDIN, Catherine COUTANT par Alban DOMINICY, Patrick SIMON par Michel SUPPLY, Jean MARX par Audrey GARDEBLE, David CHATILLON par Freddy THOMAS, Laurent GOBINET par Jacques AMMOURA, Franck JACQUET par Azzedine AIT-IHADDADENE, Antoine LEMAIRE par Martine JOLLY, Patrice CHRETIEN par Jeanne JACQUET, Dominique LEDEME par Eric QUENARD, Jean-Jacques GOUAULT par Hervé CHEF, Fabien CHARPENTIER par Conrad CHER, Dany CHRISTOPHE par Kevin PONCIN

Etaient représentés par leur suppléant : M. Jean-Robert AUGUSTE par M. Xavier AUGUSTE, Mme Catherine MALAISÉ par M. Claude LEVEQUE, M. Jean MICHEL par M. Philippe LEVEAUX, M. Marcel BENCIVENGO par M. Yves BAUDIN, M. Patrice MOUSEL par Mme Nadia DOUSSAINT, M. Marcel VERGEZ par M. Joël LEBOURCQ, M. Christophe PATINET par M. Didier PRIMAULT

Votes : Pour : 178, Contre : 0, Abstention : 1 (Nicolas HABARE)

N'ont pas pris part au débat et au vote : Edouard BARON, Romain BONHOMME, Nicolas DARGENT, Anny DESSOY, Cyrille DUTERNE, Pascal HARLAUT, Michel HUTASSE, Marie-Thérèse PICOT, Bernard THIERY, Yann VELLY, Bernard WEILER

CC-2022-109 : **Ville de Reims** **Modernisation du jalonnement dynamique** **Intégration des parkings Gare Centre et République** **Conventions financières**

d'autoriser Madame la Présidente à signer les conventions financières avec la société EFFIA et la société Champagne Parc Auto afin d'intégrer respectivement les parkings Gare Centre et

République dans le système de jalonnement dynamique des parkings sur le territoire de la Ville de Reims.

Étaient excusés : Eric AMMEUX, Jean-Pierre ARNAUD, Franck BAILLY, Nicolas CARNOYE, Alain DE CEULENEER, Jean-Luc DUBOIS, Jean-Pierre GRISOUARD, Serge HIET, Jean-Pierre JOREZ, Maryse LEQUEUX, Patrice MOREL, Jean-Claude PHILIPOT

Étaient absents : M. Bruno ARIZZI, M. Vincent BENNEZON, M. Christophe BLOT, M. Frédéric DECHAMPS, M. Frédéric MASSONOT, M. Daniel VAQUETTE

Étaient représentés : Zabbaou LIMAN par Léo TYBURCE, Patricia GRAIN par Eric QUENARD, Régis FRANCOUE par Jacqueline LOPATA, Monique ROUSSEL par Jeanne JACQUET, Gabrielle BRICOUT par Alain WANSCHOOOR, Valérie CORDEBAR par Jean-Marie ALLOUCHERY, André JACOB par Martine JOLLY, Stéphane LANG par Bénédicte LE PANSE, Kim DUNTZE par Elizabeth VASSEUR, Arnaud NININ par Pascal HARLAUT, Claudine ROUSSEAU par Chantal LANTENOIS, Francky CARON par Philippe SALMON, Christophe CORBEAUX par Gilles DESOYE, Pierre LHOTTE par Michel KELLER, Marie ROZE par Jean-Marc ROZE, Anne-Sophie ROMAGNY par Christophe MAHUET, Eric DELFORGE par Silvana SAHO-NUZZO, Badia ALLARD par Jacques AMMOURA, Frédéric LEPAN par Patrice BARRIER, Aline POUDRAS par Armelle SIMON, Tarik MAZOUJ par Claude GACHET, Philippe WATTIER par Pascal LABELLE, Charlotte D'HARCOURT par Brigitte BLONDEAU, Evelyne FRAEYMAN-VELLY par Charles GOSSARD, Jean-Christophe POINS par Francis MUNIER, Edouard BARON par Bénédicte LE PANSE, Jean-Pierre RONSEAU par François MOURRA, Laurence BILLY par Dimitri OUDIN, Catherine COUTANT par Alban DOMINICY, Patrick SIMON par Michel SUPLY, Jean MARX par Audrey GARDEBLE, David CHATILLON par Freddy THOMAS, Laurent GOBINET par Jacques AMMOURA, Franck JACQUET par Azzedine AIT-IAHADDADENE, Antoine LEMAIRE par Martine JOLLY, Patrice CHRETIEN par Jeanne JACQUET, Dominique LEDEME par Eric QUENARD, Jean-Jacques GOUAULT par Hervé CHEF, Fabien CHARPENTIER par Conrad CHER, Dany CHRISTOPHE par Kevin PONCIN

Étaient représentés par leur suppléant : M. Jean-Robert AUGUSTE par M. Xavier AUGUSTE, Mme Catherine MALAISE par M. Claude LEVEQUE, M. Jean MICHEL par M. Philippe LEVEAUX, M. Marcel BENCIVENGO par M. Yves BAUDIN, M. Patrice MOUSEL par Mme Nadia DOUSSAINT, M. Marcel VERGEZ par M. Joël LEBOURCQ, M. Christophe PATINET par M. Didier PRIMAULT

Votes : Pour : 169, Contre : 0, Abstention : 3 (André JACOB, Martine JOLLY, Antoine LEMAIRE)

N'ont pas pris part au débat et au vote : Yves BAUDIN, David CHATILLON, Dany CHRISTOPHE, Anny DESSOY, Patricia DURIN, Charles GOSSARD, Michel HUTASSE, Thierry JOBART, Chantal LANTENOIS, Marie-Claire LESIEUR, François MOURRA, Annie PERRARD, Claude PIQUARD, Pierre REANT, Germain RENARD, Anne-Sophie ROMAGNY, Marie-Inès ROMELLE, Patrick TCHANGA

CC-2022-110 :

Parc de stationnement en ouvrage Gambetta Convention d'affermage avec la SAEM Champagne Parc Auto Avenant 25

d'autoriser Madame la Présidente à signer l'avenant n°25 au contrat d'affermage du parc auto « Gambetta », au terme duquel la participation de la Communauté urbaine du Grand Reims, autorité délégante, est fixée pour l'année 2022 à 200 000 € au titre des sujétions imposées au délégataire antérieurement à l'instauration de la 1^{ère} heure gratuite.

Étaient excusés : Eric AMMEUX, Jean-Pierre ARNAUD, Franck BAILLY, Nicolas CARNOYE, Alain DE CEULENEER, Jean-Luc DUBOIS, Jean-Pierre GRISOUARD, Serge HIET, Jean-Pierre JOREZ, Maryse LEQUEUX, Patrice MOREL, Jean-Claude PHILIPOT

Étaient absents : M. Bruno ARIZZI, M. Vincent BENNEZON, M. Christophe BLOT, M. Frédéric DECHAMPS, M. Frédéric MASSONOT, M. Daniel VAQUETTE

Étaient représentés : Zabbaou LIMAN par Léo TYBURCE, Patricia GRAIN par Eric QUENARD, Régis FRANCOUE par Jacqueline LOPATA, Monique ROUSSEL par Jeanne JACQUET, Gabrielle BRICOUT par Alain WANSCHOOOR, Valérie CORDEBAR par Jean-Marie ALLOUCHERY, André JACOB par Martine JOLLY, Stéphane LANG par Bénédicte LE PANSE, Kim DUNTZE par Elizabeth VASSEUR, Arnaud NININ par Pascal HARLAUT, Claudine ROUSSEAU par Chantal LANTENOIS, Francky CARON par Philippe SALMON, Christophe CORBEAUX par Gilles DESOYE, Pierre LHOTTE par Michel KELLER, Marie ROZE par Jean-Marc ROZE, Anne-Sophie ROMAGNY par Christophe MAHUET, Eric DELFORGE par Silvana SAHO-NUZZO, Badia ALLARD par Jacques AMMOURA, Frédéric LEPAN par Patrice BARRIER, Aline POUDRAS par Armelle SIMON, Tarik MAZOUJ par Claude GACHET, Philippe WATTIER par Pascal LABELLE, Charlotte D'HARCOURT par Brigitte BLONDEAU, Evelyne FRAEYMAN-VELLY par Charles GOSSARD, Jean-Christophe POINS par Francis MUNIER, Edouard BARON par Bénédicte LE PANSE, Jean-Pierre RONSEAU par François MOURRA, Laurence BILLY par Dimitri OUDIN, Catherine COUTANT par Alban DOMINICY, Patrick SIMON par Michel SUPLY, Jean MARX par Audrey GARDEBLE, David CHATILLON par Freddy THOMAS, Laurent GOBINET par Jacques AMMOURA, Franck JACQUET par Azzedine AIT-IAHADDADENE, Antoine LEMAIRE par Martine JOLLY, Patrice CHRETIEN par Jeanne JACQUET, Dominique LEDEME par Eric QUENARD, Jean-Jacques GOUAULT par Hervé CHEF, Fabien CHARPENTIER par Conrad CHER, Dany CHRISTOPHE par Kevin PONCIN

Étaient représentés par leur suppléant : M. Jean-Robert AUGUSTE par M. Xavier AUGUSTE, Mme Catherine MALAISE par M. Claude LEVEQUE, M. Jean MICHEL par M. Philippe LEVEAUX, M. Marcel BENCIVENGO par M. Yves BAUDIN, M. Patrice MOUSEL par Mme Nadia DOUSSAINT, M. Marcel VERGEZ par M. Joël LEBOURCQ, M. Christophe PATINET par M. Didier PRIMAULT

Votes : Pour : 173, Contre : 0, Abstention : 0

N'ont pas pris part au débat et au vote : Yves BAUDIN, David CHATILLON, Valérie CORDEBAR, Anny DESSOY, Patricia DURIN, Evelyne FRAEYMAN-VELLY, Charles GOSSARD, André JACOB, Martine JOLLY, Chantal

LANTENOIS, Antoine LEMAIRE, Marie-Claire LESIEUR, Laure MILLER, François MOURRA, Claude PIQUARD, Didier PRIMAULT, Marie-Inès ROMELLE

CC-2022-111 :

Communes de Dontrien, Hourges, Jonchery-sur-Vesle, Olizy Violaine, Pontfaverger, Sept-Saulx, Verzenay, Villers-Allerand, Effacement des réseaux basses tensions, de télécommunication et travaux sur le réseau d'éclairage public Versement d'un fond de concours

d'autoriser le versement d'un fonds de concours de 197 915,23 € au Syndicat Intercommunal d'Energies de la Marne au titre des travaux d'effacement des réseaux basse tension, télécommunications et d'éclairage public pour les communes de de Dontrien, d'Hourges, de Jonchery-sur-Vesle, d'Olizy Violaine, de Pontfaverger, de Sept-Saulx, de Verzenay et de Villers-Allerand,

d'autoriser Madame la Présidente à signer les conventions et documents afférents.

Étaient excusés : Eric AMMEUX, Jean-Pierre ARNAUD, Franck BAILLY, Nicolas CARNOYE, Alain DE CEULENEER, Jean-Luc DUBOIS, Jean-Pierre GRISOUARD, Serge HIET, Jean-Pierre JOREZ, Maryse LEQUEUX, Patrice MOREL, Jean-Claude PHILIPOT

Étaient absents : M. Bruno ARIZZI, M. Vincent BENNEZON, M. Christophe BLOT, M. Frédéric DECHAMPS, M. Frédéric MASSONOT, M. Daniel VAQUETTE

Étaient représentés : Zabbaou LIMAN par Léo TYBURCE, Patricia GRAIN par Eric QUENARD, Régis FRANCOUE par Jacqueline LOPATA, Monique ROUSSEL par Jeanne JACQUET, Gabrielle BRICOUT par Alain WANSCHOOOR, Valérie CORDEBAR par Jean-Marie ALLOUCHERY, André JACOB par Martine JOLLY, Stéphane LANG par Bénédicte LE PANSE, Kim DUNTZE par Elizabeth VASSEUR, Arnaud NININ par Pascal HARLAUT, Claudine ROUSSEAU par Chantal LANTENOIS, Francky CARON par Philippe SALMON, Christophe CORBEAUX par Gilles DESOYE, Pierre LHOTTE par Michel KELLER, Marie ROZE par Jean-Marc ROZE, Anne-Sophie ROMAGNY par Christophe MAHUET, Eric DELFORGE par Silvana SAHO-NUZZO, Badia ALLARD par Jacques AMMOURA, Frédéric LEPAN par Patrice BARRIER, Aline POUDRAS par Armelle SIMON, Tarik MAZOUJ par Claude GACHET, Philippe WATTIER par Pascal LABELLE, Charlotte D'HARCOURT par Brigitte BLONDEAU, Evelyne FRAEYMAN-VELLY par Charles GOSSARD, Jean-Christophe POINS par Francis MUNIER, Edouard BARON par Bénédicte LE PANSE, Jean-Pierre RONSEAU par François MOURRA, Laurence BILLY par Dimitri OUDIN, Catherine COUTANT par Alban DOMINICY, Patrick SIMON par Michel SUPLY, Jean MARX par Audrey GARDEBLE, David CHATILLON par Freddy THOMAS, Laurent GOBINET par Jacques AMMOURA, Franck JACQUET par Azzedine AIT-IAHADDADENE, Antoine LEMAIRE par Martine JOLLY, Patrice CHRETIEN par Jeanne JACQUET, Dominique LEDEME par Eric QUENARD, Jean-Jacques GOUAULT par Hervé CHEF, Fabien CHARPENTIER par Conrad CHER, Dany CHRISTOPHE par Kevin PONCIN

Étaient représentés par leur suppléant : M. Jean-Robert AUGUSTE par M. Xavier AUGUSTE, Mme Catherine MALAISE par M. Claude LEVEQUE, M. Jean MICHEL par M. Philippe LEVEAUX, M. Marcel BENCIVENGO par M. Yves BAUDIN, M. Patrice MOUSEL par Mme Nadia DOUSSAINT, M. Marcel VERGEZ par M. Joël LEBOURCQ, M. Christophe PATINET par M. Didier PRIMAULT

Votes : Pour : 178, Contre : 0, Abstention : 0

N'ont pas pris part au débat et au vote : Raymond AYALA, Edouard BARON, Christian BERLOT, Anny DESSOY, Martial DUPIN, Cyrille DUTERNE, Cathy LAURIN, Zabbaou LIMAN, Véronique MARCHET, Claude PIQUARD, Pierre REANT, Bernard THIERY

CC-2022-112 :

Gestion des déchets Composteurs - Collecte déchets verts Modification Tarifs

de modifier sa délibération n°CC-2021-300 du 16 décembre 2021 « composteurs (VII) et Abonnement de collecte des déchets verts (VIII) », actant que les tarifs ci-dessous, pris pour l'année 2022, ne subiront pas d'augmentation par rapport à ceux pris pour l'année 2021 comme indiqué ci-après,

Intitulé	Unité d'œuvre	Tarif 2021	Tarif 2022 votés en décembre 2021	Tarif 2022 correctif - vote juin 2022
VII. Composteur				
Location à titre gracieux de composteurs à usage partagé, quel que soit le gestionnaire				
Modèle bois inférieur à 450 litres	à l'unité (HT)	12,50 €	12,69 €	12,50 €
	à l'unité (TTC)***	15,00 €	15,23 €	15,00 €
Modèle plastique inférieur à 450 litres	à l'unité (HT)	12,50 €	12,69 €	12,50 €
	à l'unité (TTC)***	15,00 €	15,23 €	15,00 €
Modèle bois ou plastique inférieur à 450 litres associé au suivi d'une formation d'initiation au compostage dans la limite de 1 par foyer	à l'unité (HT)	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	à l'unité (TTC)***	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Modèle bois entre 450 et 650 litres	à l'unité (HT)	16,67 €	16,92 €	16,67 €
	à l'unité (TTC)***	20,00 €	20,30 €	20,00 €
Modèle plastique entre 450 et 650 litres	à l'unité (HT)	16,67 €	16,92 €	16,67 €
	à l'unité (TTC)***	20,00 €	20,30 €	20,00 €
Modèle bois supérieur à 650 litres	à l'unité (HT)	20,83 €	21,14 €	20,83 €
	à l'unité (TTC)***	25,00 €	25,38 €	25,00 €

*** Les montants TTC indiqués à titre indicatif seront calculés selon le taux de tva en vigueur au jour de la prestation.

VIII. Abonnement de collecte des déchets verts				
Selon délibération n° CC 2016-130 du 26/09/2016 Fourniture d'un bac de collecte 240l, collecte et traitement des végétaux. Les tarifs sont à multiplier par le nombre de bacs mis en place à l'adresse.				
1. Organisation du service toutes les 2 semaines				
Abonnement en cours de saison				
Forfait de 1 à 6 collectes	forfait (HT)	12,50 €	12,69 €	12,50 €
	forfait (TTC)***	15,00 €	15,23 €	15,00 €
Forfait de 7 à 12 collectes	forfait (HT)	20,83 €	21,14 €	20,83 €
	forfait (TTC)***	25,00 €	25,38 €	25,00 €
Abonnement pour 1 saison complète				
Forfait de 13 à 19 collectes	forfait (HT)	33,33 €	33,83 €	33,33 €
	forfait (TTC)***	40,00 €	40,60 €	40,00 €
2. Organisation du service toutes les semaines				
3- Abonnement en cours de saison				
Forfait de 1 à 9 collectes	forfait (HT)	12,50 €	12,69 €	12,50 €
	forfait (TTC)***	15,00 €	15,23 €	15,00 €
Forfait de 10 à 18 collectes	forfait (HT)	33,33 €	33,83 €	33,33 €
	forfait (TTC)***	40,00 €	40,60 €	40,00 €
Forfait de 19 à 27 collectes	forfait (HT)	50,00 €	50,75 €	50,00 €
	forfait (TTC)***	60,00 €	60,90 €	60,00 €
Abonnement pour 1 saison complète				
Forfait de 28 à 38 collectes	forfait (HT)	66,67 €	67,67 €	66,67 €
	forfait (TTC)***	80,00 €	81,20 €	80,00 €

Ces tarifs seront applicables dès que la délibération sera exécutoire.

Étaient excusés : Eric AMMEUX, Jean-Pierre ARNAUD, Franck BAILLY, Nicolas CARNOYE, Alain DE CEULENEER, Jean-Luc DUBOIS, Jean-Pierre GRISOUARD, Serge HIET, Jean-Pierre JOREZ, Maryse LEQUEUX, Patrice MOREL, Jean-Claude PHILIPOT

Étaient absents : M. Bruno ARIZZI, M. Vincent BENNEZON, M. Christophe BLOT, M. Frédéric DECHAMPS, M. Frédéric MASSONOT, M. Daniel VAQUETTE

Étaient représentés : Zabbau LIMAN par Léo TYBURCE, Patricia GRAIN par Eric QUENARD, Régis FRANCOUE par Jacqueline LOPATA, Monique ROUSSEL par Jeanne JACQUET, Gabrielle BRICOUT par Alain WANSCHOOR, Valérie CORDEBAR par Jean-Marie ALLOUCHERY, André JACOB par Martine JOLLY, Stéphane LANG par Bénédicte LE PANSE, Kim DUNTZE par Elizabeth VASSEUR, Arnaud NININ par Pascal HARLAUT, Claudine ROUSSEAU par Chantal LANTENOIS, Francky CARON par Philippe SALMON, Christophe CORBEAUX par Gilles DESOYE, Pierre LHOTTE par Michel KELLER, Marie ROZE par Jean-Marc ROZE, Anne-Sophie ROMAGNY par Christophe MAHUET, Eric DELFORGE par Silvana SAHO-NUZZO, Badia ALLARD par Jacques AMMOURA, Frédéric LEPAN par Patrice BARRIER, Aline POUDRAS par Armelle SIMON, Tarik MAZOUJ par Claude GACHET, Philippe WATTIER par Pascal LABELLE, Charlotte D'HARCOURT par Brigitte BLONDEAU, Evelyne FRAEYMAN-VELLY par Charles GOSSARD,

Jean-Christophe POINS par Francis MUNIER, Edouard BARON par Bénédicte LE PANSE, Jean-Pierre RONSEAU par François MOURRA, Laurence BILLY par Dimitri OUDIN, Catherine COUTANT par Alban DOMINICY, Patrick SIMON par Michel SUPPLY, Jean MARX par Audrey GARDEBLE, David CHATILLON par Freddy THOMAS, Laurent GOBINET par Jacques AMMOURA, Franck JACQUET par Azzedine AIT-IHADDADENE, Antoine LEMAIRE par Martine JOLLY, Patrice CHRETIEN par Jeanne JACQUET, Dominique LEDEME par Eric QUENARD, Jean-Jacques GOUAULT par Hervé CHEF, Fabien CHARPENTIER par Conrad CHER, Dany CHRISTOPHE par Kevin PONCIN

Étaient représentés par leur suppléant : M. Jean-Robert AUGUSTE par M. Xavier AUGUSTE, Mme Catherine MALAISÉ par M. Claude LEVEQUE, M. Jean MICHEL par M. Philippe LEVEAUX, M. Marcel BENCIVENGO par M. Yves BAUDIN, M. Patrice MOUSEL par Mme Nadia DOUSSAINT, M. Marcel VERGEZ par M. Joël LEBOURCQ, M. Christophe PATINET par M. Didier PRIMAULT

Votes : Pour : 175, Contre : 0, Abstention : 0

N'ont pas pris part au débat et au vote : Edouard BARON, Patrice BARRIER, Florence BERTHON, Sarah DA COSTA, Anny DESOY, Laurence GARUS, Charles GERMAIN, Thierry JOBART, Chantal LANTENOIS, Zabbau LIMAN, Nathalie MIRAVETE, Nadine POULAIN, Pierre REANT, Claudine ROUSSEAU, Michel SICRE

CC-2022-113 :

Communes de Ville-en-Tardenois et Chambrecy

Assainissement collectif

Tarifification

Participation aux frais de branchement

de fixer la participation pour frais de branchement, dans le cadre des travaux de création de réseau d'eaux usées sur les communes de Ville-en-Tardenois et Chambrecy à 834 € HT pour chaque branchement.

Étaient excusés : Eric AMMEUX, Jean-Pierre ARNAUD, Franck BAILLY, Nicolas CARNOYE, Alain DE CEULENEER, Jean-Luc DUBOIS, Jean-Pierre GRISOUARD, Serge HIET, Jean-Pierre JOREZ, Maryse LEQUEUX, Patrice MOREL, Jean-Claude PHILIPOT

Étaient absents : M. Bruno ARIZZI, M. Vincent BENNEZON, M. Christophe BLOT, M. Frédéric DECHAMPS, M. Frédéric MASSONOT, M. Daniel VAQUETTE

Étaient représentés : Zabbau LIMAN par Léo TYBURCE, Patricia GRAIN par Eric QUENARD, Régis FRANCOUE par Jacqueline LOPATA, Monique ROUSSEL par Jeanne JACQUET, Gabrielle BRICOUT par Alain WANSCHOOR, Valérie CORDEBAR par Jean-Marie ALLOUCHERY, André JACOB par Martine JOLLY, Stéphane LANG par Bénédicte LE PANSE, Kim DUNTZE par Elizabeth VASSEUR, Arnaud NININ par Pascal HARLAUT, Claudine ROUSSEAU par Chantal LANTENOIS, Francky CARON par Philippe SALMON, Christophe CORBEAUX par Gilles DESOYE, Pierre LHOTTE par Michel KELLER, Marie ROZE par Jean-Marc ROZE, Anne-Sophie ROMAGNY par Christophe MAHUET, Eric DELFORGE par Silvana SAHO-NUZZO, Badia ALLARD par Jacques AMMOURA, Frédéric LEPAN par Patrice BARRIER, Aline POUDRAS par Armelle SIMON, Tarik MAZOUJ par Claude GACHET, Philippe WATTIER par Pascal LABELLE, Charlotte D'HARCOURT par Brigitte BLONDEAU, Evelyne FRAEYMAN-VELLY par Charles GOSSARD, Jean-Christophe POINS par Francis MUNIER, Edouard BARON par Bénédicte LE PANSE, Jean-Pierre RONSEAU par François MOURRA, Laurence BILLY par Dimitri OUDIN, Catherine COUTANT par Alban DOMINICY, Patrick SIMON par Michel SUPPLY, Jean MARX par Audrey GARDEBLE, David CHATILLON par Freddy THOMAS, Laurent GOBINET par Jacques AMMOURA, Franck JACQUET par Azzedine AIT-IHADDADENE, Antoine LEMAIRE par Martine JOLLY, Patrice CHRETIEN par Jeanne JACQUET, Dominique LEDEME par Eric QUENARD, Jean-Jacques GOUAULT par Hervé CHEF, Fabien CHARPENTIER par Conrad CHER, Dany CHRISTOPHE par Kevin PONCIN

Étaient représentés par leur suppléant : M. Jean-Robert AUGUSTE par M. Xavier AUGUSTE, Mme Catherine MALAISÉ par M. Claude LEVEQUE, M. Jean MICHEL par M. Philippe LEVEAUX, M. Marcel BENCIVENGO par M. Yves BAUDIN, M. Patrice MOUSEL par Mme Nadia DOUSSAINT, M. Marcel VERGEZ par M. Joël LEBOURCQ, M. Christophe PATINET par M. Didier PRIMAULT

Votes : Pour : 181, Contre : 0, Abstention : 0

N'ont pas pris part au débat et au vote : Azzedine AIT-IHADDADENE, Raymond AYALA, Sarah DA COSTA, Damien GIRARD, Zabbau LIMAN, Claude MAUPRIVEZ, Arnaud NININ, Bernard THIERY, Jean-Marie VIEVILLE

CC-2022-114 :

Champ captant d'Avaux

Mise en œuvre du plan d'actions pour la protection des captages

d'eau potable

Approbation

d'adopter le plan d'actions pour la protection des captages d'eau potable dans l'aire d'alimentation des captages d'Avaux et le mettre en œuvre, d'autoriser Madame la Présidente à signer toutes les pièces afférentes.

Étaient excusés : Eric AMMEUX, Jean-Pierre ARNAUD, Franck BAILLY, Nicolas CARNOYE, Alain DE CEULENEER, Jean-Luc DUBOIS, Jean-Pierre GRISOUARD, Serge HIET, Jean-Pierre JOREZ, Maryse LEQUEUX, Patrice MOREL, Jean-Claude PHILIPOT

Étaient absents : M. Bruno ARIZZI, M. Vincent BENNEZON, M. Christophe BLOT, M. Frédéric DECHAMPS, M. Frédéric MASSONOT, M. Daniel VAQUETTE

Étaient représentés : Zabbau LIMAN par Léo TYBURCE, Patricia GRAIN par Eric QUENARD, Régis FRANCOUE par Jacqueline LOPATA, Monique ROUSSEL par Jeanne JACQUET, Gabrielle BRICOUT par Alain WANSCHOOR, Valérie CORDEBAR par Jean-Marie ALLOUCHERY, André JACOB par Martine JOLLY, Stéphane LANG par Bénédicte LE

PANSE, Kim DUNTZE par Elizabeth VASSEUR, Arnaud NININ par Pascal HARLAUT, Claudine ROUSSEAU par Chantal LANTENOIS, Francky CARON par Philippe SALMON, Christophe CORBEAUX par Gilles DESOYE, Pierre LHOTTE par Michel KELLER, Marie ROZE par Jean-Marc ROZE, Anne-Sophie ROMAGNY par Christophe MAHUET, Eric DELFORGE par Silvana SAHO-NUZZO, Badia ALLARD par Jacques AMMOURA, Frédéric LEPAN par Patrice BARRIER, Aline POUDRAS par Armelle SIMON, Tarik MAZOUJ par Claude GACHET, Philippe WATTIER par Pascal LABELLE, Charlotte D'HARCOURT par Brigitte BLONDEAU, Evelyne FRAEYMAN-VELLY par Charles GOSSARD, Jean-Christophe POINS par Francis MUNIER, Edouard BARON par Bénédicte LE PANSE, Jean-Pierre RONSEAU par François MOURRA, Laurence BILLY par Dimitri OUDIN, Catherine COUTANT par Alban DOMINICY, Patrick SIMON par Michel SUPPLY, Jean MARX par Audrey GARDEBLE, David CHATILLON par Freddy THOMAS, Laurent GOBINET par Jacques AMMOURA, Franck JACQUET par Azzedine AIT-IHADDADENE, Antoine LEMAIRE par Martine JOLLY, Patrice CHRETIEN par Jeanne JACQUET, Dominique LEDEME par Eric QUENARD, Jean-Jacques GOUAULT par Hervé CHEF, Fabien CHARPENTIER par Conrad CHER, Dany CHRISTOPHE par Kevin PONCIN

Etaient représentés par leur suppléant : M. Jean-Robert AUGUSTE par M. Xavier AUGUSTE, Mme Catherine MALAISÉ par M. Claude LEVEQUE, M. Jean MICHEL par M. Philippe LEVEAUX, M. Marcel BENCIVENGO par M. Yves BAUDIN, M. Patrice MOUSEL par Mme Nadia DOUSSAINT, M. Marcel VERGEZ par M. Joël LEBOURCQ, M. Christophe PATINET par M. Didier PRIMAULT

Votes : Pour : 173, Contre : 0, Abstention : 0

N'ont pas pris part au débat et au vote : Azzedine AIT-IHADDADENE, Edouard BARON, François BARONNET, Yves BAUDIN, Anny DESSOY, Cyrille DUTERNE, Jérôme FORTIER, Franck JACQUET, Stéphane LANG, Arnaud NININ, Marie-Thérèse PICOT, Sylvie PORET, Pierre REANT, Jean-Marc ROZE, Marie ROZE, Patrick TCHANGA, Bernard THIERY

CC-2022-115 :

Commune de Reims

Projet Tox'Amont

Station d'épuration

Convention avec la société View Point

d'autoriser Madame la Présidente à signer la convention de partenariat avec l'entreprise View Point définissant les modalités de réalisation de l'expérimentation relative au projet Tox'amont sur la station d'épuration.

Étaient excusés : Eric AMMEUX, Jean-Pierre ARNAUD, Franck BAILLY, Nicolas CARNOYE, Alain DE CEULENEER, Jean-Luc DUBOIS, Jean-Pierre GRISOUARD, Serge HIET, Jean-Pierre JOREZ, Maryse LEQUEUX, Patrice MOREL, Jean-Claude PHILIPOT

Étaient absents : M. Bruno ARIZZI, M. Vincent BENNEZON, M. Christophe BLOT, M. Frédéric DECHAMPS, M. Frédéric MASSONOT, M. Daniel VAQUETTE

Étaient représentés : Zabbau LIMAN par Léo TYBURCE, Patricia GRAIN par Eric QUENARD, Régis FRANCOUE par Jacqueline LOPATA, Monique ROUSSEL par Jeanne JACQUET, Gabrielle BRICOUT par Alain WANSCHOOR, Valérie CORDEBAR par Jean-Marie ALLOUCHERY, André JACOB par Martine JOLLY, Stéphane LANG par Bénédicte LE PANSE, Kim DUNTZE par Elizabeth VASSEUR, Arnaud NININ par Pascal HARLAUT, Claudine ROUSSEAU par Chantal LANTENOIS, Francky CARON par Philippe SALMON, Christophe CORBEAUX par Gilles DESOYE, Pierre LHOTTE par Michel KELLER, Marie ROZE par Jean-Marc ROZE, Anne-Sophie ROMAGNY par Christophe MAHUET, Eric DELFORGE par Silvana SAHO-NUZZO, Badia ALLARD par Jacques AMMOURA, Frédéric LEPAN par Patrice BARRIER, Aline POUDRAS par Armelle SIMON, Tarik MAZOUJ par Claude GACHET, Philippe WATTIER par Pascal LABELLE, Charlotte D'HARCOURT par Brigitte BLONDEAU, Evelyne FRAEYMAN-VELLY par Charles GOSSARD, Jean-Christophe POINS par Francis MUNIER, Edouard BARON par Bénédicte LE PANSE, Jean-Pierre RONSEAU par François MOURRA, Laurence BILLY par Dimitri OUDIN, Catherine COUTANT par Alban DOMINICY, Patrick SIMON par Michel SUPPLY, Jean MARX par Audrey GARDEBLE, David CHATILLON par Freddy THOMAS, Laurent GOBINET par Jacques AMMOURA, Franck JACQUET par Azzedine AIT-IHADDADENE, Antoine LEMAIRE par Martine JOLLY, Patrice CHRETIEN par Jeanne JACQUET, Dominique LEDEME par Eric QUENARD, Jean-Jacques GOUAULT par Hervé CHEF, Fabien CHARPENTIER par Conrad CHER, Dany CHRISTOPHE par Kevin PONCIN

Etaient représentés par leur suppléant : M. Jean-Robert AUGUSTE par M. Xavier AUGUSTE, Mme Catherine MALAISÉ par M. Claude LEVEQUE, M. Jean MICHEL par M. Philippe LEVEAUX, M. Marcel BENCIVENGO par M. Yves BAUDIN, M. Patrice MOUSEL par Mme Nadia DOUSSAINT, M. Marcel VERGEZ par M. Joël LEBOURCQ, M. Christophe PATINET par M. Didier PRIMAULT

Votes : Pour : 171, Contre : 0, Abstention : 2 (Azzedine AIT-IHADDADENE, Franck JACQUET)

N'ont pas pris part au débat et au vote : Jean-Marie ALLOUCHERY, Jacques AMMOURA, Raymond AYALA, Edouard BARON, Yves BAUDIN, Christian BERLOT, Francis BLIN, Thierry BRIANÇON, Valérie CORDEBAR, Nicolas DARGENT, Anny DESSOY, Evelyne FRAEYMAN-VELLY, Dominique HENIN, Michel HUTASSE, Claude MAUPRIVEZ, Patrick TCHANGA, Jean-Marie VIEVILLE

CC-2022-116 :

Commune de Marfaux

Aménagement des traverses des bourgs

Gestion des eaux pluviales

Fonds de concours

Convention

d'attribuer, à la commune de Marfaux, un fonds de concours de 26 220 € en titre de l'aménagement des traverses des bourgs et de la gestion des eaux pluviales,

d'autoriser Madame la Présidente à signer la convention de participation financière afférente.

Étaient excusés : Eric AMMEUX, Jean-Pierre ARNAUD, Franck BAILLY, Nicolas CARNOYE, Alain DE CEULENEER, Jean-Luc DUBOIS, Jean-Pierre GRISOUARD, Serge HIET, Jean-Pierre JOREZ, Maryse LEQUEUX, Patrice MOREL, Jean-Claude PHILIPOT

Étaient absents : M. Bruno ARIZZI, M. Vincent BENNEZON, M. Christophe BLOT, M. Frédéric DECHAMPS, M. Frédéric MASSONOT, M. Daniel VAQUETTE

Étaient représentés : Zabbau LIMAN par Léo TYBURCE, Patricia GRAIN par Eric QUENARD, Régis FRANCOUE par Jacqueline LOPATA, Monique ROUSSEL par Jeanne JACQUET, Gabrielle BRICOUT par Alain WANSCHOOR, Valérie CORDEBAR par Jean-Marie ALLOUCHERY, André JACOB par Martine JOLLY, Stéphane LANG par Bénédicte LE PANSE, Kim DUNTZE par Elizabeth VASSEUR, Arnaud NININ par Pascal HARLAUT, Claudine ROUSSEAU par Chantal LANTENOIS, Francky CARON par Philippe SALMON, Christophe CORBEAUX par Gilles DESOYE, Pierre LHOTTE par Michel KELLER, Marie ROZE par Jean-Marc ROZE, Anne-Sophie ROMAGNY par Christophe MAHUET, Eric DELFORGE par Silvana SAHO-NUZZO, Badia ALLARD par Jacques AMMOURA, Frédéric LEPAN par Patrice BARRIER, Aline POUDRAS par Armelle SIMON, Tarik MAZOUJ par Claude GACHET, Philippe WATTIER par Pascal LABELLE, Charlotte D'HARCOURT par Brigitte BLONDEAU, Evelyne FRAEYMAN-VELLY par Charles GOSSARD, Jean-Christophe POINS par Francis MUNIER, Edouard BARON par Bénédicte LE PANSE, Jean-Pierre RONSEAU par François MOURRA, Laurence BILLY par Dimitri OUDIN, Catherine COUTANT par Alban DOMINICY, Patrick SIMON par Michel SUPPLY, Jean MARX par Audrey GARDEBLE, David CHATILLON par Freddy THOMAS, Laurent GOBINET par Jacques AMMOURA, Franck JACQUET par Azzedine AIT-IHADDADENE, Antoine LEMAIRE par Martine JOLLY, Patrice CHRETIEN par Jeanne JACQUET, Dominique LEDEME par Eric QUENARD, Jean-Jacques GOUAULT par Hervé CHEF, Fabien CHARPENTIER par Conrad CHER, Dany CHRISTOPHE par Kevin PONCIN

Etaient représentés par leur suppléant : M. Jean-Robert AUGUSTE par M. Xavier AUGUSTE, Mme Catherine MALAISÉ par M. Claude LEVEQUE, M. Jean MICHEL par M. Philippe LEVEAUX, M. Marcel BENCIVENGO par M. Yves BAUDIN, M. Patrice MOUSEL par Mme Nadia DOUSSAINT, M. Marcel VERGEZ par M. Joël LEBOURCQ, M. Christophe PATINET par M. Didier PRIMAULT

Votes : Pour : 178, Contre : 0, Abstention : 2 (Azzedine AIT-IHADDADENE, Franck JACQUET)

N'ont pas pris part au débat et au vote : Edouard BARON, François BARONNET, Nicolas DARGENT, Anny DESSOY, Charles GERMAIN, Michel HUTASSE, Pierre REANT, Arnaud ROBINET, Jean-Luc SENE, Mounya TAGGAE

CC-2022-117 :

Syndicat du bassin versant de l'Aisne non navigable axonaise

Demande d'adhésion de la Communauté de Communes Val de

l'Aisne

Avis

de donner un avis favorable à la demande d'adhésion au SIGMAA de la Communauté de Communes Val de l'Aisne par extension au territoire d'intervention du syndicat pour les communes de Aizy-Jouy, Condé-sur-Aisne, Dhuizel, Filain, Ostel, Sancy-les Cheminots et Serval.

Étaient excusés : Azzedine AIT-IHADDADENE, Eric AMMEUX, Jean-Pierre ARNAUD, Franck BAILLY, Nicolas CARNOYE, Alain DE CEULENEER, Jean-Luc DUBOIS, Jean-Pierre GRISOUARD, Serge HIET, Franck JACQUET, Jean-Pierre JOREZ, Maryse LEQUEUX, Patrice MOREL, Jean-Claude PHILIPOT

Étaient absents : M. Bruno ARIZZI, M. Vincent BENNEZON, M. Christophe BLOT, M. Frédéric DECHAMPS, M. Frédéric MASSONOT, M. Daniel VAQUETTE

Étaient représentés : Zabbau LIMAN par Léo TYBURCE, Patricia GRAIN par Eric QUENARD, Régis FRANCOUE par Jacqueline LOPATA, Monique ROUSSEL par Jeanne JACQUET, Gabrielle BRICOUT par Alain WANSCHOOR, Valérie CORDEBAR par Jean-Marie ALLOUCHERY, André JACOB par Martine JOLLY, Stéphane LANG par Bénédicte LE PANSE, Kim DUNTZE par Elizabeth VASSEUR, Arnaud NININ par Pascal HARLAUT, Claudine ROUSSEAU par Chantal LANTENOIS, Francky CARON par Philippe SALMON, Christophe CORBEAUX par Gilles DESOYE, Pierre LHOTTE par Michel KELLER, Marie ROZE par Jean-Marc ROZE, Anne-Sophie ROMAGNY par Christophe MAHUET, Eric DELFORGE par Silvana SAHO-NUZZO, Badia ALLARD par Jacques AMMOURA, Frédéric LEPAN par Patrice BARRIER, Aline POUDRAS par Armelle SIMON, Tarik MAZOUJ par Claude GACHET, Philippe WATTIER par Pascal LABELLE, Charlotte D'HARCOURT par Brigitte BLONDEAU, Evelyne FRAEYMAN-VELLY par Charles GOSSARD, Jean-Christophe POINS par Francis MUNIER, Edouard BARON par Bénédicte LE PANSE, Jean-Pierre RONSEAU par François MOURRA, Laurence BILLY par Dimitri OUDIN, Catherine COUTANT par Alban DOMINICY, Patrick SIMON par Michel SUPPLY, Jean MARX par Audrey GARDEBLE, David CHATILLON par Freddy THOMAS, Laurent GOBINET par Jacques AMMOURA, Antoine LEMAIRE par Martine JOLLY, Patrice CHRETIEN par Jeanne JACQUET, Dominique LEDEME par Eric QUENARD, Jean-Jacques GOUAULT par Hervé CHEF, Fabien CHARPENTIER par Conrad CHER, Dany CHRISTOPHE par Kevin PONCIN

Etaient représentés par leur suppléant : M. Jean-Robert AUGUSTE par M. Xavier AUGUSTE, Mme Catherine MALAISÉ par M. Claude LEVEQUE, M. Jean MICHEL par M. Philippe LEVEAUX, M. Marcel BENCIVENGO par M. Yves BAUDIN, M. Patrice MOUSEL par Mme Nadia DOUSSAINT, M. Marcel VERGEZ par M. Joël LEBOURCQ, M. Christophe PATINET par M. Didier PRIMAULT

Votes : Pour : 177, Contre : 0, Abstention : 0

N'ont pas pris part au débat et au vote : Xavier AUGUSTE, Marie-Hélène BASTOGNE, Thierry BRIANÇON, Fabien CHARPENTIER, Jacky CHOPIN, Anny DESSOY, Dominique HENIN, Marie-Claire LESIEUR, Arnaud NININ, Marie-Thérèse PICOT, Léo TYBURCE

CC-2022-118 : **Syndicat Intercommunal d'Aménagement de l'Ardre
Dissolution**

d'émettre un avis favorable à la dissolution du Syndicat Intercommunal d'Aménagement de l'Ardre à compter du 1^{er} janvier 2023 et à la restitution de la compétence exercée à compter du 1^{er} octobre 2022,

d'autoriser Madame la Présidente à signer tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Étaient excusés : Azzedine AIT-IHADDADENE, Eric AMMEUX, Jean-Pierre ARNAUD, Franck BAILLY, Nicolas CARNOYE, Alain DE CEULENEER, Jean-Luc DUBOIS, Jean-Pierre GRISOUARD, Serge HIET, Franck JACQUET, Jean-Pierre JOREZ, Maryse LEQUEUX, Patrice MOREL, Jean-Claude PHILIPOT

Étaient absents : M. Bruno ARIZZI, M. Vincent BENNEZON, M. Christophe BLOT, M. Frédéric DECHAMPS, M. Frédéric MASSONOT, M. Daniel VAQUETTE

Étaient représentés : Zabbaou LIMAN par Léo TYBURCE, Patricia GRAIN par Eric QUENARD, Régis FRANCOUE par Jacqueline LOPATA, Monique ROUSSEL par Jeanne JACQUET, Gabrielle BRICOUT par Alain WANSCHOOOR, Valérie CORDEBAR par Jean-Marie ALLOUCHERY, André JACOB par Martine JOLLY, Stéphane LANG par Bénédicte LE PANSE, Kim DUNTZE par Elizabeth VASSEUR, Arnaud NININ par Pascal HARLAUT, Claudine ROUSSEAU par Chantal LANTENOIS, Francky CARON par Philippe SALMON, Christophe CORBEAUX par Gilles DESOYE, Pierre LHOTTE par Michel KELLER, Marie ROZE par Jean-Marc ROZE, Anne-Sophie ROMAGNY par Christophe MAHUET, Eric DELFORGE par Silvana SAHO-NUZZO, Badia ALLARD par Jacques AMMOURA, Frédéric LEPAN par Patrice BARRIER, Aline POUDRAS par Armelle SIMON, Tarik MAZOUJ par Claude GACHET, Philippe WATTIER par Pascal LABELLE, Charlotte D'HARCOURT par Brigitte BLONDEAU, Evelyne FRAEYMAN-VELLY par Charles GOSSARD, Jean-Christophe POINS par Francis MUNIER, Edouard BARON par Bénédicte LE PANSE, Jean-Pierre RONSEAU par François MOURRA, Laurence BILLY par Dimitri OUDIN, Catherine COUTANT par Alban DOMINICY, Patrick SIMON par Michel SUPPLY, Jean MARX par Audrey GARDEBLE, David CHATILLON par Freddy THOMAS, Laurent GOBINET par Jacques AMMOURA, Antoine LEMAIRE par Martine JOLLY, Patrice CHRETIEN par Jeanne JACQUET, Dominique LEDEME par Eric QUENARD, Jean-Jacques GOUAULT par Hervé CHEF, Fabien CHARPENTIER par Conrad CHER, Dany CHRISTOPHE par Kevin PONCIN

Étaient représentés par leur suppléant : M. Jean-Robert AUGUSTE par M. Xavier AUGUSTE, Mme Catherine MALAISÉ par M. Claude LEVEQUE, M. Jean MICHEL par M. Philippe LEVEAUX, M. Marcel BENCIVENGO par M. Yves BAUDIN, M. Patrice MOUSEL par Mme Nadia DOUSSAINT, M. Marcel VERGEZ par M. Joël LEBOURCQ, M. Christophe PATINET par M. Didier PRIMAULT

Votes : Pour : 181, Contre : 0, Abstention : 1 (Colette MACQUART)

N'ont pas pris part au débat et au vote : Anny DESSOY, Dominique HENIN, Thierry JOBART, Marie-Bernadette NEYRINCK, Arnaud NININ, Pierre REANT

CC-2022-119 : **Contrats de Délégation de Service Public d'eau
Avenants**

d'autoriser Madame la Présidente à signer :

- avec le délégataire Véolia Eau – Compagnie Générale des Eaux :

- . l'avenant n°9 au contrat de Délégation de Service Public de l'eau sur le territoire du Syndicat Intercommunal d'Adduction d'Eau Potable (SIAEP) Verzy,
- . l'avenant n°2 au contrat de Délégation de Service Public de l'eau sur le territoire de Saint Etienne sur Suippe,
- . l'avenant n°3 au contrat de Délégation de Service Public de l'eau sur le territoire du Syndicat Intercommunal de l'Eau du Rouillat.

- avec le délégataire Saur l'avenant n°3 au contrat de Délégation de Service Public de l'eau sur le territoire du SIAEP de la Région de Saint-Masmes.

Étaient excusés : Azzedine AIT-IHADDADENE, Eric AMMEUX, Jean-Pierre ARNAUD, Franck BAILLY, Nicolas CARNOYE, Alain DE CEULENEER, Jean-Luc DUBOIS, Jean-Pierre GRISOUARD, Serge HIET, Franck JACQUET, Jean-Pierre JOREZ, Maryse LEQUEUX, Patrice MOREL, Jean-Claude PHILIPOT

Étaient absents : M. Bruno ARIZZI, M. Vincent BENNEZON, M. Christophe BLOT, M. Frédéric DECHAMPS, M. Frédéric MASSONOT, M. Daniel VAQUETTE

Étaient représentés : Zabbaou LIMAN par Léo TYBURCE, Patricia GRAIN par Eric QUENARD, Régis FRANCOUE par Jacqueline LOPATA, Monique ROUSSEL par Jeanne JACQUET, Gabrielle BRICOUT par Alain WANSCHOOOR, Valérie CORDEBAR par Jean-Marie ALLOUCHERY, André JACOB par Martine JOLLY, Stéphane LANG par Bénédicte LE PANSE, Kim DUNTZE par Elizabeth VASSEUR, Arnaud NININ par Pascal HARLAUT, Claudine ROUSSEAU par Chantal LANTENOIS, Francky CARON par Philippe SALMON, Christophe CORBEAUX par Gilles DESOYE, Pierre LHOTTE par Michel KELLER, Marie ROZE par Jean-Marc ROZE, Anne-Sophie ROMAGNY par Christophe MAHUET, Eric DELFORGE par Silvana SAHO-NUZZO, Badia ALLARD par Jacques AMMOURA, Frédéric LEPAN par Patrice BARRIER, Aline POUDRAS par Armelle SIMON, Tarik MAZOUJ par Claude GACHET, Philippe WATTIER par Pascal LABELLE, Charlotte D'HARCOURT par Brigitte BLONDEAU, Evelyne FRAEYMAN-VELLY par Charles GOSSARD, Jean-Christophe POINS par Francis MUNIER, Edouard BARON par Bénédicte LE PANSE, Jean-Pierre RONSEAU par

François MOURRA, Laurence BILLY par Dimitri OUDIN, Catherine COUTANT par Alban DOMINICY, Patrick SIMON par Michel SUPPLY, Jean MARX par Audrey GARDEBLE, David CHATILLON par Freddy THOMAS, Laurent GOBINET par Jacques AMMOURA, Antoine LEMAIRE par Martine JOLLY, Patrice CHRETIEN par Jeanne JACQUET, Dominique LEDEME par Eric QUENARD, Jean-Jacques GOUAULT par Hervé CHEF, Fabien CHARPENTIER par Conrad CHER, Dany CHRISTOPHE par Kevin PONCIN

Étaient représentés par leur suppléant : M. Jean-Robert AUGUSTE par M. Xavier AUGUSTE, Mme Catherine MALAISÉ par M. Claude LEVEQUE, M. Jean MICHEL par M. Philippe LEVEAUX, M. Marcel BENCIVENGO par M. Yves BAUDIN, M. Patrice MOUSEL par Mme Nadia DOUSSAINT, M. Marcel VERGEZ par M. Joël LEBOURCQ, M. Christophe PATINET par M. Didier PRIMAULT

Votes : Pour : 174, Contre : 0, Abstention : 0

N'ont pas pris part au débat et au vote : Paul-Vincent ARISTON, Yves BAUDIN, Florence BERTHON, Thierry BRIANÇON, Cédric CHEVALIER, Anny DESSOY, Jérôme FORTIER, Didier HENRIET, Thierry JOBART, Stéphane LANG, Chantal LANTENOIS, Arnaud NININ, Pierre REANT, Bernard THIERY

CC-2022-120 : **Contrats de Délégation de Service Public d'assainissement
Avenants**

d'autoriser Madame la Présidente à signer :

- avec le délégataire Véolia Eau – Compagnie Générale des Eaux :

- . l'avenant n°5 au contrat de Délégation de Service Public de l'assainissement sur le territoire de Champagne Vesle,
 - . l'avenant n°4 au contrat de Délégation de Service Public de l'assainissement sur le territoire de Witry-les-Reims,
- avec le délégataire Suez France :
- . l'avenant n°3 au contrat de Délégation de Service Public de l'assainissement sur le territoire du Mont de Berru,
 - . l'avenant n°3 au contrat de Délégation de Service Public de l'assainissement sur le territoire des Deux Coteaux,
 - . l'avenant n°4 au contrat de Délégation de Service Public de l'assainissement sur le territoire des Deux Vallées du Canton de Fismes.

Étaient excusés : Azzedine AIT-IHADDADENE, Eric AMMEUX, Jean-Pierre ARNAUD, Franck BAILLY, Nicolas CARNOYE, Alain DE CEULENEER, Jean-Luc DUBOIS, Jean-Pierre GRISOUARD, Serge HIET, Franck JACQUET, Jean-Pierre JOREZ, Maryse LEQUEUX, Patrice MOREL, Jean-Claude PHILIPOT

Étaient absents : M. Bruno ARIZZI, M. Vincent BENNEZON, M. Christophe BLOT, M. Frédéric DECHAMPS, M. Frédéric MASSONOT, M. Daniel VAQUETTE

Étaient représentés : Zabbaou LIMAN par Léo TYBURCE, Patricia GRAIN par Eric QUENARD, Régis FRANCOUE par Jacqueline LOPATA, Monique ROUSSEL par Jeanne JACQUET, Gabrielle BRICOUT par Alain WANSCHOOOR, Valérie CORDEBAR par Jean-Marie ALLOUCHERY, André JACOB par Martine JOLLY, Stéphane LANG par Bénédicte LE PANSE, Kim DUNTZE par Elizabeth VASSEUR, Arnaud NININ par Pascal HARLAUT, Claudine ROUSSEAU par Chantal LANTENOIS, Francky CARON par Philippe SALMON, Christophe CORBEAUX par Gilles DESOYE, Pierre LHOTTE par Michel KELLER, Marie ROZE par Jean-Marc ROZE, Anne-Sophie ROMAGNY par Christophe MAHUET, Eric DELFORGE par Silvana SAHO-NUZZO, Badia ALLARD par Jacques AMMOURA, Frédéric LEPAN par Patrice BARRIER, Aline POUDRAS par Armelle SIMON, Tarik MAZOUJ par Claude GACHET, Philippe WATTIER par Pascal LABELLE, Charlotte D'HARCOURT par Brigitte BLONDEAU, Evelyne FRAEYMAN-VELLY par Charles GOSSARD, Jean-Christophe POINS par Francis MUNIER, Edouard BARON par Bénédicte LE PANSE, Jean-Pierre RONSEAU par François MOURRA, Laurence BILLY par Dimitri OUDIN, Catherine COUTANT par Alban DOMINICY, Patrick SIMON par Michel SUPPLY, Jean MARX par Audrey GARDEBLE, David CHATILLON par Freddy THOMAS, Laurent GOBINET par Jacques AMMOURA, Antoine LEMAIRE par Martine JOLLY, Patrice CHRETIEN par Jeanne JACQUET, Dominique LEDEME par Eric QUENARD, Jean-Jacques GOUAULT par Hervé CHEF, Fabien CHARPENTIER par Conrad CHER, Dany CHRISTOPHE par Kevin PONCIN

Étaient représentés par leur suppléant : M. Jean-Robert AUGUSTE par M. Xavier AUGUSTE, Mme Catherine MALAISÉ par M. Claude LEVEQUE, M. Jean MICHEL par M. Philippe LEVEAUX, M. Marcel BENCIVENGO par M. Yves BAUDIN, M. Patrice MOUSEL par Mme Nadia DOUSSAINT, M. Marcel VERGEZ par M. Joël LEBOURCQ, M. Christophe PATINET par M. Didier PRIMAULT

Votes : Pour : 174, Contre : 0, Abstention : 0

N'ont pas pris part au débat et au vote : Paul-Vincent ARISTON, Raymond AYALA, Edouard BARON, Thierry BRIANÇON, Sarah DA COSTA, Anny DESSOY, Dominique HENIN, Chantal LANTENOIS, Joël LEBOURCQ, Claude MAUPRIVEZ, Sylvie PORET, Dominique POTAR, Pierre REANT, Marie-Inès ROMELLE,

CC-2022-121 : **Délégation de Service Public eau potable Secteur ouest
Contrat de concession
Avenant 2**

d'autoriser Madame la Présidente à signer avec, la société Eau Ardre et Vesle, l'avenant n°2 au contrat de concession du service public de distribution d'eau potable du secteur ouest.

Étaient excusés : Azzedine AIT-IHADDADENE, Eric AMMEUX, Jean-Pierre ARNAUD, Franck BAILLY, Nicolas CARNOYE, Alain DE CEULENEER, Jean-Luc DUBOIS, Jean-Pierre GRISOUARD, Serge HIET, Franck JACQUET, Jean-Pierre JOREZ, Maryse LEQUEUX, Patrice MOREL, Jean-Claude PHILIPOT

Étaient absents : M. Bruno ARIZZI, M. Vincent BENNEZON, M. Christophe BLOT, M. Frédéric DECHAMPS, M. Frédéric MASSONOT, M. Daniel VAQUETTE

Étaient représentés : Zabbau LIMAN par Léo TYBURCE, Patricia GRAIN par Eric QUENARD, Régis FRANCOUE par Jacqueline LOPATA, Monique ROUSSEL par Jeanne JACQUET, Gabrielle BRICOUT par Alain WANSCHOOR, Valérie CORDEBAR par Jean-Marie ALLOUCHERY, André JACOB par Martine JOLLY, Stéphane LANG par Bénédicte LE PANSE, Kim DUNTZE par Elizabeth VASSEUR, Arnaud NININ par Pascal HARLAUT, Claudine ROUSSEAUX par Chantal LANTENOIS, Francky CARON par Philippe SALMON, Christophe CORBEAUX par Gilles DESOYE, Pierre LHOTTE par Michel KELLER, Marie ROZE par Jean-Marc ROZE, Anne-Sophie ROMAGNY par Christophe MAHUET, Eric DELFORGE par Silvana SAHO-NUZZO, Badia ALLARD par Jacques AMMOURA, Frédéric LEPAN par Patrice BARRIER, Aline POUDRAS par Armelle SIMON, Tarik MAZOUJ par Claude GACHET, Philippe WATTIER par Pascal LABELLE, Charlotte D'HARCOURT par Brigitte BLONDEAU, Evelyne FRAEYMAN-VELLY par Charles GOSSARD, Jean-Christophe POINS par Francis MUNIER, Edouard BARON par Bénédicte LE PANSE, Jean-Pierre RONSEAUX par François MOURRA, Laurence BILLY par Dimitri OUDIN, Catherine COUTANT par Alban DOMINICY, Patrick SIMON par Michel SUPPLY, Jean MARX par Audrey GARDEBLEU, David CHATILLON par Freddy THOMAS, Laurent GOBINET par Jacques AMMOURA, Antoine LEMAIRE par Martine JOLLY, Patrice CHRETIEN par Jeanne JACQUET, Dominique LEDEME par Eric QUENARD, Jean-Jacques GOUAULT par Hervé CHEF, Fabien CHARPENTIER par Conrad CHER, Dany CHRISTOPHE par Kevin PONCIN

Étaient représentés par leur suppléant : M. Jean-Robert AUGUSTE par M. Xavier AUGUSTE, Mme Catherine MALAISÉ par M. Claude LEVEQUE, M. Jean MICHEL par M. Philippe LEVEAUX, M. Marcel BENCIVENGO par M. Yves BAUDIN, M. Patrice MOUSEL par Mme Nadia DOUSSAINT, M. Marcel VERGEZ par M. Joël LEBOURCQ, M. Christophe PATINET par M. Didier PRIMAULT

Votes : Pour : 174, Contre : 0, Abstention : 0

N'ont pas pris part au débat et au vote : Paul-Vincent ARISTON, Raymond AYALA, Edouard BARON, Thierry BRIANÇON, Sarah DA COSTA, Anny DESSOY, Dominique HENIN, Chantal LANTENOIS, Joël LEBOURCQ, Claude MAUPRIVEZ, Sylvie PORET, Dominique POTAR, Pierre REANT, Marie-Inès ROMELLE,

CC-2022-122 : **Protection des captages d'eau potable**
Commissariat à l'Energie Atomique et aux énergies alternatives
Protocole d'accord

Retirée de l'ordre du jour en séance.

CC-2022-123 : **Communes de Verzy et Verzenav.**
Travaux de raccordement au système d'assainissement de Reims
Validation de l'échéancier

de valider l'échéancier suivant concernant les travaux de raccordement des communes de Verzy et Verzenay au système d'assainissement de Reims :

- 2022-2024 : travaux de mise en conformité des réseaux de Verzy et Verzenav,
- 2023 : travaux de renforcement des postes de relèvement aval sur le système d'assainissement de Reims,
- 2023-2024 : raccordement des deux communes au système d'assainissement de Reims et démantèlement des deux anciennes stations d'épuration.

Étaient excusés : Azzedine AIT-IHADDADENE, Eric AMMEUX, Jean-Pierre ARNAUD, Franck BAILLY, Nicolas CARNOYE, Alain DE CEULENEER, Jean-Luc DUBOIS, Jean-Pierre GRISOUARD, Serge HIET, Franck JACQUET, Jean-Pierre JOREZ, Maryse LEQUEUX, Patrice MOREL, Jean-Claude PHILIPOT

Étaient absents : M. Bruno ARIZZI, M. Vincent BENNEZON, M. Christophe BLOT, M. Frédéric DECHAMPS, M. Frédéric MASSONOT, M. Daniel VAQUETTE

Étaient représentés : Zabbau LIMAN par Léo TYBURCE, Patricia GRAIN par Eric QUENARD, Régis FRANCOUE par Jacqueline LOPATA, Monique ROUSSEL par Jeanne JACQUET, Gabrielle BRICOUT par Alain WANSCHOOR, Valérie CORDEBAR par Jean-Marie ALLOUCHERY, André JACOB par Martine JOLLY, Stéphane LANG par Bénédicte LE PANSE, Kim DUNTZE par Elizabeth VASSEUR, Arnaud NININ par Pascal HARLAUT, Claudine ROUSSEAUX par Chantal LANTENOIS, Francky CARON par Philippe SALMON, Christophe CORBEAUX par Gilles DESOYE, Pierre LHOTTE par Michel KELLER, Marie ROZE par Jean-Marc ROZE, Anne-Sophie ROMAGNY par Christophe MAHUET, Eric DELFORGE par Silvana SAHO-NUZZO, Badia ALLARD par Jacques AMMOURA, Frédéric LEPAN par Patrice BARRIER, Aline POUDRAS par Armelle SIMON, Tarik MAZOUJ par Claude GACHET, Philippe WATTIER par Pascal LABELLE, Charlotte D'HARCOURT par Brigitte BLONDEAU, Evelyne FRAEYMAN-VELLY par Charles GOSSARD, Jean-Christophe POINS par Francis MUNIER, Edouard BARON par Bénédicte LE PANSE, Jean-Pierre RONSEAUX par François MOURRA, Laurence BILLY par Dimitri OUDIN, Catherine COUTANT par Alban DOMINICY, Patrick SIMON par Michel SUPPLY, Jean MARX par Audrey GARDEBLEU, David CHATILLON par Freddy THOMAS, Laurent GOBINET par Jacques AMMOURA, Antoine LEMAIRE par Martine JOLLY, Patrice CHRETIEN par Jeanne JACQUET, Dominique LEDEME par Eric QUENARD, Jean-Jacques GOUAULT par Hervé CHEF, Fabien CHARPENTIER par Conrad CHER, Dany CHRISTOPHE par Kevin PONCIN

Étaient représentés par leur suppléant : M. Jean-Robert AUGUSTE par M. Xavier AUGUSTE, Mme Catherine MALAISÉ par M. Claude LEVEQUE, M. Jean MICHEL par M. Philippe LEVEAUX, M. Marcel BENCIVENGO par M. Yves BAUDIN,

M. Patrice MOUSEL par Mme Nadia DOUSSAINT, M. Marcel VERGEZ par M. Joël LEBOURCQ, M. Christophe PATINET par M. Didier PRIMAULT

Votes : Pour : 177, Contre : 0, Abstention : 0

N'ont pas pris part au débat et au vote : Paul-Vincent ARISTON, Xavier AUGUSTE, Raymond AYALA, Edouard BARON, Christian BERLOT, Dany CHRISTOPHE, Anny DESSOY, Cyrille DUTERNE, Germain RENARD, Mounya TAGGAE, Bernard THIERY

CC-2022-124 : **Bilan acquisitions-cessions**
Année 2021

de prendre acte du bilan relatif aux acquisitions et cessions immobilières réalisées par la Communauté urbaine du Grand Reims sur son territoire, au titre de l'année 2021.

Étaient excusés : Azzedine AIT-IHADDADENE, Eric AMMEUX, Jean-Pierre ARNAUD, Franck BAILLY, Nicolas CARNOYE, Alain DE CEULENEER, Jean-Luc DUBOIS, Jean-Pierre GRISOUARD, Serge HIET, Franck JACQUET, Jean-Pierre JOREZ, Maryse LEQUEUX, Patrice MOREL, Jean-Claude PHILIPOT

Étaient absents : M. Bruno ARIZZI, M. Vincent BENNEZON, M. Christophe BLOT, M. Frédéric DECHAMPS, M. Frédéric MASSONOT, M. Daniel VAQUETTE

Étaient représentés : Zabbau LIMAN par Léo TYBURCE, Patricia GRAIN par Eric QUENARD, Régis FRANCOUE par Jacqueline LOPATA, Monique ROUSSEL par Jeanne JACQUET, Gabrielle BRICOUT par Alain WANSCHOOR, Valérie CORDEBAR par Jean-Marie ALLOUCHERY, André JACOB par Martine JOLLY, Stéphane LANG par Bénédicte LE PANSE, Kim DUNTZE par Elizabeth VASSEUR, Arnaud NININ par Pascal HARLAUT, Claudine ROUSSEAUX par Chantal LANTENOIS, Francky CARON par Philippe SALMON, Christophe CORBEAUX par Gilles DESOYE, Pierre LHOTTE par Michel KELLER, Marie ROZE par Jean-Marc ROZE, Anne-Sophie ROMAGNY par Christophe MAHUET, Eric DELFORGE par Silvana SAHO-NUZZO, Badia ALLARD par Jacques AMMOURA, Frédéric LEPAN par Patrice BARRIER, Aline POUDRAS par Armelle SIMON, Tarik MAZOUJ par Claude GACHET, Philippe WATTIER par Pascal LABELLE, Charlotte D'HARCOURT par Brigitte BLONDEAU, Evelyne FRAEYMAN-VELLY par Charles GOSSARD, Jean-Christophe POINS par Francis MUNIER, Edouard BARON par Bénédicte LE PANSE, Jean-Pierre RONSEAUX par François MOURRA, Laurence BILLY par Dimitri OUDIN, Catherine COUTANT par Alban DOMINICY, Patrick SIMON par Michel SUPPLY, Jean MARX par Audrey GARDEBLEU, David CHATILLON par Freddy THOMAS, Laurent GOBINET par Jacques AMMOURA, Antoine LEMAIRE par Martine JOLLY, Patrice CHRETIEN par Jeanne JACQUET, Dominique LEDEME par Eric QUENARD, Jean-Jacques GOUAULT par Hervé CHEF, Fabien CHARPENTIER par Conrad CHER, Dany CHRISTOPHE par Kevin PONCIN

Étaient représentés par leur suppléant : M. Jean-Robert AUGUSTE par M. Xavier AUGUSTE, Mme Catherine MALAISÉ par M. Claude LEVEQUE, M. Jean MICHEL par M. Philippe LEVEAUX, M. Marcel BENCIVENGO par M. Yves BAUDIN, M. Patrice MOUSEL par Mme Nadia DOUSSAINT, M. Marcel VERGEZ par M. Joël LEBOURCQ, M. Christophe PATINET par M. Didier PRIMAULT

Votes : Pour : 173, Contre : 0, Abstention : 0

N'ont pas pris part au débat et au vote : Raymond AYALA, François BARONNET, Anny DESSOY, Evelyne FRAEYMAN-VELLY, Damien GIRARD, Michel HUTASSE, André JACOB, Martine JOLLY, Antoine LEMAIRE, Claude MAUPRIVEZ, Arnaud NININ, Arnaud ROBINET, Patrick TCHANGA, Bernard THIERY, Freddy THOMAS

CC-2022-125 : **Droit de Prémption Urbain**
Délégation aux bailleurs sociaux
Complément

de compléter sa délibération n°CC-2017-286 du 28 septembre 2017 autorisant la délégation du Droit de Prémption Urbain au profit des bailleurs sociaux afin d'ajouter à la liste initiale, les Sociétés d'Economie Mixte de construction et de gestion de logements sociaux.

Étaient excusés : Azzedine AIT-IHADDADENE, Eric AMMEUX, Jean-Pierre ARNAUD, Franck BAILLY, Nicolas CARNOYE, Alain DE CEULENEER, Jean-Luc DUBOIS, Jean-Pierre GRISOUARD, Serge HIET, Franck JACQUET, Jean-Pierre JOREZ, Maryse LEQUEUX, Patrice MOREL, Jean-Claude PHILIPOT

Étaient absents : M. Bruno ARIZZI, M. Vincent BENNEZON, M. Christophe BLOT, M. Frédéric DECHAMPS, M. Frédéric MASSONOT, M. Daniel VAQUETTE

Étaient représentés : Zabbau LIMAN par Léo TYBURCE, Patricia GRAIN par Eric QUENARD, Régis FRANCOUE par Jacqueline LOPATA, Monique ROUSSEL par Jeanne JACQUET, Gabrielle BRICOUT par Alain WANSCHOOR, Valérie CORDEBAR par Jean-Marie ALLOUCHERY, André JACOB par Martine JOLLY, Stéphane LANG par Bénédicte LE PANSE, Kim DUNTZE par Elizabeth VASSEUR, Arnaud NININ par Pascal HARLAUT, Claudine ROUSSEAUX par Chantal LANTENOIS, Francky CARON par Philippe SALMON, Christophe CORBEAUX par Gilles DESOYE, Pierre LHOTTE par Michel KELLER, Marie ROZE par Jean-Marc ROZE, Anne-Sophie ROMAGNY par Christophe MAHUET, Eric DELFORGE par Silvana SAHO-NUZZO, Badia ALLARD par Jacques AMMOURA, Frédéric LEPAN par Patrice BARRIER, Aline POUDRAS par Armelle SIMON, Tarik MAZOUJ par Claude GACHET, Philippe WATTIER par Pascal LABELLE, Charlotte D'HARCOURT par Brigitte BLONDEAU, Evelyne FRAEYMAN-VELLY par Charles GOSSARD, Jean-Christophe POINS par Francis MUNIER, Edouard BARON par Bénédicte LE PANSE, Jean-Pierre RONSEAUX par François MOURRA, Laurence BILLY par Dimitri OUDIN, Catherine COUTANT par Alban DOMINICY, Patrick SIMON par Michel SUPPLY, Jean MARX par Audrey GARDEBLEU, David CHATILLON par Freddy THOMAS, Laurent GOBINET par Jacques AMMOURA, Antoine LEMAIRE par Martine JOLLY, Patrice CHRETIEN par Jeanne JACQUET, Dominique

LEDEME par Eric QUENARD, Jean-Jacques GOUAULT par Hervé CHEF, Fabien CHARPENTIER par Conrad CHER, Dany CHRISTOPHE par Kevin PONCIN

Etaient représentés par leur suppléant : M. Jean-Robert AUGUSTE par M. Xavier AUGUSTE, Mme Catherine MALAISÉ par M. Claude LEVEQUE, M. Jean MICHEL par M. Philippe LEVEAUX, M. Marcel BENCIVENGO par M. Yves BAUDIN, M. Patrice MOUSEL par Mme Nadia DOUSSAINT, M. Marcel VERGEZ par M. Joël LEBOURCQ, M. Christophe PATINET par M. Didier PRIMAULT

Votes : Pour : 176, Contre : 0, Abstention : 0

N'ont pas pris part au débat et au vote : Xavier ALBERTINI, Badia ALLARD, Paul-Vincent ARISTON, Raymond AYALA, Marie-Hélène BASTOGNE, Christian BERLOT, Raphaël BLANCHARD, Anny DESSOY, Anne DESVERONNIERES, Evelyne FRAEYMAN-VELLY, Dominique HENIN, Marie-Claire LESIEUR, Evelyne QUENTIN, Arnaud NININ, Franck NOEL, Marie-Thérèse PICOT, Dominique POTAR, Philippe SALMON, Alain TOULLEC, Vincent VERSTRAETE, Alain WANSCHOOOR

CC-2022-126 :

Commune d'Olizy-Violaine

Elaboration d'une carte communale

de prescrire l'élaboration de la carte communale d'Olizy-Violaine dont l'objectif est de permettre la construction de nouveaux logements dans la perspective d'une évolution raisonnée de la population de la commune.

La présente délibération fera l'objet d'un affichage en mairie et au siège de la Communauté urbaine du Grand Reims durant un délai d'un mois, et d'une mention en caractères apparents dans un journal diffusé dans le département. Elle sera, en outre, publiée au recueil des actes administratifs.

Étaient excusés : Azzedine AIT-IHADDADENE, Eric AMMEUX, Jean-Pierre ARNAUD, Franck BAILLY, Nicolas CARNOYE, Alain DE CEULENEER, Jean-Luc DUBOIS, Jean-Pierre GRISOUARD, Serge HIET, Franck JACQUET, Jean-Pierre JOREZ, Maryse LEQUEUX, Patrice MOREL, Jean-Claude PHILIPOT

Étaient absents : M. Bruno ARIZZI, M. Vincent BENNEZON, M. Christophe BLOT, M. Frédéric DECHAMPS, M. Frédéric MASSONOT, M. Daniel VAQUETTE

Etaient représentés : Zabbaou LIMAN par Léo TYBURCE, Patricia GRAIN par Eric QUENARD, Régis FRANCOUE par Jacqueline LOPATA, Monique ROUSSEL par Jeanne JACQUET, Gabrielle BRICOUT par Alain WANSCHOOOR, Valérie CORDEBAR par Jean-Marie ALLOUCHERY, André JACOB par Martine JOLLY, Stéphane LANG par Bénédicte LE PANSE, Kim DUNTZE par Elizabeth VASSEUR, Arnaud NININ par Pascal HARLAUT, Claudine ROUSSEAUX par Chantal LANTENOIS, Francky CARON par Philippe SALMON, Christophe CORBEAUX par Gilles DESSOYE, Pierre LHOTTE par Michel KELLER, Marie ROZE par Jean-Marc ROZE, Anne-Sophie ROMAGNY par Christophe MAHUET, Eric DELFORGE par Silvana SAHO-NUZZO, Badia ALLARD par Jacques AMMOURA, Frédéric LEPAN par Patrice BARRIER, Aline POUDRAS par Armelle SIMON, Tarik MAZOUJ par Claude GACHET, Philippe WATTIER par Pascal LABELLE, Charlotte D'HARCOURT par Brigitte BLONDEAU, Evelyne FRAEYMAN-VELLY par Charles GOSSARD, Jean-Christophe POINS par Francis MUNIER, Edouard BARON par Bénédicte LE PANSE, Jean-Pierre RONSEAUX par François MOURRA, Laurence BILLY par Dimitri OUDIN, Catherine COUTANT par Alban DOMINICY, Patrick SIMON par Michel SUPPLY, Jean MARX par Audrey GARDEBLEDE, David CHATILLON par Freddy THOMAS, Laurent GOBINET par Jacques AMMOURA, Antoine LEMAIRE par Martine JOLLY, Patrice CHRETIEN par Jeanne JACQUET, Dominique LEDEME par Eric QUENARD, Jean-Jacques GOUAULT par Hervé CHEF, Fabien CHARPENTIER par Conrad CHER, Dany CHRISTOPHE par Kevin PONCIN

Etaient représentés par leur suppléant : M. Jean-Robert AUGUSTE par M. Xavier AUGUSTE, Mme Catherine MALAISÉ par M. Claude LEVEQUE, M. Jean MICHEL par M. Philippe LEVEAUX, M. Marcel BENCIVENGO par M. Yves BAUDIN, M. Patrice MOUSEL par Mme Nadia DOUSSAINT, M. Marcel VERGEZ par M. Joël LEBOURCQ, M. Christophe PATINET par M. Didier PRIMAULT

Votes : Pour : 173, Contre : 0, Abstention : 0

N'ont pas pris part au débat et au vote : Raphaël BLANCHARD, Thierry BRIANÇON, Nicolas DARGENT, Anny DESSOY, Cyrille DUTERNE, Jérôme FORTIER, Dominique HENIN, Chantal LANTENOIS, Marie-Claire LESIEUR, Zabbaou LIMAN, Thibault LOCQUARD, Agathe MOUGENOT, Claude PIQUARD, Bernard THIERY, Léo TYBURCE

CC-2022-127 :

Commune de Berru

Plan Local d'Urbanisme

Approbation de la révision

d'approuver le dossier de révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la commune de Berru, tel qu'annexé à la présente délibération.

La présente délibération fera l'objet d'un affichage en mairie de Berru et au siège de la Communauté urbaine du Grand Reims pendant un mois. Mention de cet affichage sera, en outre, inséré en caractères apparents dans un journal diffusé dans le département.

Le dossier de PLU approuvé sera tenu à la disposition du public en mairie de Berru aux jours et heures habituels d'ouverture, ainsi qu'à la sous-préfecture de l'arrondissement de Reims.

Les documents listés ci-après font partie intégrante de la délibération transmise au contrôle de légalité :

- le rapport de présentation,

- le projet d'aménagement et de développement durables,
- les orientations d'aménagement et de programmation,
- le règlement écrit,
- les plans de zonage n°1 et 2,
- les plans des réseaux d'eau potable et d'assainissement,
- la liste et le plan des servitudes d'utilité publique,
- les additifs au Porter à connaissance.

Étaient excusés : Azzedine AIT-IHADDADENE, Eric AMMEUX, Jean-Pierre ARNAUD, Franck BAILLY, Nicolas CARNOYE, Alain DE CEULENEER, Jean-Luc DUBOIS, Jean-Pierre GRISOUARD, Serge HIET, Franck JACQUET, Jean-Pierre JOREZ, Maryse LEQUEUX, Patrice MOREL, Jean-Claude PHILIPOT

Étaient absents : M. Bruno ARIZZI, M. Vincent BENNEZON, M. Christophe BLOT, M. Frédéric DECHAMPS, M. Frédéric MASSONOT, M. Daniel VAQUETTE

Etaient représentés : Zabbaou LIMAN par Léo TYBURCE, Patricia GRAIN par Eric QUENARD, Régis FRANCOUE par Jacqueline LOPATA, Monique ROUSSEL par Jeanne JACQUET, Gabrielle BRICOUT par Alain WANSCHOOOR, Valérie CORDEBAR par Jean-Marie ALLOUCHERY, André JACOB par Martine JOLLY, Stéphane LANG par Bénédicte LE PANSE, Kim DUNTZE par Elizabeth VASSEUR, Arnaud NININ par Pascal HARLAUT, Claudine ROUSSEAUX par Chantal LANTENOIS, Francky CARON par Philippe SALMON, Christophe CORBEAUX par Gilles DESSOYE, Pierre LHOTTE par Michel KELLER, Marie ROZE par Jean-Marc ROZE, Anne-Sophie ROMAGNY par Christophe MAHUET, Eric DELFORGE par Silvana SAHO-NUZZO, Badia ALLARD par Jacques AMMOURA, Frédéric LEPAN par Patrice BARRIER, Aline POUDRAS par Armelle SIMON, Tarik MAZOUJ par Claude GACHET, Philippe WATTIER par Pascal LABELLE, Charlotte D'HARCOURT par Brigitte BLONDEAU, Evelyne FRAEYMAN-VELLY par Charles GOSSARD, Jean-Christophe POINS par Francis MUNIER, Edouard BARON par Bénédicte LE PANSE, Jean-Pierre RONSEAUX par François MOURRA, Laurence BILLY par Dimitri OUDIN, Catherine COUTANT par Alban DOMINICY, Patrick SIMON par Michel SUPPLY, Jean MARX par Audrey GARDEBLEDE, David CHATILLON par Freddy THOMAS, Laurent GOBINET par Jacques AMMOURA, Antoine LEMAIRE par Martine JOLLY, Patrice CHRETIEN par Jeanne JACQUET, Dominique LEDEME par Eric QUENARD, Jean-Jacques GOUAULT par Hervé CHEF, Fabien CHARPENTIER par Conrad CHER, Dany CHRISTOPHE par Kevin PONCIN

Etaient représentés par leur suppléant : M. Jean-Robert AUGUSTE par M. Xavier AUGUSTE, Mme Catherine MALAISÉ par M. Claude LEVEQUE, M. Jean MICHEL par M. Philippe LEVEAUX, M. Marcel BENCIVENGO par M. Yves BAUDIN, M. Patrice MOUSEL par Mme Nadia DOUSSAINT, M. Marcel VERGEZ par M. Joël LEBOURCQ, M. Christophe PATINET par M. Didier PRIMAULT

Votes : Pour : 177, Contre : 0, Abstention : 0

N'ont pas pris part au débat et au vote : Marie-Hélène BASTOGNE, Nicolas DARGENT, Anny DESSOY, Jean-Pierre FORTUNÉ, Charles GOSSARD, Thierry JOBART, Claude MAUPRIVEZ, Emmanuel MAZINGUE, Agathe MOUGENOT, Germain RENARD, Bernard THIERY

CC-2022-128 :

Commune de Berru

Instauration du droit de préemption urbain

d'instaurer le Droit de Préemption Urbain sur l'ensemble des zones urbaines et à urbaniser de la commune de Berru.

Cette délibération sera affichée pendant un mois en mairie de Berru et au siège de la Communauté urbaine du Grand Reims, et fera l'objet d'une annonce légale dans deux journaux diffusés dans le département.

Étaient excusés : Azzedine AIT-IHADDADENE, Eric AMMEUX, Jean-Pierre ARNAUD, Franck BAILLY, Nicolas CARNOYE, Alain DE CEULENEER, Jean-Luc DUBOIS, Jean-Pierre GRISOUARD, Serge HIET, Franck JACQUET, Jean-Pierre JOREZ, Maryse LEQUEUX, Patrice MOREL, Jean-Claude PHILIPOT

Étaient absents : M. Bruno ARIZZI, M. Vincent BENNEZON, M. Christophe BLOT, M. Frédéric DECHAMPS, M. Frédéric MASSONOT, M. Daniel VAQUETTE

Etaient représentés : Zabbaou LIMAN par Léo TYBURCE, Patricia GRAIN par Eric QUENARD, Régis FRANCOUE par Jacqueline LOPATA, Monique ROUSSEL par Jeanne JACQUET, Gabrielle BRICOUT par Alain WANSCHOOOR, Valérie CORDEBAR par Jean-Marie ALLOUCHERY, André JACOB par Martine JOLLY, Stéphane LANG par Bénédicte LE PANSE, Kim DUNTZE par Elizabeth VASSEUR, Arnaud NININ par Pascal HARLAUT, Claudine ROUSSEAUX par Chantal LANTENOIS, Francky CARON par Philippe SALMON, Christophe CORBEAUX par Gilles DESSOYE, Pierre LHOTTE par Michel KELLER, Marie ROZE par Jean-Marc ROZE, Anne-Sophie ROMAGNY par Christophe MAHUET, Eric DELFORGE par Silvana SAHO-NUZZO, Badia ALLARD par Jacques AMMOURA, Frédéric LEPAN par Patrice BARRIER, Aline POUDRAS par Armelle SIMON, Tarik MAZOUJ par Claude GACHET, Philippe WATTIER par Pascal LABELLE, Charlotte D'HARCOURT par Brigitte BLONDEAU, Evelyne FRAEYMAN-VELLY par Charles GOSSARD, Jean-Christophe POINS par Francis MUNIER, Edouard BARON par Bénédicte LE PANSE, Jean-Pierre RONSEAUX par François MOURRA, Laurence BILLY par Dimitri OUDIN, Catherine COUTANT par Alban DOMINICY, Patrick SIMON par Michel SUPPLY, Jean MARX par Audrey GARDEBLEDE, David CHATILLON par Freddy THOMAS, Laurent GOBINET par Jacques AMMOURA, Antoine LEMAIRE par Martine JOLLY, Patrice CHRETIEN par Jeanne JACQUET, Dominique LEDEME par Eric QUENARD, Jean-Jacques GOUAULT par Hervé CHEF, Fabien CHARPENTIER par Conrad CHER, Dany CHRISTOPHE par Kevin PONCIN

Etaient représentés par leur suppléant : M. Jean-Robert AUGUSTE par M. Xavier AUGUSTE, Mme Catherine MALAISÉ par M. Claude LEVEQUE, M. Jean MICHEL par M. Philippe LEVEAUX, M. Marcel BENCIVENGO par M. Yves BAUDIN,

M. Patrice MOUSEL par Mme Nadia DOUSSAINT, M. Marcel VERGEZ par M. Joël LEBOURCQ, M. Christophe PATINET par M. Didier PRIMAULT

Votes : Pour : 177, Contre : 0, Abstention : 0

N'ont pas pris part au débat et au vote : Marie-Hélène BASTOGNE, Nicolas DARGENT, Anny DESSOY, Jean-Pierre FORTUNÉ, Charles GOSSARD, Thierry JOBART, Claude MAUPRIVEZ, Emmanuel MAZINGUE, Agathe MOUGENOT, Germain RENARD, Bernard THIERY

CC-2022-129 : **Commune de Berru**
Instauration du permis de démolir, de la déclaration préalable pour
l'édification des clôtures et autorisation pour les travaux de
ravalement

d'instaurer le permis de démolir sur l'ensemble du territoire communal de Berru,
de soumettre à autorisation préalable l'édification des clôtures sur l'ensemble du territoire communal de Berru,
de soumettre à autorisation les travaux de ravalement sur l'ensemble du territoire communal de Berru.

Étaient excusés : Azzedine AIT-IHADDADENE, Eric AMMEUX, Jean-Pierre ARNAUD, Franck BAILLY, Nicolas CARNOYE, Alain DE CEULENEER, Jean-Luc DUBOIS, Jean-Pierre GRISOUARD, Serge HIET, Franck JACQUET, Jean-Pierre JOREZ, Maryse LEQUEUX, Patrice MOREL, Jean-Claude PHILIPOT
Étaient absents : M. Bruno ARIZZI, M. Vincent BENNEZON, M. Christophe BLOT, M. Frédéric DECHAMPS, M. Frédéric MASSONOT, M. Daniel VAQUETTE

Étaient représentés : Zabbau LIMAN par Léo TYBURCE, Patricia GRAIN par Eric QUENARD, Régis FRANCOUE par Jacqueline LOPATA, Monique ROUSSEL par Jeanne JACQUET, Gabrielle BRICOUT par Alain WANSCHHOOR, Valérie CORDEBAR par Jean-Marie ALLOUCHERY, André JACOB par Martine JOLLY, Stéphane LANG par Bénédicte LE PANSE, Kim DUNTZE par Elizabeth VASSEUR, Arnaud NININ par Pascal HARLAUT, Claudine ROUSSEAU par Chantal LANTENOIS, Francky CARON par Philippe SALMON, Christophe CORBEAUX par Gilles DESSOYE, Pierre LHOTTE par Michel KELLER, Marie ROZE par Jean-Marc ROZE, Anne-Sophie ROMAGNY par Christophe MAHUET, Eric DELFORGE par Silvana SAHO-NUZZO, Badia ALLARD par Jacques AMMOURA, Frédéric LEPAN par Patrice BARRIER, Aline POUDRAS par Armelle SIMON, Tarik MAZOUJ par Claude GACHET, Philippe WATTIER par Pascal LABELLE, Charlotte D'HARCOURT par Brigitte BLONDEAU, Evelyne FRAEYMAN-VELLY par Charles GOSSARD, Jean-Christophe POINS par Francis MUNIER, Edouard BARON par Bénédicte LE PANSE, Jean-Pierre RONSEAU par François MOURRA, Laurence BILLY par Dimitri OUDIN, Catherine COUTANT par Alban DOMINICY, Patrick SIMON par Michel SUPPLY, Jean MARX par Audrey GARDEBLE, David CHATILLON par Freddy THOMAS, Laurent GOBINET par Jacques AMMOURA, Antoine LEMAIRE par Martine JOLLY, Patrice CHRETIEN par Jeanne JACQUET, Dominique LEDEME par Eric QUENARD, Jean-Jacques GOUAULT par Hervé CHEF, Fabien CHARPENTIER par Conrad CHER, Dany CHRISTOPHE par Kevin PONCIN

Étaient représentés par leur suppléant : M. Jean-Robert AUGUSTE par M. Xavier AUGUSTE, Mme Catherine MALAISÉ par M. Claude LEVEQUE, M. Jean MICHEL par M. Philippe LEVEAUX, M. Marcel BENCIVENGO par M. Yves BAUDIN, M. Patrice MOUSEL par Mme Nadia DOUSSAINT, M. Marcel VERGEZ par M. Joël LEBOURCQ, M. Christophe PATINET par M. Didier PRIMAULT

Votes : Pour : 177, Contre : 0, Abstention : 0

N'ont pas pris part au débat et au vote : Marie-Hélène BASTOGNE, Nicolas DARGENT, Anny DESSOY, Jean-Pierre FORTUNÉ, Charles GOSSARD, Thierry JOBART, Claude MAUPRIVEZ, Emmanuel MAZINGUE, Agathe MOUGENOT, Germain RENARD, Bernard THIERY

CC-2022-130 : **Commune de Betheniville**
Plan Local d'Urbanisme
Modification simplifiée n°1
Bilan de la mise à disposition
Approbation

de tirer le bilan de la mise à disposition et d'approuver le dossier de modification simplifiée n° 1 du Plan Local d'Urbanisme de Bétheniville.

La présente délibération fera l'objet d'un affichage en mairie de Bétheniville et au siège de la Communauté urbaine du Grand Reims pendant un mois. Mention de cet affichage sera, en outre, inséré en caractères apparents dans un journal diffusé dans le département.

Les documents listés ci-après font partie intégrante de la délibération transmise au contrôle de légalité :

- additif au rapport de présentation – modification simplifiée n°1,
- règlement.

Étaient excusés : Azzedine AIT-IHADDADENE, Eric AMMEUX, Jean-Pierre ARNAUD, Franck BAILLY, Nicolas CARNOYE, Alain DE CEULENEER, Jean-Luc DUBOIS, Jean-Pierre GRISOUARD, Serge HIET, Franck JACQUET, Jean-Pierre JOREZ, Maryse LEQUEUX, Patrice MOREL, Jean-Claude PHILIPOT

Étaient absents : M. Bruno ARIZZI, M. Vincent BENNEZON, M. Christophe BLOT, M. Frédéric DECHAMPS, M. Frédéric MASSONOT, M. Daniel VAQUETTE

Étaient représentés : Zabbau LIMAN par Léo TYBURCE, Patricia GRAIN par Eric QUENARD, Régis FRANCOUE par Jacqueline LOPATA, Monique ROUSSEL par Jeanne JACQUET, Gabrielle BRICOUT par Alain WANSCHHOOR, Valérie CORDEBAR par Jean-Marie ALLOUCHERY, André JACOB par Martine JOLLY, Stéphane LANG par Bénédicte LE PANSE, Kim DUNTZE par Elizabeth VASSEUR, Arnaud NININ par Pascal HARLAUT, Claudine ROUSSEAU par Chantal LANTENOIS, Francky CARON par Philippe SALMON, Christophe CORBEAUX par Gilles DESSOYE, Pierre LHOTTE par Michel KELLER, Marie ROZE par Jean-Marc ROZE, Anne-Sophie ROMAGNY par Christophe MAHUET, Eric DELFORGE par Silvana SAHO-NUZZO, Badia ALLARD par Jacques AMMOURA, Frédéric LEPAN par Patrice BARRIER, Aline POUDRAS par Armelle SIMON, Tarik MAZOUJ par Claude GACHET, Philippe WATTIER par Pascal LABELLE, Charlotte D'HARCOURT par Brigitte BLONDEAU, Evelyne FRAEYMAN-VELLY par Charles GOSSARD, Jean-Christophe POINS par Francis MUNIER, Edouard BARON par Bénédicte LE PANSE, Jean-Pierre RONSEAU par François MOURRA, Laurence BILLY par Dimitri OUDIN, Catherine COUTANT par Alban DOMINICY, Patrick SIMON par Michel SUPPLY, Jean MARX par Audrey GARDEBLE, David CHATILLON par Freddy THOMAS, Laurent GOBINET par Jacques AMMOURA, Antoine LEMAIRE par Martine JOLLY, Patrice CHRETIEN par Jeanne JACQUET, Dominique LEDEME par Eric QUENARD, Jean-Jacques GOUAULT par Hervé CHEF, Fabien CHARPENTIER par Conrad CHER, Dany CHRISTOPHE par Kevin PONCIN

Étaient représentés par leur suppléant : M. Jean-Robert AUGUSTE par M. Xavier AUGUSTE, Mme Catherine MALAISÉ par M. Claude LEVEQUE, M. Jean MICHEL par M. Philippe LEVEAUX, M. Marcel BENCIVENGO par M. Yves BAUDIN, M. Patrice MOUSEL par Mme Nadia DOUSSAINT, M. Marcel VERGEZ par M. Joël LEBOURCQ, M. Christophe PATINET par M. Didier PRIMAULT

Votes : Pour : 176, Contre : 0, Abstention : 0

N'ont pas pris part au débat et au vote : Paul-Vincent ARISTON, Xavier AUGUSTE, Yves BAUDIN, Nicolas DARGENT, Anny DESSOY, Charles GOSSARD, Dominique HENIN, Thierry JOBART, Stéphane LANG, Zabbau LIMAN, Freddy THOMAS, Jean-Marie VIEVILLE

CC-2022-131 : **Commune de Gueux**
Plan Local d'Urbanisme
Révision alléguée n°1
Prescription

de prescrire la révision alléguée n°1 du Plan Local d'Urbanisme de Gueux.

Conformément à l'article L.153-11 du Code de l'Urbanisme, la présente délibération sera notifiée aux personnes publiques associées.

La présente délibération fera l'objet d'un affichage en mairie de Gueux et au siège de la Communauté urbaine du Grand Reims durant un délai d'un mois, et d'une mention en caractères apparents dans un journal diffusé dans le département. Elle sera, en outre, publiée au recueil des actes administratifs.

Étaient excusés : Azzedine AIT-IHADDADENE, Eric AMMEUX, Jean-Pierre ARNAUD, Franck BAILLY, Nicolas CARNOYE, Alain DE CEULENEER, Jean-Luc DUBOIS, Jean-Pierre GRISOUARD, Serge HIET, Franck JACQUET, Jean-Pierre JOREZ, Maryse LEQUEUX, Patrice MOREL, Jean-Claude PHILIPOT
Étaient absents : M. Bruno ARIZZI, M. Vincent BENNEZON, M. Christophe BLOT, M. Frédéric DECHAMPS, M. Frédéric MASSONOT, M. Daniel VAQUETTE

Étaient représentés : Zabbau LIMAN par Léo TYBURCE, Patricia GRAIN par Eric QUENARD, Régis FRANCOUE par Jacqueline LOPATA, Monique ROUSSEL par Jeanne JACQUET, Gabrielle BRICOUT par Alain WANSCHHOOR, Valérie CORDEBAR par Jean-Marie ALLOUCHERY, André JACOB par Martine JOLLY, Stéphane LANG par Bénédicte LE PANSE, Kim DUNTZE par Elizabeth VASSEUR, Arnaud NININ par Pascal HARLAUT, Claudine ROUSSEAU par Chantal LANTENOIS, Francky CARON par Philippe SALMON, Christophe CORBEAUX par Gilles DESSOYE, Pierre LHOTTE par Michel KELLER, Marie ROZE par Jean-Marc ROZE, Anne-Sophie ROMAGNY par Christophe MAHUET, Eric DELFORGE par Silvana SAHO-NUZZO, Badia ALLARD par Jacques AMMOURA, Frédéric LEPAN par Patrice BARRIER, Aline POUDRAS par Armelle SIMON, Tarik MAZOUJ par Claude GACHET, Philippe WATTIER par Pascal LABELLE, Charlotte D'HARCOURT par Brigitte BLONDEAU, Evelyne FRAEYMAN-VELLY par Charles GOSSARD, Jean-Christophe POINS par Francis MUNIER, Edouard BARON par Bénédicte LE PANSE, Jean-Pierre RONSEAU par François MOURRA, Laurence BILLY par Dimitri OUDIN, Catherine COUTANT par Alban DOMINICY, Patrick SIMON par Michel SUPPLY, Jean MARX par Audrey GARDEBLE, David CHATILLON par Freddy THOMAS, Laurent GOBINET par Jacques AMMOURA, Antoine LEMAIRE par Martine JOLLY, Patrice CHRETIEN par Jeanne JACQUET, Dominique LEDEME par Eric QUENARD, Jean-Jacques GOUAULT par Hervé CHEF, Fabien CHARPENTIER par Conrad CHER, Dany CHRISTOPHE par Kevin PONCIN

Étaient représentés par leur suppléant : M. Jean-Robert AUGUSTE par M. Xavier AUGUSTE, Mme Catherine MALAISÉ par M. Claude LEVEQUE, M. Jean MICHEL par M. Philippe LEVEAUX, M. Marcel BENCIVENGO par M. Yves BAUDIN, M. Patrice MOUSEL par Mme Nadia DOUSSAINT, M. Marcel VERGEZ par M. Joël LEBOURCQ, M. Christophe PATINET par M. Didier PRIMAULT

Votes : Pour : 175, Contre : 0, Abstention : 0

N'ont pas pris part au débat et au vote : Xavier AUGUSTE, Christian BERLOT, Fabien CHARPENTIER, Anny DESSOY, Alban DOMINICY, Charles GOSSARD, Thierry JOBART, Marie-Claire LESIEUR, Jacqueline LOPATA, Véronique MARCHET, Guy RIFFÉ, Patrick TCHANGA, Freddy THOMAS

CC-2022-132 :

Commune de Reims
Plan Local d'Urbanisme
Révision allégée
Rue des Crayères
Bilan de la concertation et arrêt de projet

d'arrêter :

- le bilan de la concertation,
- le projet de révision allégée du PLU de Reims sur le site Les Crayères, de soumettre pour avis, ledit projet de révision allégée :
- à la Mission Régionale de l'Autorité environnementale,
- aux personnes publiques associées conformément à l'article L.153-34 du Code de l'Urbanisme, lors d'un examen conjoint.

Conformément au Code de l'Urbanisme, le dossier du projet de révision allégée, tel qu'arrêté par le conseil communautaire, est tenu à la disposition du public.

La présente délibération fera l'objet d'un affichage en mairie et au siège de la Communauté urbaine du Grand Reims durant un délai d'un mois.

Les documents listés ci-après font partie intégrante de la délibération transmise au contrôle de légalité :

- additif au rapport de présentation,
- plan de zonage modifié n°19,
- évaluation environnementale,
- et le bilan de la concertation.

Étaient excusés : Azzedine AIT- IHADDADENE, Eric AMMEUX, Jean-Pierre ARNAUD, Franck BAILLY, Nicolas CARNOYE, Alain DE CEULENEER, Jean-Luc DUBOIS, Jean-Pierre GRISOUARD, Serge HIET, Franck JACQUET, Jean-Pierre JOREZ, Maryse LEQUEUX, Patrice MOREL, Jean-Claude PHILIPOT

Étaient absents : M. Bruno ARIZZI, M. Vincent BENNEZON, M. Christophe BLOT, M. Frédéric DECHAMPS, M. Frédéric MASSONOT, M. Daniel VAQUETTE

Étaient représentés : Zabbaou LIMAN par Léo TYBURCE, Patricia GRAIN par Eric QUENARD, Régis FRANCOU par Jacqueline LOPATA, Monique ROUSSEL par Jeanne JACQUET, Gabrielle BRICOUT par Alain WANSCHOOR, Valérie CORDEBAR par Jean-Marie ALLOUCHERY, André JACOB par Martine JOLLY, Stéphane LANG par Bénédicte LE PANSE, Kim DUNTZE par Elizabeth VASSEUR, Arnaud NININ par Pascal HARLAUT, Claudine ROUSSEAU par Chantal LANTENOIS, Francky CARON par Philippe SALMON, Christophe CORBEAUX par Gilles DESSOYE, Pierre LHOTTE par Michel KELLER, Marie ROZE par Jean-Marc ROZE, Anne-Sophie ROMAGNY par Christophe MAHUET, Eric DELFORGE par Silvana SAHO-NUZZO, Badia ALLARD par Jacques AMMOURA, Frédéric LEPAN par Patrice BARRIER, Aline POUDRAS par Armelle SIMON, Tarik MAZOUJ par Claude GACHET, Philippe WATTIER par Pascal LABELLE, Charlotte D'HARCOURT par Brigitte BLONDEAU, Evelyne FRAEYMAN-VELLY par Charles GOSSARD, Jean-Christophe POINS par Francis MUNIER, Edouard BARON par Bénédicte LE PANSE, Jean-Pierre RONSEAU par François MOURRA, Laurence BILLY par Dimitri OUDIN, Catherine COUTANT par Alban DOMINICY, Patrick SIMON par Michel SUPPLY, Jean MARX par Audrey GARDEBLED, David CHATILLON par Freddy THOMAS, Laurent GOBINET par Jacques AMMOURA, Antoine LEMAIRE par Martine JOLLY, Patrice CHRETIEN par Jeanne JACQUET, Dominique LEDEME par Eric QUENARD, Jean-Jacques GOUAULT par Hervé CHEF, Fabien CHARPENTIER par Conrad CHER, Dany CHRISTOPHE par Kevin PONCIN

Étaient représentés par leur suppléant : M. Jean-Robert AUGUSTE par M. Xavier AUGUSTE, Mme Catherine MALAISÉ par M. Claude LEVEQUE, M. Jean MICHEL par M. Philippe LEVEAUX, M. Marcel BENCIVENGO par M. Yves BAUDIN, M. Patrice MOUSEL par Mme Nadia DOUSSAINT, M. Marcel VERGEZ par M. Joël LEBOURCQ, M. Christophe PATINET par M. Didier PRIMAULT

Votes : Pour : 174, Contre : 0, Abstention : 0

N'ont pas pris part au débat et au vote : Paul-Vincent ARISTON, Raymond AYALA, Raphaël BLANCHARD, Romain BONHOMME, Anny DESSOY, Damien GIRARD, Pascal HARLAUT, Dominique HENIN, Bénédicte LE PANSE, Pascal LORIN, Claude MAUPRIVEZ, Agathe MOUGENOT, Arnaud NININ, Freddy THOMAS

CC-2022-133 :

Commune de Saint-Léonard
Plan Local d'Urbanisme
Révision allégée n°1
Bilan de la concertation et arrêt de projet

d'arrêter le bilan de la concertation et le projet de révision allégée n°1 du PLU de Saint-Léonard, de soumettre pour avis à la Mission Régionale de l'Autorité Environnementale ledit projet de révision allégée,

de soumettre pour avis, lors d'un examen conjoint, ledit projet de révision allégée aux personnes publiques associées conformément à l'article L.153-34 du Code de l'Urbanisme.

Conformément au Code de l'Urbanisme, le dossier définitif du projet de révision allégée, tel

qu'arrêté par le Conseil Communautaire, est tenu à la disposition du public.

La présente délibération fera l'objet d'un affichage en mairie et au siège de la Communauté urbaine du Grand Reims durant un délai d'un mois.

Les documents listés ci-après font partie intégrante de la délibération transmise au contrôle de légalité

- additif au rapport de Présentation,
- évaluation Environnementale,
- orientations d'Aménagement et de Programmation,
- règlement,
- plan de zone au 1/5 000^{ème},
- plan de zone au 1/1000^{ème},
- bilan de la concertation.

Étaient excusés : Azzedine AIT- IHADDADENE, Eric AMMEUX, Jean-Pierre ARNAUD, Franck BAILLY, Nicolas CARNOYE, Alain DE CEULENEER, Jean-Luc DUBOIS, Jean-Pierre GRISOUARD, Serge HIET, Franck JACQUET, Jean-Pierre JOREZ, Maryse LEQUEUX, Patrice MOREL, Jean-Claude PHILIPOT

Étaient absents : M. Bruno ARIZZI, M. Vincent BENNEZON, M. Christophe BLOT, M. Frédéric DECHAMPS, M. Frédéric MASSONOT, M. Daniel VAQUETTE

Étaient représentés : Zabbaou LIMAN par Léo TYBURCE, Patricia GRAIN par Eric QUENARD, Régis FRANCOU par Jacqueline LOPATA, Monique ROUSSEL par Jeanne JACQUET, Gabrielle BRICOUT par Alain WANSCHOOR, Valérie CORDEBAR par Jean-Marie ALLOUCHERY, André JACOB par Martine JOLLY, Stéphane LANG par Bénédicte LE PANSE, Kim DUNTZE par Elizabeth VASSEUR, Arnaud NININ par Pascal HARLAUT, Claudine ROUSSEAU par Chantal LANTENOIS, Francky CARON par Philippe SALMON, Christophe CORBEAUX par Gilles DESSOYE, Pierre LHOTTE par Michel KELLER, Marie ROZE par Jean-Marc ROZE, Anne-Sophie ROMAGNY par Christophe MAHUET, Eric DELFORGE par Silvana SAHO-NUZZO, Badia ALLARD par Jacques AMMOURA, Frédéric LEPAN par Patrice BARRIER, Aline POUDRAS par Armelle SIMON, Tarik MAZOUJ par Claude GACHET, Philippe WATTIER par Pascal LABELLE, Charlotte D'HARCOURT par Brigitte BLONDEAU, Evelyne FRAEYMAN-VELLY par Charles GOSSARD, Jean-Christophe POINS par Francis MUNIER, Edouard BARON par Bénédicte LE PANSE, Jean-Pierre RONSEAU par François MOURRA, Laurence BILLY par Dimitri OUDIN, Catherine COUTANT par Alban DOMINICY, Patrick SIMON par Michel SUPPLY, Jean MARX par Audrey GARDEBLED, David CHATILLON par Freddy THOMAS, Laurent GOBINET par Jacques AMMOURA, Antoine LEMAIRE par Martine JOLLY, Patrice CHRETIEN par Jeanne JACQUET, Dominique LEDEME par Eric QUENARD, Jean-Jacques GOUAULT par Hervé CHEF, Fabien CHARPENTIER par Conrad CHER, Dany CHRISTOPHE par Kevin PONCIN

Étaient représentés par leur suppléant : M. Jean-Robert AUGUSTE par M. Xavier AUGUSTE, Mme Catherine MALAISÉ par M. Claude LEVEQUE, M. Jean MICHEL par M. Philippe LEVEAUX, M. Marcel BENCIVENGO par M. Yves BAUDIN, M. Patrice MOUSEL par Mme Nadia DOUSSAINT, M. Marcel VERGEZ par M. Joël LEBOURCQ, M. Christophe PATINET par M. Didier PRIMAULT

Votes : Pour : 176, Contre : 0, Abstention : 0

N'ont pas pris part au débat et au vote : Raymond AYALA, François BARONNET, Fabien CHARPENTIER, Cédric CHEVALIER, Catherine COUTANT, Anny DESSOY, Jérôme FORTIER, Dominique HENIN, Michel HUTASSE, Cathy LAURIN, Bénédicte LE PANSE, Arnaud NININ

CC-2022-134 :

Commune de Sept-Saulx
Plan Local d'Urbanisme
Révision allégée n°1

de prescrire la révision allégée n°1 du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de Sept-Saulx, de mettre en œuvre, pendant toute la durée des études nécessaires à la mise au point du projet de PLU révisé, les modalités de concertation suivantes :

- publication dans le bulletin communal de toutes informations se rapportant à la procédure en cours et sur le site internet Grandreims.fr,
- mise à disposition du public en mairie d'un registre destiné à recueillir les observations de la population.

Conformément à l'article L.153-11 du Code de l'Urbanisme, la présente délibération sera notifiée aux personnes publiques associées.

La présente délibération fera l'objet d'un affichage en mairie et au siège de la Communauté urbaine du Grand Reims durant un délai d'un mois, et d'une mention en caractères apparents dans un journal diffusé dans le département. Elle sera, en outre, publiée au recueil des actes administratifs.

Étaient excusés : Azzedine AIT- IHADDADENE, Eric AMMEUX, Jean-Pierre ARNAUD, Franck BAILLY, Nicolas CARNOYE, Alain DE CEULENEER, Jean-Luc DUBOIS, Jean-Pierre GRISOUARD, Serge HIET, Franck JACQUET, Jean-Pierre JOREZ, Maryse LEQUEUX, Patrice MOREL, Jean-Claude PHILIPOT

Étaient absents : M. Bruno ARIZZI, M. Vincent BENNEZON, M. Christophe BLOT, M. Frédéric DECHAMPS, M. Frédéric MASSONOT, M. Daniel VAQUETTE

Étaient représentés : Zabbau LIMAN par Léo TYBURCE, Patricia GRAIN par Eric QUENARD, Régis FRANCKUE par Jacqueline LOPATA, Monique ROUSSEL par Jeanne JACQUET, Gabrielle BRICOUT par Alain WANSCHOOOR, Valérie CORDEBAR par Jean-Marie ALLOUCHERY, André JACOB par Martine JOLLY, Stéphane LANG par Bénédicte LE PANSE, Kim DUNTZE par Elizabeth VASSEUR, Arnaud NININ par Pascal HARLAUT, Claudine ROUSSEAU par Chantal LANTENOIS, Francky CARON par Philippe SALMON, Christophe CORBEAUX par Gilles DESOYE, Pierre LHOTTE par Michel KELLER, Marie ROZE par Jean-Marc ROZE, Anne-Sophie ROMAGNY par Christophe MAHUET, Eric DELFORGE par Silvana SAHO-NUZZO, Badia ALLARD par Jacques AMMOURA, Frédéric LEPAN par Patrice BARRIER, Aline POUDRAS par Armelle SIMON, Tarik MAZOUJ par Claude GACHET, Philippe WATTIER par Pascal LABELLE, Charlotte D'HARCOURT par Brigitte BLONDEAU, Evelyne FRAEYMAN-VELLY par Charles GOSSARD, Jean-Christophe POINS par Francis MUNIER, Edouard BARON par Bénédicte LE PANSE, Jean-Pierre RONSEAU par François MOURRA, Laurence BILLY par Dimitri OUDIN, Catherine COUTANT par Alban DOMINICY, Patrick SIMON par Michel SUPPLY, Jean MARX par Audrey GARDEBLE, David CHATILLON par Freddy THOMAS, Laurent GOBINET par Jacques AMMOURA, Antoine LEMAIRE par Martine JOLLY, Patrice CHRETIEN par Jeanne JACQUET, Dominique LEDEME par Eric QUENARD, Jean-Jacques GOUAULT par Hervé CHEF, Fabien CHARPENTIER par Conrad CHER, Dany CHRISTOPHE par Kevin PONCIN

Étaient représentés par leur suppléant : M. Jean-Robert AUGUSTE par M. Xavier AUGUSTE, Mme Catherine MALAISÉ par M. Claude LEVEQUE, M. Jean MICHEL par M. Philippe LEVEAUX, M. Marcel BENCIVENGO par M. Yves BAUDIN, M. Patrice MOUSEL par Mme Nadia DOUSSAINT, M. Marcel VERGEZ par M. Joël LEBOURCQ, M. Christophe PATINET par M. Didier PRIMAULT

Votes : Pour : 169, Contre : 0, Abstention : 0

N'ont pas pris part au débat et au vote : Paul-Vincent ARISTON, Marie-Hélène BASTOGNE, Yves BAUDIN, David CHATILLON, Anny DESSOY, Evelyne FRAEYMAN-VELLY, Pierre GEORGIN, Charles GERMAIN, Charles GOSSARD, Dominique HENIN, Thierry JOBART, Stéphane LANG, Antoine LEMAIRE, Pascal LORIN, Claude MAUPRIVEZ, Franck NOEL, Didier PRIMAULT, Germain RENARD, Freddy THOMAS

CC-2022-135 :

Commune de Sept-Saulx **Périmètre délimité des abords de l'église Saint Basle et du château** **1930 et son parc** **Accord sur le projet**

de donner son accord au projet de Périmètre Délimité des Abords de l'église Saint Basle et du château 1930 et son parc de la commune de Sept Saulx, La délibération sera notifiée au Préfet et à l'Architecte des Bâtiments de France.

Étaient excusés : Azzedine AIT-IHADDADENE, Eric AMMEUX, Jean-Pierre ARNAUD, Franck BAILLY, Nicolas CARNOYE, Alain DE CEULENEER, Jean-Luc DUBOIS, Jean-Pierre GRISOUARD, Serge HIET, Franck JACQUET, Jean-Pierre JOREZ, Maryse LEQUEUX, Patrice MOREL, Jean-Claude PHILIPOT

Étaient absents : M. Bruno ARIZZI, M. Vincent BENNEZON, M. Christophe BLOT, M. Frédéric DECHAMPS, M. Frédéric MASSONOT, M. Daniel VAQUETTE

Étaient représentés : Zabbau LIMAN par Léo TYBURCE, Patricia GRAIN par Eric QUENARD, Régis FRANCKUE par Jacqueline LOPATA, Monique ROUSSEL par Jeanne JACQUET, Gabrielle BRICOUT par Alain WANSCHOOOR, Valérie CORDEBAR par Jean-Marie ALLOUCHERY, André JACOB par Martine JOLLY, Stéphane LANG par Bénédicte LE PANSE, Kim DUNTZE par Elizabeth VASSEUR, Arnaud NININ par Pascal HARLAUT, Claudine ROUSSEAU par Chantal LANTENOIS, Francky CARON par Philippe SALMON, Christophe CORBEAUX par Gilles DESOYE, Pierre LHOTTE par Michel KELLER, Marie ROZE par Jean-Marc ROZE, Anne-Sophie ROMAGNY par Christophe MAHUET, Eric DELFORGE par Silvana SAHO-NUZZO, Badia ALLARD par Jacques AMMOURA, Frédéric LEPAN par Patrice BARRIER, Aline POUDRAS par Armelle SIMON, Tarik MAZOUJ par Claude GACHET, Philippe WATTIER par Pascal LABELLE, Charlotte D'HARCOURT par Brigitte BLONDEAU, Evelyne FRAEYMAN-VELLY par Charles GOSSARD, Jean-Christophe POINS par Francis MUNIER, Edouard BARON par Bénédicte LE PANSE, Jean-Pierre RONSEAU par François MOURRA, Laurence BILLY par Dimitri OUDIN, Catherine COUTANT par Alban DOMINICY, Patrick SIMON par Michel SUPPLY, Jean MARX par Audrey GARDEBLE, David CHATILLON par Freddy THOMAS, Laurent GOBINET par Jacques AMMOURA, Antoine LEMAIRE par Martine JOLLY, Patrice CHRETIEN par Jeanne JACQUET, Dominique LEDEME par Eric QUENARD, Jean-Jacques GOUAULT par Hervé CHEF, Fabien CHARPENTIER par Conrad CHER, Dany CHRISTOPHE par Kevin PONCIN

Étaient représentés par leur suppléant : M. Jean-Robert AUGUSTE par M. Xavier AUGUSTE, Mme Catherine MALAISÉ par M. Claude LEVEQUE, M. Jean MICHEL par M. Philippe LEVEAUX, M. Marcel BENCIVENGO par M. Yves BAUDIN, M. Patrice MOUSEL par Mme Nadia DOUSSAINT, M. Marcel VERGEZ par M. Joël LEBOURCQ, M. Christophe PATINET par M. Didier PRIMAULT

Votes : Pour : 169, Contre : 0, Abstention : 0

N'ont pas pris part au débat et au vote : Paul-Vincent ARISTON, Marie-Hélène BASTOGNE, Yves BAUDIN, David CHATILLON, Anny DESSOY, Evelyne FRAEYMAN-VELLY, Pierre GEORGIN, Charles GERMAIN, Charles GOSSARD, Dominique HENIN, Thierry JOBART, Stéphane LANG, Antoine LEMAIRE, Pascal LORIN, Claude MAUPRIVEZ, Franck NOEL, Didier PRIMAULT, Germain RENARD, Freddy THOMAS

CC-2022-136 :

ZAC Jeanne d'Arc **Bilan de clôture de l'opération et suppression de ZAC**

d'approuver le bilan de clôture de la ZAC Jeanne d'Arc présenté le 4 mars 2022 par Agencia,

d'approuver les comptes définitifs de la ZAC et donner quitus à Agencia de sa gestion, de constater le résultat de clôture de + 232 505 €, revenant intégralement à la Communauté urbaine du Grand Reims en application du partage de risque défini pour cette ZAC, de supprimer la ZAC Jeanne d'Arc dont le programme est achevé, d'autoriser Madame la Présidente à signer tous les actes administratifs relatifs à la clôture de la ZAC,

d'autoriser l'intégration comptable des biens remis à titre gratuit à la Communauté urbaine du Grand Reims et à la Ville de Reims sur la base des coûts d'aménagement figurant en annexe 2 du bilan de clôture.

En application des articles R.311-12 et R.311-5 du Code de l'Urbanisme, cette délibération sera affichée pendant un mois à l'Hôtel de Communauté de la Communauté urbaine du Grand Reims et à l'Hôtel de Ville de Reims. Mention de cet affichage sera insérée en caractères apparents dans un journal diffusé dans le Département, et elle sera publiée au recueil des actes administratifs de la Communauté urbaine du Grand Reims. Chacune de ces formalités de publicité mentionnera le ou les lieux où le dossier de clôture de la ZAC peut être consulté.

Étaient excusés : Azzedine AIT-IHADDADENE, Eric AMMEUX, Jean-Pierre ARNAUD, Franck BAILLY, Nicolas CARNOYE, Alain DE CEULENEER, Jean-Luc DUBOIS, Jean-Pierre GRISOUARD, Serge HIET, Franck JACQUET, Jean-Pierre JOREZ, Maryse LEQUEUX, Patrice MOREL, Jean-Claude PHILIPOT

Étaient absents : M. Bruno ARIZZI, M. Vincent BENNEZON, M. Christophe BLOT, M. Frédéric DECHAMPS, M. Frédéric MASSONOT, M. Daniel VAQUETTE

Étaient représentés : Zabbau LIMAN par Léo TYBURCE, Véronique MARCHET par Orélie MINGOLLA, Patricia GRAIN par Eric QUENARD, Régis FRANCKUE par Jacqueline LOPATA, Monique ROUSSEL par Jeanne JACQUET, Gabrielle BRICOUT par Alain WANSCHOOOR, Valérie CORDEBAR par Jean-Marie ALLOUCHERY, André JACOB par Martine JOLLY, Stéphane LANG par Bénédicte LE PANSE, Kim DUNTZE par Elizabeth VASSEUR, Arnaud NININ par Pascal HARLAUT, Claudine ROUSSEAU par Chantal LANTENOIS, Francky CARON par Philippe SALMON, Christophe CORBEAUX par Gilles DESOYE, Pierre LHOTTE par Michel KELLER, Marie ROZE par Jean-Marc ROZE, Eric DELFORGE par Silvana SAHO-NUZZO, Badia ALLARD par Jacques AMMOURA, Frédéric LEPAN par Patrice BARRIER, Aline POUDRAS par Armelle SIMON, Tarik MAZOUJ par Claude GACHET, Philippe WATTIER par Pascal LABELLE, Charlotte D'HARCOURT par Brigitte BLONDEAU, Evelyne FRAEYMAN-VELLY par Charles GOSSARD, Jean-Christophe POINS par Francis MUNIER, Edouard BARON par Bénédicte LE PANSE, Jean-Pierre RONSEAU par François MOURRA, Laurence BILLY par Dimitri OUDIN, Catherine COUTANT par Alban DOMINICY, Patrick SIMON par Michel SUPPLY, Jean MARX par Audrey GARDEBLE, David CHATILLON par Freddy THOMAS, Laurent GOBINET par Jacques AMMOURA, Antoine LEMAIRE par Martine JOLLY, Patrice CHRETIEN par Jeanne JACQUET, Dominique LEDEME par Eric QUENARD, Jean-Jacques GOUAULT par Hervé CHEF, Fabien CHARPENTIER par Conrad CHER, Dany CHRISTOPHE par Kevin PONCIN

Étaient représentés par leur suppléant : M. Jean-Robert AUGUSTE par M. Xavier AUGUSTE, Mme Catherine MALAISÉ par M. Claude LEVEQUE, M. Jean MICHEL par M. Philippe LEVEAUX, M. Marcel BENCIVENGO par M. Yves BAUDIN, M. Patrice MOUSEL par Mme Nadia DOUSSAINT, M. Marcel VERGEZ par M. Joël LEBOURCQ, M. Christophe PATINET par M. Didier PRIMAULT

Votes : Pour : 180, Contre : 0, Abstention : 0

N'ont pas pris part au débat et au vote : Romain BONHOMME, Dany CHRISTOPHE, Anny DESSOY, Alban DOMINICY, Dominique HENIN, Agathe MOUGENOT, Jean-Marc ROZE, Bernard THIERY

CC-2022-137 :

ZAC de Bezannes **Compte-rendu annuel d'activités 2021**

après en avoir pris connaissance, d'approuver le compte rendu annuel d'activités de la ZAC de Bezannes arrêté au 31 décembre 2021.

Étaient excusés : Azzedine AIT-IHADDADENE, Eric AMMEUX, Jean-Pierre ARNAUD, Franck BAILLY, Vincent BENNEZON, Nicolas CARNOYE, Alain DE CEULENEER, Jean-Luc DUBOIS, Jean-Pierre GRISOUARD, Serge HIET, Franck JACQUET, Jean-Pierre JOREZ, Maryse LEQUEUX, Patrice MOREL, Jean-Claude PHILIPOT

Étaient absents : M. Bruno ARIZZI, M. Marcel BENCIVENGO, M. Christophe BLOT, M. Frédéric DECHAMPS, M. Frédéric MASSONOT, M. Daniel VAQUETTE

Étaient représentés : Zabbau LIMAN par Léo TYBURCE, Véronique MARCHET par Orélie MINGOLLA, Patricia GRAIN par Eric QUENARD, Régis FRANCKUE par Jacqueline LOPATA, Monique ROUSSEL par Jeanne JACQUET, Gabrielle BRICOUT par Alain WANSCHOOOR, Valérie CORDEBAR par Jean-Marie ALLOUCHERY, André JACOB par Martine JOLLY, Stéphane LANG par Bénédicte LE PANSE, Kim DUNTZE par Elizabeth VASSEUR, Arnaud NININ par Pascal HARLAUT, Claudine ROUSSEAU par Chantal LANTENOIS, Francky CARON par Philippe SALMON, Christophe CORBEAUX par Gilles DESOYE, Pierre LHOTTE par Michel KELLER, Marie ROZE par Jean-Marc ROZE, Marie-Inès ROMELLE par Claude PIQUARD, Eric DELFORGE par Silvana SAHO-NUZZO, Badia ALLARD par Jacques AMMOURA, Frédéric LEPAN par Patrice BARRIER, Aline POUDRAS par Armelle SIMON, Tarik MAZOUJ par Claude GACHET, Philippe WATTIER par Pascal LABELLE, Charlotte D'HARCOURT par Brigitte BLONDEAU, Evelyne FRAEYMAN-VELLY par Charles GOSSARD, Jean-Christophe POINS par Francis MUNIER, Edouard BARON par Bénédicte LE PANSE, Jean-Pierre RONSEAU par François MOURRA, Laurence BILLY par Dimitri OUDIN, Catherine COUTANT par Alban DOMINICY, Patrick SIMON par Michel SUPPLY, Jean MARX par Audrey GARDEBLE, David

CHATILLON par Freddy THOMAS, Laurent GOBINET par Jacques AMMOURA, Antoine LEMAIRE par Martine JOLLY, Patrice CHRETIEN par Jeanne JACQUET, Dominique LEDEME par Eric QUENARD, Jean-Jacques GOUAULT par Hervé CHEF, Fabien CHARPENTIER par Conrad CHER, Dany CHRISTOPHE par Kevin PONCIN
Etaient représentés par leur suppléant : M. Jean-Robert AUGUSTE par M. Xavier AUGUSTE, Mme Catherine MALAISÉ par M. Claude LEVEQUE, M. Jean MICHEL par M. Philippe LEVEAUX, M. Patrice MOUSEL par Mme Nadia DOUSSAINT, M. Marcel VERGEZ par M. Joël LEBOURCQ, M. Christophe PATINET par M. Didier PRIMAULT
Votes : Pour : 175, Contre : 0, Abstention : 0
N'ont pas pris part au débat et au vote : Raymond AYALA, Thierry BRIANÇON, David CHATILLON, Anny DESSOY, Thierry JOBART, Chantal LANTENOIS, Marie-Claire LESIEUR, Zabbaou LIMAN, Thibault LOCQUARD, Germain RENARD, Jean-Luc SENE, Freddy THOMAS

CC-2022-138 : **ZAC Dauphinot**
Compte-rendu annuel d'activités 2021

d'approuver le compte rendu annuel d'activités 2021 pour la ZAC Dauphinot, établi par Plurial Novilia.

Étaient excusés : Azzedine AIT-IHADDADENE, Eric AMMEUX, Jean-Pierre ARNAUD, Franck BAILLY, Nicolas CARNOYE, Alain DE CEULENEER, Jean-Luc DUBOIS, Jean-Pierre GRISOUARD, Serge HIET, Franck JACQUET, Jean-Pierre JOREZ, Maryse LEQUEUX, Patrice MOREL, Jean-Claude PHILIPOT
Étaient absents : M. Bruno ARIZZI, M. Vincent BENNEZON, M. Christophe BLOT, M. Frédéric DECHAMPS, M. Frédéric MASSONOT, M. Daniel VAQUETTE
Étaient représentés : Zabbaou LIMAN par Léo TYBURCE, Véronique MARCHET par Orélie MINGOLLA, Patricia GRAIN par Eric QUENARD, Régis FRANCOUE par Jacqueline LOPATA, Monique ROUSSEL par Jeanne JACQUET, Gabrielle BRICOUT par Alain WANSCHOOR, Valérie CORDEBAR par Jean-Marie ALLOUCHERY, André JACOB par Martine JOLLY, Stéphane LANG par Bénédicte LE PANSE, Kim DUNTZE par Elizabeth VASSEUR, Arnaud NININ par Pascal HARLAUT, Claudine ROUSSEAUX par Chantal LANTENOIS, Francky CARON par Philippe SALMON, Christophe CORBEAUX par Gilles DESSOYE, Pierre LHOTTE par Michel KELLER, Marie ROZE par Jean-Marc ROZE, Anne-Sophie ROMAGNY par Christophe MAHUET, Eric DELFORGE par Silvana SAHO-NUZZO, Badia ALLARD par Jacques AMMOURA, Frédéric LEPAN par Patrice BARRIER, Aline POUDRAS par Armelle SIMON, Tarik MAZOUJ par Claude GACHET, Philippe WATTIER par Pascal LABELLE, Charlotte D'HARCOURT par Brigitte BLONDEAU, Evelyne FRAEYMAN-VELLY par Charles GOSSARD, Jean-Christophe POINS par Francis MUNIER, Edouard BARON par Bénédicte LE PANSE, Jean-Pierre RONSEAU par François MOURRA, Laurence BILLY par Dimitri OUDIN, Catherine COUTANT par Alban DOMINICY, Patrick SIMON par Michel SUPPLY, Jean MARX par Audrey GARDEBLE, David CHATILLON par Freddy THOMAS, Laurent GOBINET par Jacques AMMOURA, Antoine LEMAIRE par Martine JOLLY, Patrice CHRETIEN par Jeanne JACQUET, Dominique LEDEME par Eric QUENARD, Jean-Jacques GOUAULT par Hervé CHEF, Fabien CHARPENTIER par Conrad CHER, Dany CHRISTOPHE par Kevin PONCIN
Etaient représentés par leur suppléant : M. Jean-Robert AUGUSTE par M. Xavier AUGUSTE, Mme Catherine MALAISÉ par M. Claude LEVEQUE, M. Jean MICHEL par M. Philippe LEVEAUX, M. Marcel BENCIVENGO par M. Yves BAUDIN, M. Patrice MOUSEL par Mme Nadia DOUSSAINT, M. Marcel VERGEZ par M. Joël LEBOURCQ, M. Christophe PATINET par M. Didier PRIMAULT
Votes : Pour : 171, Contre : 0, Abstention : 0
N'ont pas pris part au débat et au vote : Yves BAUDIN, Catherine COUTANT, Anny DESSOY, Alban DOMINICY, Kim DUNTZE, Evelyne FRAEYMAN-VELLY, Charles GOSSARD, Dominique HENIN, Thierry JOBART, Stéphane LANG, Chantal LANTENOIS, François MOURRA, Arnaud NININ, Guy RIFFÉ, Jean-Pierre RONSEAU, Claudine ROUSSEAUX, Elizabeth VASSEUR

CC-2022-139 : **Mise à disposition réciproque de données relatives à l'emprise des massifs forestiers domaniaux de la Montagne de Reims**
Convention de partenariat 2022-2026

d'autoriser Madame la Présidente à signer une convention de partenariat avec l'Office National des Forêts (ONF) et le Parc Naturel Régional de la Montagne de Reims, (PNRMR) ainsi que les documents et pièces afférents, pour la mise à disposition réciproque de données relatives à l'emprise des massifs forestiers domaniaux de la Montagne de Reims, avec l'ONF et le PNRMR, pour la période 2022-2026.

Étaient excusés : Azzedine AIT-IHADDADENE, Eric AMMEUX, Jean-Pierre ARNAUD, Franck BAILLY, Nicolas CARNOYE, Alain DE CEULENEER, Jean-Luc DUBOIS, Jean-Pierre GRISOUARD, Serge HIET, Franck JACQUET, Jean-Pierre JOREZ, Maryse LEQUEUX, Patrice MOREL, Jean-Claude PHILIPOT
Étaient absents : M. Bruno ARIZZI, M. Vincent BENNEZON, M. Christophe BLOT, M. Frédéric DECHAMPS, M. Frédéric MASSONOT, M. Daniel VAQUETTE
Étaient représentés : Zabbaou LIMAN par Léo TYBURCE, Véronique MARCHET par Orélie MINGOLLA, Patricia GRAIN par Eric QUENARD, Régis FRANCOUE par Jacqueline LOPATA, Monique ROUSSEL par Jeanne JACQUET, Gabrielle BRICOUT par Alain WANSCHOOR, Valérie CORDEBAR par Jean-Marie ALLOUCHERY, André JACOB par Martine JOLLY, Stéphane LANG par Bénédicte LE PANSE, Kim DUNTZE par Elizabeth VASSEUR, Arnaud NININ par Pascal HARLAUT, Claudine ROUSSEAUX par Chantal LANTENOIS, Francky CARON par Philippe SALMON, Christophe CORBEAUX par Gilles DESSOYE, Pierre LHOTTE par Michel KELLER, Marie ROZE par Jean-Marc ROZE, Anne-Sophie ROMAGNY par Christophe MAHUET, Eric DELFORGE par Silvana SAHO-NUZZO, Badia ALLARD par Jacques

AMMOURA, Frédéric LEPAN par Patrice BARRIER, Aline POUDRAS par Armelle SIMON, Tarik MAZOUJ par Claude GACHET, Philippe WATTIER par Pascal LABELLE, Charlotte D'HARCOURT par Brigitte BLONDEAU, Evelyne FRAEYMAN-VELLY par Charles GOSSARD, Jean-Christophe POINS par Francis MUNIER, Edouard BARON par Bénédicte LE PANSE, Jean-Pierre RONSEAU par François MOURRA, Laurence BILLY par Dimitri OUDIN, Catherine COUTANT par Alban DOMINICY, Patrick SIMON par Michel SUPPLY, Jean MARX par Audrey GARDEBLE, David CHATILLON par Freddy THOMAS, Laurent GOBINET par Jacques AMMOURA, Antoine LEMAIRE par Martine JOLLY, Patrice CHRETIEN par Jeanne JACQUET, Dominique LEDEME par Eric QUENARD, Jean-Jacques GOUAULT par Hervé CHEF, Fabien CHARPENTIER par Conrad CHER, Dany CHRISTOPHE par Kevin PONCIN
Etaient représentés par leur suppléant : M. Jean-Robert AUGUSTE par M. Xavier AUGUSTE, Mme Catherine MALAISÉ par M. Claude LEVEQUE, M. Jean MICHEL par M. Philippe LEVEAUX, M. Marcel BENCIVENGO par M. Yves BAUDIN, M. Patrice MOUSEL par Mme Nadia DOUSSAINT, M. Marcel VERGEZ par M. Joël LEBOURCQ, M. Christophe PATINET par M. Didier PRIMAULT
Votes : Pour : 175, Contre : 0, Abstention : 0
N'ont pas pris part au débat et au vote : Romain BONHOMME, Anny DESSOY, Anne DESVERONNIERES, Dominique HENIN, Michel HUTASSE, Thierry JOBART, Chantal LANTENOIS, Bénédicte LE PANSE, Claude MAUPRIVEZ, Laure MILLER, Arnaud NININ, Franck NOEL, Eric QUENARD, Arnaud ROBINET

CC-2022-140 : **Club Numérique et l'It en Champagne-Ardenne (NUMICA)**
Adhésion

d'autoriser l'adhésion à l'association NUMICA (Numérique et l'It en Champagne-Ardenne) à compter de 2022 moyennant une cotisation annuelle de 300 €, d'autoriser Madame la Présidente à signer toutes les pièces afférentes à cette adhésion.

Étaient excusés : Azzedine AIT-IHADDADENE, Eric AMMEUX, Jean-Pierre ARNAUD, Franck BAILLY, Nicolas CARNOYE, Alain DE CEULENEER, Jean-Luc DUBOIS, Jean-Pierre GRISOUARD, Serge HIET, Franck JACQUET, Jean-Pierre JOREZ, Maryse LEQUEUX, Patrice MOREL, Jean-Claude PHILIPOT
Étaient absents : M. Bruno ARIZZI, M. Vincent BENNEZON, M. Christophe BLOT, M. Frédéric DECHAMPS, M. Frédéric MASSONOT, M. Daniel VAQUETTE
Étaient représentés : Zabbaou LIMAN par Léo TYBURCE, Véronique MARCHET par Orélie MINGOLLA, Patricia GRAIN par Eric QUENARD, Régis FRANCOUE par Jacqueline LOPATA, Monique ROUSSEL par Jeanne JACQUET, Gabrielle BRICOUT par Alain WANSCHOOR, Valérie CORDEBAR par Jean-Marie ALLOUCHERY, André JACOB par Martine JOLLY, Stéphane LANG par Bénédicte LE PANSE, Kim DUNTZE par Elizabeth VASSEUR, Arnaud NININ par Pascal HARLAUT, Claudine ROUSSEAUX par Chantal LANTENOIS, Francky CARON par Philippe SALMON, Christophe CORBEAUX par Gilles DESSOYE, Pierre LHOTTE par Michel KELLER, Marie ROZE par Jean-Marc ROZE, Anne-Sophie ROMAGNY par Christophe MAHUET, Eric DELFORGE par Silvana SAHO-NUZZO, Badia ALLARD par Jacques AMMOURA, Frédéric LEPAN par Patrice BARRIER, Aline POUDRAS par Armelle SIMON, Tarik MAZOUJ par Claude GACHET, Philippe WATTIER par Pascal LABELLE, Charlotte D'HARCOURT par Brigitte BLONDEAU, Evelyne FRAEYMAN-VELLY par Charles GOSSARD, Jean-Christophe POINS par Francis MUNIER, Edouard BARON par Bénédicte LE PANSE, Jean-Pierre RONSEAU par François MOURRA, Laurence BILLY par Dimitri OUDIN, Catherine COUTANT par Alban DOMINICY, Patrick SIMON par Michel SUPPLY, Jean MARX par Audrey GARDEBLE, David CHATILLON par Freddy THOMAS, Laurent GOBINET par Jacques AMMOURA, Antoine LEMAIRE par Martine JOLLY, Patrice CHRETIEN par Jeanne JACQUET, Dominique LEDEME par Eric QUENARD, Jean-Jacques GOUAULT par Hervé CHEF, Fabien CHARPENTIER par Conrad CHER, Dany CHRISTOPHE par Kevin PONCIN
Etaient représentés par leur suppléant : M. Jean-Robert AUGUSTE par M. Xavier AUGUSTE, Mme Catherine MALAISÉ par M. Claude LEVEQUE, M. Jean MICHEL par M. Philippe LEVEAUX, M. Marcel BENCIVENGO par M. Yves BAUDIN, M. Patrice MOUSEL par Mme Nadia DOUSSAINT, M. Marcel VERGEZ par M. Joël LEBOURCQ, M. Christophe PATINET par M. Didier PRIMAULT
Votes : Pour : 180, Contre : 0, Abstention : 0
N'ont pas pris part au débat et au vote : Raphaël BLANCHARD, Sarah DA COSTA, Anny DESSOY, Jérôme FORTIER, Dominique HENIN, Thierry JOBART, Didier PRIMAULT, Patrick TCHANGA

CC-2022-141 : **Club des Utilisateurs des Logiciels Sedit-Marianne (C.U.S.M.A)**
Adhésion

d'autoriser l'adhésion à l'association C.U.S.M.A (Club des Utilisateurs des Logiciels Sedit-Marianne) moyennant une cotisation annuelle de 600 € au titre de l'année 2022, d'autoriser Madame la Présidente à signer toutes les pièces afférentes à cette adhésion.

Étaient excusés : Azzedine AIT-IHADDADENE, Eric AMMEUX, Jean-Pierre ARNAUD, Franck BAILLY, Nicolas CARNOYE, Alain DE CEULENEER, Jean-Luc DUBOIS, Jean-Pierre GRISOUARD, Serge HIET, Franck JACQUET, Jean-Pierre JOREZ, Maryse LEQUEUX, Patrice MOREL, Jean-Claude PHILIPOT
Étaient absents : M. Bruno ARIZZI, M. Vincent BENNEZON, M. Christophe BLOT, M. Frédéric DECHAMPS, M. Frédéric MASSONOT, M. Daniel VAQUETTE
Étaient représentés : Zabbaou LIMAN par Léo TYBURCE, Véronique MARCHET par Orélie MINGOLLA, Patricia GRAIN par Eric QUENARD, Régis FRANCOUE par Jacqueline LOPATA, Monique ROUSSEL par Jeanne JACQUET, Gabrielle BRICOUT par Alain WANSCHOOR, Valérie CORDEBAR par Jean-Marie ALLOUCHERY, André JACOB par Martine JOLLY, Stéphane LANG par Bénédicte LE PANSE, Kim DUNTZE par Elizabeth VASSEUR, Arnaud NININ par Pascal HARLAUT, Claudine ROUSSEAUX par Chantal LANTENOIS, Francky CARON par Philippe SALMON, Christophe

CORBEAUX par Gilles DESOYE, Pierre LHOTTE par Michel KELLER, Marie ROZE par Jean-Marc ROZE, Anne-Sophie ROMAGNY par Christophe MAHUET, Eric DELFORGE par Silvana SAHO-NUZZO, Badia ALLARD par Jacques AMMOURA, Frédéric LEPAN par Patrice BARRIER, Aline POUDRAS par Armelle SIMON, Tarik MAZOUJ par Claude GACHET, Philippe WATTIER par Pascal LABELLE, Charlotte D'HARCOURT par Brigitte BLONDEAU, Evelyne FRAEYMAN-VELLY par Charles GOSSARD, Jean-Christophe POINS par Francis MUNIER, Edouard BARON par Bénédicte LE PANSE, Jean-Pierre RONSEAU par François MOURRA, Laurence BILLY par Dimitri OUDIN, Catherine COUTANT par Alban DOMINICY, Patrick SIMON par Michel SUPPLY, Jean MARX par Audrey GARDEBLE, David CHATILLON par Freddy THOMAS, Laurent GOBINET par Jacques AMMOURA, Antoine LEMAIRE par Martine JOLLY, Patrice CHRETIEN par Jeanne JACQUET, Dominique LEDEME par Eric QUENARD, Jean-Jacques GOUAULT par Hervé CHEF, Fabien CHARPENTIER par Conrad CHER, Dany CHRISTOPHE par Kevin PONCIN
Etaient représentés par leur suppléant : M. Jean-Robert AUGUSTE par M. Xavier AUGUSTE, Mme Catherine MALAISÉ par M. Claude LEVEQUE, M. Jean MICHEL par M. Philippe LEVEAUX, M. Marcel BENCIVENGO par M. Yves BAUDIN, M. Patrice MOUSEL par Mme Nadia DOUSSAINT, M. Marcel VERGEZ par M. Joël LEBOURCQ, M. Christophe PATINET par M. Didier PRIMAULT
Votes : Pour : 177, Contre : 0, Abstention : 0
N'ont pas pris part au débat et au vote : Dany CHRISTOPHE, Anny DESOY, Jérôme FORTIER, Charles GOSSARD, Dominique HENIN, Stéphane LANG, Chantal LANTENOIS, Agathe MOUGENOT, Sylvie PORET, Pierre REANT, Léo TYBURCE

CC-2022-142 :

Contrat de Délégation de Service Public pour l'exploitation du complexe aquatique
Prise en compte des dispositions de la loi confortant le respect des principes de la République

d'autoriser Madame la Présidente à signer l'avenant n°5 au contrat de Délégation de Service Public avec la société SAS Reims Aquaglass, prenant en compte les dispositions de la loi confortant le respect des principes de la République dans le contrat de Délégation de Service Public pour l'exploitation du complexe aquatique.

Étaient excusés : Azzedine AIT-IHADDADENE, Eric AMMEUX, Jean-Pierre ARNAUD, Franck BAILLY, Nicolas CARNOYE, Alain DE CEULENEER, Jean-Luc DUBOIS, Jean-Pierre GRISOUARD, Serge HIET, Franck JACQUET, Jean-Pierre JOREZ, Maryse LEQUEUX, Patrice MOREL, Jean-Claude PHILIPOT
Étaient absents : M. Bruno ARIZZI, M. Vincent BENNEZON, M. Christophe BLOT, M. Frédéric DECHAMPS, M. Frédéric MASSONOT, M. Daniel VAQUETTE
Étaient représentés : Zabbau LIMAN par Léo TYBURCE, Véronique MARCHET par Orélie MINGOLLA, Patricia GRAIN par Eric QUENARD, Régis FRANCOUE par Jacqueline LOPATA, Monique ROUSSEL par Jeanne JACQUET, Gabrielle BRICOUT par Alain WANSCHOOR, Valérie CORDEBAR par Jean-Marie ALLOUCHERY, André JACOB par Martine JOLLY, Stéphane LANG par Bénédicte LE PANSE, Kim DUNTZE par Elizabeth VASSEUR, Arnaud NININ par Pascal HARLAUT, Claudine ROUSSEAU par Chantal LANTENOIS, Francky CARON par Philippe SALMON, Christophe CORBEAUX par Gilles DESOYE, Pierre LHOTTE par Michel KELLER, Marie ROZE par Jean-Marc ROZE, Anne-Sophie ROMAGNY par Christophe MAHUET, Eric DELFORGE par Silvana SAHO-NUZZO, Badia ALLARD par Jacques AMMOURA, Frédéric LEPAN par Patrice BARRIER, Aline POUDRAS par Armelle SIMON, Tarik MAZOUJ par Claude GACHET, Philippe WATTIER par Pascal LABELLE, Charlotte D'HARCOURT par Brigitte BLONDEAU, Evelyne FRAEYMAN-VELLY par Charles GOSSARD, Jean-Christophe POINS par Francis MUNIER, Edouard BARON par Bénédicte LE PANSE, Jean-Pierre RONSEAU par François MOURRA, Laurence BILLY par Dimitri OUDIN, Catherine COUTANT par Alban DOMINICY, Patrick SIMON par Michel SUPPLY, Jean MARX par Audrey GARDEBLE, David CHATILLON par Freddy THOMAS, Laurent GOBINET par Jacques AMMOURA, Antoine LEMAIRE par Martine JOLLY, Patrice CHRETIEN par Jeanne JACQUET, Dominique LEDEME par Eric QUENARD, Jean-Jacques GOUAULT par Hervé CHEF, Fabien CHARPENTIER par Conrad CHER, Dany CHRISTOPHE par Kevin PONCIN
Étaient représentés par leur suppléant : M. Jean-Robert AUGUSTE par M. Xavier AUGUSTE, Mme Catherine MALAISÉ par M. Claude LEVEQUE, M. Jean MICHEL par M. Philippe LEVEAUX, M. Marcel BENCIVENGO par M. Yves BAUDIN, M. Patrice MOUSEL par Mme Nadia DOUSSAINT, M. Marcel VERGEZ par M. Joël LEBOURCQ, M. Christophe PATINET par M. Didier PRIMAULT
Votes : Pour : 166, Contre : 0, Abstention : 0
N'ont pas pris part au débat et au vote : Raymond AYALA, Edouard BARON, Catherine COUTANT, Laurence DEPLAINE, Anny DESOY, Nadia DOUSSAINT, Evelyne FRAEYMAN-VELLY, Damien GIRARD, Alain HIRAULT, Michel HUTASSE, André JACOB, Muriel JACQUIOT, Thierry JOBART, Martine JOLLY, Stéphane LANG, Bénédicte LE PANSE, Antoine LEMAIRE, Jean LETISSIER, Franck NOEL, Sylvie PORET, Marie-Inès ROMELLE, Bernard THIERY

CC-2022-143 :

Corps communautaire des sapeurs pompiers volontaires
Mise à jour de la liste des centres d'intervention

d'acter la fermeture des centres de sapeurs-pompiers volontaires communautaires situés sur les communes de Bouilly, Cauroy-les-Hermonville, Châlons-sur-Vesle, Coulommès-la-Montagne, Germigny, Lavannes, Les Mesneux, Méry-Prémecy, Rosnay, Saint-Euphrasie-et-Clairizet, Saint-Hilaire-le-Petit, Serriers, Thillois et Treslon.

Étaient excusés : Azzedine AIT-IHADDADENE, Eric AMMEUX, Jean-Pierre ARNAUD, Franck BAILLY, Nicolas CARNOYE, Alain DE CEULENEER, Jean-Luc DUBOIS, Jean-Pierre GRISOUARD, Serge HIET, Franck JACQUET, Jean-Pierre JOREZ, Maryse LEQUEUX, Patrice MOREL, Jean-Claude PHILIPOT
Étaient absents : M. Bruno ARIZZI, M. Vincent BENNEZON, M. Christophe BLOT, M. Frédéric DECHAMPS, M. Frédéric MASSONOT, M. Daniel VAQUETTE
Étaient représentés : Zabbau LIMAN par Léo TYBURCE, Véronique MARCHET par Orélie MINGOLLA, Patricia GRAIN par Eric QUENARD, Régis FRANCOUE par Jacqueline LOPATA, Monique ROUSSEL par Jeanne JACQUET, Gabrielle BRICOUT par Alain WANSCHOOR, Valérie CORDEBAR par Jean-Marie ALLOUCHERY, André JACOB par Martine JOLLY, Stéphane LANG par Bénédicte LE PANSE, Kim DUNTZE par Elizabeth VASSEUR, Arnaud NININ par Pascal HARLAUT, Claudine ROUSSEAU par Chantal LANTENOIS, Francky CARON par Philippe SALMON, Christophe CORBEAUX par Gilles DESOYE, Pierre LHOTTE par Michel KELLER, Marie ROZE par Jean-Marc ROZE, Anne-Sophie ROMAGNY par Christophe MAHUET, Eric DELFORGE par Silvana SAHO-NUZZO, Badia ALLARD par Jacques AMMOURA, Frédéric LEPAN par Patrice BARRIER, Aline POUDRAS par Armelle SIMON, Tarik MAZOUJ par Claude GACHET, Philippe WATTIER par Pascal LABELLE, Charlotte D'HARCOURT par Brigitte BLONDEAU, Evelyne FRAEYMAN-VELLY par Charles GOSSARD, Jean-Christophe POINS par Francis MUNIER, Edouard BARON par Bénédicte LE PANSE, Jean-Pierre RONSEAU par François MOURRA, Laurence BILLY par Dimitri OUDIN, Catherine COUTANT par Alban DOMINICY, Patrick SIMON par Michel SUPPLY, Jean MARX par Audrey GARDEBLE, David CHATILLON par Freddy THOMAS, Laurent GOBINET par Jacques AMMOURA, Antoine LEMAIRE par Martine JOLLY, Patrice CHRETIEN par Jeanne JACQUET, Dominique LEDEME par Eric QUENARD, Jean-Jacques GOUAULT par Hervé CHEF, Fabien CHARPENTIER par Conrad CHER, Dany CHRISTOPHE par Kevin PONCIN
Étaient représentés par leur suppléant : M. Jean-Robert AUGUSTE par M. Xavier AUGUSTE, Mme Catherine MALAISÉ par M. Claude LEVEQUE, M. Jean MICHEL par M. Philippe LEVEAUX, M. Marcel BENCIVENGO par M. Yves BAUDIN, M. Patrice MOUSEL par Mme Nadia DOUSSAINT, M. Marcel VERGEZ par M. Joël LEBOURCQ, M. Christophe PATINET par M. Didier PRIMAULT
Votes : Pour : 172, Contre : 0, Abstention : 4 (Hervé CHEF, André JACOB, Martine JOLLY, Antoine LEMAIRE)
N'ont pas pris part au débat et au vote : Edouard BARON, Catherine CHOPART, Sarah DA COSTA, Anny DESOY, Evelyne FRAEYMAN-VELLY, Charles GOSSARD, Alain HIRAULT, Jean LETISSIER, Denis LHOTELAIN, Zabbau LIMAN, Marie-Thérèse PICOT, Monique ROUSSEL

La séance est levée à 21h45

Fait à Reims, le 6 juillet 2022

Catherine VAUTRIN
Présidente de la Communauté urbaine
du Grand Reims

DIRECTION DE LA POLITIQUE DE LA VILLE, DU RENOUVELLEMENT URBAIN ET DU LOGEMENT

Liste des dossiers d'attribution de subventions
présentés au Conseil communautaire du 30 juin 2022

N° de l'association	Nom de l'association	Objet de la demande	Montant	Montant 2022	
			2021 (si récurrent)	sollicité par l'Association	retenu
795	LE MARS	Subvention de fonctionnement (CPO signée le 11/05/2020)	10 555 €	10 555 €	10 000 €
795	LE MARS	Subvention de fonctionnement - poste du travailleur social hotel de police	29 000 €	29 000 €	29 000 €
4522	Service d'Accueil pour les Familles, Information et Réflexion (S.A.F.I.R.)	Subvention de fonctionnement	1 000 €	1 000 €	1 000 €
7428	CRESS (Chambre Régionale de l'Economie Sociale et Solidaire du Grand Est)	Suivi de la clause sociale insertion dans le cadre du NPRU (convention de partenariat guichet clause sociale NPRU 2021-2023 signée le 1er juin 2021)	30 000 €	30 000 €	30 000 €
TOTAL					70 000 €

DIRECTION Transition Ecologique

Liste des dossiers d'attribution de subventions
présentés au Conseil communautaire du 30 juin 2022

SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT

N° et Nom de l'association	Objet de la demande	Montant	Montant 2022	
		2021 (si récurrent)	sollicité par l'Association	retenu
Ecole des Jardiniers	<p>L'école des jardiniers située au Bois d'Amour sur la limite entre Reims et Saint Brice Courcelles valorise par le maraîchage biologique et la formation liée un terrain de 2,5 ha en bord de Vesle.</p> <p>L'année 2021 a été marquée par un contexte sanitaire difficile. L'activité s'est néanmoins poursuivie avec un autoentrepreneur et un ancien salarié devenu autoentrepreneur: ateliers, participation à la SEDD 2021, travaux d'entretien du terrain, nouvelle gouvernance.</p> <p>Pour 2022, l'association souhaite poursuivre les actions liées au développement des activités de la structure :</p> <ul style="list-style-type: none"> - école des jardiniers amateurs: ateliers du samedi matin sur les différents thèmes liés au jardin: associations végétales, légumes exotiques, bouturages, arrosages... - école du petit jardinier: journées en périscolaire, ateliers d'été Reims Vitalité, jardin intergénérationnel coup de pouce... - école du jardin partagé avec la Croix-Rouge française, pour une production de légumes à destination des jardiniers en demande d'aide et l'Epicerie Sociale, « pour des personnes en situation de handicap, des jardiniers du CCAS, et jardin partagé dans les locaux de l'association Les Amis de la Source - école du jardin professionnel: accueil d'élèves et d'étudiants en stage professionnel <p>participation aux événements locaux ou création d'événements: semaine du goût, semaine bleue... organisation de visites du site, participation à la Fabrique de Noël (marche de Noël alternatif)</p> <p>L'activité portera principalement sur l'entretien et la valorisation complète de l'espace de maraîchage, l'accueil de publics divers, l'accompagnement, l'éducation à la nature et à l'environnement via la pratique du jardinage, et le développement de la communication. Les finances sont saines, l'association a remboursé un salarié expérimenté en CDD à mi-temps. L'association a produit un bilan 2021 détaillé ainsi qu'un bilan prévisionnel 2022 détaillé.</p>	10 000	10 000	10 000

<p>Parc naturel régional de la Montagne de Reims</p>	<p>Le Grand Reims et le PnrMR développent depuis 2018 un partenariat en matière d'éducation à l'environnement en faveur de l'enfance, au sein des établissements scolaires du territoire. L'objectif est de faire bénéficier le Grand Reims du savoir-faire et de l'expertise du Parc en faveur de l'enfance.</p> <p>Le soutien financier du Grand Reims permet de développer ces actions sur l'ensemble du territoire de la Communauté Urbaine, sur un format de 50 journées d'animation par année scolaire, soit environ 600 à 800 participants (20 à 30 groupes). Depuis 2020, l'offre éducative a été étendue aux groupes extrascolaires du Grand Reims. Trois thématiques sont particulièrement accompagnées:</p> <ul style="list-style-type: none"> - la forêt au fil des saisons - la création de jardin potager ou d'espace de biodiversité au sein de l'école - la préservation des ressources en eau <p>Les journées après les périodes de confinement successives ont été particulièrement appréciées. Sur l'année scolaire 2021-2022, le dispositif se déploiera comme par le passé selon les 3 axes suivants:</p> <ul style="list-style-type: none"> - construction d'un projet sur mesure adapté à l'environnement proche des élèves, - découverte des savoir-faire locaux et déplacement de l'équipe sur le lieu de vie des élèves, - organisation de sorties pour faire découvrir la richesse du territoire du Grand Reims et du Parc. <p>L'offre éducative bénéficiera à une quinzaine d'écoles (classes élémentaires et maternelles), issues d'une quinzaine de communes différentes.</p> <p>Les actions proposées se déclinent selon 12 thématiques (forêt, eau, agriculture, vigne, relation ville-campagne...) et se déroulent en milieu scolaire, soit en classe, soit à l'extérieur. Elles contribuent à renforcer les liens entre les communes rurales et les communes urbaines du Grand Reims.</p> <p>Le coût d'une journée est établi à 700 euros ainsi financés: Région Grand Est + Conseil Départemental 51: 350 euros Grand Reims: 200 euros École ou site péri-scolaire (reste à charge): 150 euros</p> <p>Le Parc a produit un bilan détaillé des actions menées sur la période 2020-2021 ainsi qu'un récapitulatif exhaustif des actions menées depuis 3 ans.</p>	<p>10 000</p>	<p>10 000</p>	<p>10 000</p>
<p>Conservatoire d'Espaces Naturels de Champagne Ardennaise</p>	<p>Depuis sa création en 2014, le CENCA met en œuvre chaque année un programme de gestion de la Réserve naturelle Régionale des Trous de Lou: travaux de gestion, communication, sensibilisation, suivis scientifiques. La réserve est située sur le territoire de 3 communes du Grand Reims: Reims, Taisy et Saint-Léonard. Elle est très appréciée des habitants de l'agglomération rémoise. Il est nécessaire de poursuivre ce programme de gestion pour ce site qui est l'un des "hot spots" de biodiversité du Grand Reims. C'est pourquoi le CENCA sollicite divers financeurs dont le Grand Reims pour un montant de 5470 € : actions de communication, d'animations avec l'école de Taisy, et d'entretien du patrimoine (cf. document joint).</p> <p>La Réserve Naturelle Régionale des Sablières créée en 2021 est pour le Grand Reims un nouveau site réparti sur plusieurs communes (Châlons-sur-Vesle, Merly, Cormicy, Chenay) renfermant un patrimoine remarquable qu'il convient de préserver en limitant et en canalisant l'accueil de la population; mise en défend des secteurs les plus sensibles, création d'itinéraires balisés. Le CENCA prévoit également en 2022 des travaux d'entretien du site, des suivis scientifiques, et des sorties nature et animations scolaires pour faire connaître ce patrimoine au grand public. La RNR des Sablières est une nouvelle Réserve qui a besoin d'actions vigoureuses de préservation et de remise en état, c'est pourquoi le CENCA sollicite divers financeurs dont le Grand Reims pour un montant de 4500 € : actions de communication, d'animations , et d'entretien du patrimoine (cf. document joint).</p>	<p>0</p>	<p>9 970</p>	<p>9 970</p>
<p>TOTAL</p>		<p></p>	<p></p>	<p>29 970</p>

POLE TERRITORIAL FISMES ARDRE ET VESLE

**Liste des dossiers d'attribution de subventions
présentés à la Conférence de Territoire Fismes Ardre et Vesle du 24 mai**

SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT 2022

N° et Nom de l'association	Objet de la demande	Montant 2021 (si récurrent)	Montant 2022	
		sollicité par l'Association	retenu à la conférence de territoire	
Collège Thibaut de Champagne (année scolaire 2022/2023)	Subvention de fonctionnement	10 000,00	10 000,00	10 000,00
TOTAL				10 000,00

POLE TERRITORIAL DE LA VALLEE DE LA SUIPPE

Liste des dossiers d'attribution de subventions
présentés à la Conférence de Territoire de la Vallée de la Suippe du 16 mai

SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT

N° et Nom de l'association	Objet de la demande	Montant 2021 (si récurrent)	Montant 2022	
			sollicité par l'Association	retenu à la conférence de territoire
Foyer Socio éducatif du collège de Bazancourt	Fonctionnement 2022	2 242,00	2 242,00	2 242,00
UNSS Collège Bazancourt	Fonctionnement 2022	963,00	963,00	963,00
Collège de Bazancourt	Fonctionnement 2022 - sorties pédagogiques	non versée du fait COVID	11 330,00	11 330,00
Collège de Bazancourt	Fonctionnement 2022 - Fournitures scolaires	11 765,70	11 765,70	11 765,70
TOTAL			26 300,70	

POLE TERRITORIAL BEINE BOURGOGNE

Liste des dossiers d'attribution de subventions
présentés aux Conférences de Territoire de Beine-Bourgogne des 30 mai et 20 juin

SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT

N° et Nom de l'association	Objet de la demande	Montant 2021 (si récurrent)	Montant 2022	
			sollicité par l'Association	retenu à la conférence de territoire
Foyer Socio éducatif du collège de Witry les Reims	Fonctionnement 2022	1 900,00	1 900,00	1 900,00
UNSS Collège Witry les Reims	Fonctionnement 2022	1 114,00	1 114,00	1 114,00
Collège de Witry les Reims	Fonctionnement 2022 - sorties pédagogiques	non versée du fait COVID	9 440,50	9 440,50
Collège de Witry les Reims	Fonctionnement 2022 - Fournitures scolaires	10 081,59	10 081,59	10 081,59
Les Marmousets	Subvention exceptionnelle 2022	-	1 233,00	1 233,00
TOTAL			23 769,09	

POLE DES RIVES DE LA SUIPPE

Liste des dossiers d'attribution de subventions
présentés à la conférence de territoire pôle Rives de la Suipe du 4 mai 2022

SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT

N° et Nom de l'association	Objet de la demande	Montant	Montant 2022	
		2021 (si récurrent)	sollicité par l'Association	retenu à la conférence de territoire
SYNDICAT MIXTE SCOLAIRE DE LA PY	PARTICIPATION SCOLAIRE 2021	1 681,75	2 219,50	2 219,50
TOTAL				2 219,50

SUBVENTION "ACTION PROJET"

N° et Nom de l'association	Objet de la demande	Montant	Montant 2022	
		2021 (si récurrent)	sollicité par l'Association	retenu à la conférence de territoire
ECOLE ELEMENTAIRE BETHENVILLE	CLASSE TRANSPLANTEE DU 28 MARS AU 1ER AVRIL 2022 43 ELEVES	-	2 580,00	2 580,00
TOTAL				2 580,00